TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 113 | 22 PAGES | — VENDREDI 5 AOUT 1977

Washington aidera l'armée libanaise

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Retour à la « démocratie » au Pakistan ?

Quand les militaires avaient pris le pouvoir au Pakistan, les déclarations du général Zia, leur chef, sur leur volonté d'organiser rapidement des élections libres avaient été accueillies avec scepticisme. Il est bien rare que des putschistes tiennent de telles promesses, et beaucoup pensaient que la démocratie avait cessé d'exister dans un pays où ce mot conservait quelque sens malgré les abus du pouvoir et les inégalités sociales.

En acceptant que son parti soit présent aux élections du 18 octobre prochain, M. Bhutto rend, lui aussi, un service à la démocratie. Son boycottage par l'ancien parti gouvernemental aurait privé le scrutin de signification et aurait pu marquer le début de nouveaux troubles, le pouvoir ne pouvant se réclamer de sa légitimité. Les incidents les plus sanglants qui se sont produits au printemps ont commencé après que l'Alliance nationale pakistanaise, coalition des partis d'opposition à M. Bhutto, eut boycotté les élections régionales du 10 mars pour protester contre le « truquage » des élections nationales qui avaient eu lieu quelques jours auparavant.

M. Bhutto a beaucoup hésité avant de prendre sa décision, et a même cherché, semble-t-il, à créer une diversion. Il prétendait, il y a quelques jours, qu'il était plus « important » pour lui de pouvoir se laver devant la justice des « calomnies » dont il était victime que de s'engager dans une campagne pour des élections qualifiées d'affaire « secondaire » face au danger d'éclatement de la fédération pakistanaise.

Le dilemme était cruel pour l'ancien premier ministre. En refusant de se présenter, sous prétexte de « protester » contre le coup de force des militaires, il risquait de se trouver écarté pour longtemps de la scène politique. En se lançant dans la bataille, avec ses partisans, il n'est nullement assuré de la victoire, étant privé de l'avantage considérable que constituait auparavant pour lui le contrôle de l'administration et la possibilité de distribuer les prébendes.

Les militaires, qui se portent garants de la régularité du prochain scrutin, seront-ils vraiment impartiaux ? Avant de faire libérer M. Bhutto et les dirigeants de l'ancienne opposition, arrêtés les uns et les autres le jour du coup d'Etat, le général Zia s'est entretenu personnellement avec chacun, dans une atmosphère « cordiale », a-t-on dit. L'ancien premier ministre a cependant déclaré, le 3 août : « Les militaires veulent que nous participions aux élections parce qu'ils veulent que nous les perdions. »

Les premières mesures prises par le général Zia — par exemple la rédaction d'un code pénal fondé sur « la loi de l'islam » — donnent effectivement à penser qu'il est plus éloigné de M. Bhutto, l'homme qui veut faire du Pakistan une « nation moderne », que de l'Alliance nationale, dont les quatre principales tendances représentent diverses écoles de la pensée islamique traditionnelle.

En matière de politique étrangère, le général Zia paraissait également avoir des vues assez différentes de celles de M. Bhutto, qui suivait une politique d'équilibre entre les grandes puissances. Le général Zia passait pour pro-occidental, ce qui n'avait pas empêché son gouvernement de protester en juillet contre les propos de M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, qui avait déclaré à New-Delhi que l'Inde pourrait jouer un rôle de « leadership » dans le sous-continent. Il est possible que la crainte commune d'affaiblir le pays face au puissant voisin indien soit à l'origine de l'accord entre les autorités militaires, le parti de M. Bhutto et l'Alliance nationale pour s'en remettre à l'arbitrage du peuple, quelles que soient les arrière-pensées de chacun.

(Lire nos informations page 22.)

La conférence sur la sécurité européenne reprendra le 4 octobre à Belgrade

La « Pravda » attaque vivement la politique américaine

La conférence préparatoire sur la coopération et la sécurité en Europe, réunie depuis le 15 juin à Belgrade, est parvenue, le mercredi 3 août, à un accord de principe dont le président de séance devait donner lecture ce jeudi. La conférence principale, qui fera le point de l'application des mesures arrêtées il y a deux ans à Helsinki, s'ouvrira le 4 octobre à Belgrade.

La plus grande difficulté tenait à la durée de la future réunion. Celle-ci pourrait se prolonger jusqu'à la mi-février 1978. Elle ne se séparera qu'après avoir adopté un document final et s'être fixé un nouveau rendez-vous. Cette décision a été prise à la suite d'une concession soviétique. Toutefois la Pravda *a à nouveau attaqué, le mercredi 3 août, la politique américaine, comme empreinte de « défiance et d'hostilité » à l'égard de l'U.R.S.S.*

De notre correspondant

Belgrade. — L'accord a été réalisé après une certaine tension au début de la semaine. Le revirement s'est produit à la suite de concessions soviétiques jugées satisfaisantes par les Neuf et les Etats-Unis. M. Vorontzov a déclaré, mercredi, que l'U.R.S.S. acceptait « *le projet espagnol de solution aux questions non résolue..* » (*le Monde* du 31 juillet-1er août) et qu'elle était disposée à le compléter par une « *déclaration* » du président de séance répondant aux objections que les Occidentaux avaient exprimées à son égard. Cette déclaration, inscrite au procès-verbal, fera partie intégrante des décisions de la conférence préparatoire.

Dégradation du climat international

Le point le plus litigieux portait sur la durée de la conférence principale, qui devait être limitée pour les Soviétiques, sans limite précise pour les Occidentaux. L'accord prévoit qu'elle commencera le 4 octobre et prendra fin le 22 décembre. Si à cette date elle n'a pas rempli son mandat, les travaux seront interrompus, reprendront à la mi-janvier et dureront jusqu'à la mi-février environ. Ces délais sont considérés comme suffisants pour que la conférence travaille sans précipitation. Au cas où, à la mi-février, certains participants voudraient clore la conférence principale en l'absence d'un accord sur un document final, il est rappelé (et c'est notamment l'objet de la « *déclaration du président* ») que le « *consensus* » est nécessaire. Autrement dit, la conférence ne pourra se séparer si une délégation s'y oppose. Il y a donc là une nouvelle possibilité de prolongement au-delà de la mi-février.

Il est en outre précisé, comme le voulaient les Occidentaux, ainsi que les autres, les non-alignés et la Roumanie, que, « *en tout cas* », la réunion principale ne saurait s'achever sans l'adoption d'un document final et sans que soient fixés la date et le lieu d'une prochaine réunion, analogue à celle de Belgrade (on cite les noms de Vienne, Madrid et Bucarest).

La réunion préparatoire a décidé la création de cinq groupes de travail subsidiaires et fixé la durée de leurs travaux et leurs rapports avec les séances plénières. De cette manière, la conférence principale sera débarrassée de certains problèmes de procédure et pourra se consacrer davantage aux problèmes politiques, notamment à l'examen « *systématique, ordonné et structuré* » des différents chapitres de l'Acte final d'Helsinki, à l'analyse de ce qui a été réalisé depuis deux ans et à la détermination des tâches ultérieures.

Les sept semaines de la réunion préparatoire ne furent marquées ni par des éclats ni par des affrontements. Néanmoins, les travaux ont avancé très lentement et se sont heurtés à des difficultés qui ont révélé la dégradation du climat international.

PAUL YANKOVITCH.

AU JOUR LE JOUR

Offensif et inoffensif

Tout le monde sait maintenant qu'une grenade offensive est ainsi appelée précisément parce qu'elle est inoffensive.

Et, en effet, du point de vue de celui qui la lance et qui, en principe, se dirige vers l'objectif, elle est moins dangereuse qu'une grenade défensive lancée d'une position abritée.

Pour celui qui la reçoit, c'est une autre affaire. S'il ne prend la précaution de se trouver à l'extérieur des quelque 300 mètres carrés qui entourent le point d'impact, il a de forte chance de ne jamais savoir de quel type de grenade il s'agissait.

Mais qu'il se rassure, comme l'a dit autrefois un célèbre responsable du maintien de l'ordre : Dieu finit par reconnaître les siens.

ROBERT ESCARPIT.

La politique de défense divise toujours P.C. et P.S.

M. Georges Marchais a donné, mercredi 3 août, dans les studios de TF 1, un tour extrêmement vif au désaccord qui sépare son parti du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche sur la question de la défense (nos dernières éditions d'hier). Dénonçant, dans la proposition d'un référendum sur le maintien de l'arme nucléaire faite le 26 juillet par M. Mitterrand, un « faux pas » de nature à « affaiblir l'union de la gauche », il a souligné qu'une « divergence profonde » oppose les deux formations sur ce point.

Si M. Robert Fabre, *président du M.R.G., a voulu ne voir* dans les propos du secrétaire général du P.C.F. que le signe d'un « déphasage » dû aux vacances que vient de prendre M. Marchais, M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du P.S., s'est étonné de l'« agressivité antisocialiste » du dirigeant communiste.

« *François Mitterrand a mis la gauche en état de faiblesse. Il a porté un coup à la gauche. Il faut qu'il fasse attention, parce qu'on ne peut pas se permettre comme ça des faux pas...* » La proposition d'un référendum sur le maintien de l'arme nucléaire, qui avait tout d'abord été considérée comme « *une méthode parmi d'autres* » par les représentants du parti communiste au groupe chargé d'actualiser le programme commun, est devenue, dans la bouche de M. Marchais, une atteinte dangereuse à la « crédibilité » de la politique préconisée par l'union de la gauche. Le caractère apparemment outrancier du propos dénote, une fois de plus, la méfiance des dirigeants communistes à l'égard de M. Mitterrand, chez qui M. Marchais avait déjà soupçonné, au lendemain du congrès socialiste de Nantes, la tentation d'apparaître comme un « *homme providentiel* ».

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 4.)

Devoirs de vacances

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le mois d'août constitue traditionnellement un moment privilégié dans la vie politique. La moitié des Français sont en vacances, en reviennent ou vont partir ; les autres sont tout *à leurs soucis du moment, la moisson* ou les préparatifs des vendanges, le travail saisonnier ou, pour les plus malchanceux, bien nombreux, hélas ! cette année, la recherche d'un emploi, l'angoisse du chômage.

Alors le pouvoir met à profit cet instant d'inattention quasi générale pour dévaluer le franc, liquider une crise — celle de Lip, par exemple, — remanier ou même changer le gouvernement, *augmenter subrepticement* les tarifs des services publics, avec l'espoir que les remous seront vite amortis. C'est aussi simple que cela.

De leur côté, les dirigeants politiques de tout bord, qui, eux aussi, prennent des vacances, mais pas tous aux mêmes dates, en profitent *régulièrement pour régler quelques* comptes à coups de « petites *phrases* ». La réplique de l'adversaire ou du partenaire tarde, et l'on s'efforce ainsi de se mettre en position de force en vue des affrontements de la rentrée. Là aussi, c'est une tradition solidement établie.

(Lire la suite page 5.)

Les Comores, Etat lycéen

Indépendant depuis le 16 juillet 1975, mais amputé de Mayotte demeurée française, l'Etat des Comores a célébré, le 3 août, le deuxième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Ali Soilih. Celui-ci avait renversé M. Ahmed Abdallah, premier et éphémère président de la jeune République.

Tandis que les institutions politiques sont régies par « une loi fondamentale » adoptée par le Conseil national populaire le 23 avril dernier, M. Soilih partage, en fait, le pouvoir avec une génération de jeunes militants. Notre envoyé spécial fait le point de la situation dans un Etat qui, en quelques mois, a voulu faire table rase du passé.

I. — Un cyclone politique

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Moroni. — Au premier contact, le changement ne se perçoit guère. L'arrivée du DC-4 d'Air Comores attire comme autrefois les badauds. La serveuse et les gendarmes français ont dû partir en décembre 1975, quand Paris a replié tout son monde sur Mayotte et la Réunion. Mais, autour de la piscine de l'hôtel Cœlacanthe et sur les deux plages d'Issandra, les Européens continuent de bronzer au soleil. L'aide internationale est venue, avec retard, combler les vides laissés par le départ des Français. La vie apparemment tranquille d'îles un peu perdues à mi-chemin entre l'Afrique et Madagascar n'en semble pas trop affectée.

En décembre 1975, au terme de six mois de crises dans lesquelles elle n'eut pas toujours le beau rôle, l'administration française est partie en claquant la porte. Huit jours pour évacuer quelque quatre cents personnes (fonctionnaires, coopérants et leurs familles). On laissait derrière soi des bureaux vides de leurs dossiers les plus compromettants, des ministères sans directeurs, une antenne de radio sans techniciens... La France n'avait pas développé les îles, se bornant à les occuper et à subventionner des importations alimentaires (le riz) et, ici et là, la construction d'une nouvelle mosquée. Sur les trois des quatre îles de l'archipel qui composent le nouvel Etat indépendant : Grande-Comore, Mohéli et Anjouan, le rideau d'une colonisation manquée est tombé sans gloire. Mais le départ des Français a entraîné un véritable cyclone politique.

Comme l'ancien président Abdallah, qu'il a chassé du pouvoir le 3 août 1976, le nouveau chef de l'Etat, M. Ali Soilih, compte pourtant quelques Français dans son entourage : M. Yves Le Bret, ancien directeur d'Air Comores promu « *ambassadeur itinérant plénipotentiaire de l'Etat comorien auprès des pays occidentaux* », dont la quête de reconnaissances officielles semble fructueuse ; M. Hervé Chagnou, l'un des rédacteurs de la « *loi fondamentale* », conseiller à la présidence et qui passe pour l'« *idéologue* » du régime ; enfin, M. Chanudet, qui a troqué, depuis la nationalisation de l'hôtellerie, la propriété de l'hôtel Cœlacanthe contre la direction du tourisme aux Comores.

Une aide internationale commence à prendre le relais de l'assistance française. Dans l'enseignement, une soixantaine de francophones — Tunisiens, Sénégalais, Béninois, Belges, Canadiens — ont remplacé les professeurs français. Trois médecins chinois ont effectué une tournée à Anjouan. Sept Italiens assurent le fonctionnement de l'hôpital de Moroni. Le Fonds européen de développement s'est installé à proximité. Les Suisses vont monter la première imprimerie de l'archipel, privé jusqu'à présent de toute publication. Le programme le plus important demeure cependant celui des Nations unies avec plus de 4 millions de dollars de dépenses prévues en 1977, soit environ 15 dollars par tête d'habitant (si l'on évalue la population à un quart de million de personnes, Mayotte exclue, ce qui paraît plus vraisemblable que le chiffre de deux cent soixante-dix-sept mille affiché par les autorités locales).

(Lire la suite page 4.)

La croissance américaine n'est pas menacée estime l'O.C.D.E.

Les Etats-Unis soufflent quelque peu après la forte reprise de leur activité économique. Pause ou rechute ? Pour les experts de l'O.C.D.E. qui viennent de publier un rapport sur l'économie américaine, l'actuel ralentissement de la croissance n'est pas le signe précurseur d'une détérioration de la conjoncture.

Les Américains ont été les premiers — et jusqu'ici presque les seuls — à prendre avec netteté et force le chemin de la reprise. Au cours des six premiers mois de cette année, l'économie des Etats-Unis a progressé, en dépit des rigueurs de l'hiver, au rythme annuel très vif de quelque 7 %. Cette course en solitaire — et des achats massifs de pétrole — ont provoqué un déficit très important de la balance commerciale américaine, près de huit fois plus élevé que celui enregistré en France pour le premier semestre.

La croissance économique des Etats-Unis ne pouvait dès lors que se ralentir, estime-t-on à Washington, pour revenir à un rythme de 5 % durant le deuxième semestre 1977. L'indice global de l'activité, qui est censé annoncer l'évolution de la conjoncture, a baissé, en juin pour le deuxième mois consécutif. Le retour à une allure plus raisonnable est d'ailleurs souhaité par ceux qui craignent une nouvelle poussée des prix.

Pour les experts de l'O.C.D.E., l'actuel ralentissement de la croissance n'est pas le signe précurseur d'une détérioration de la conjoncture *outre-Atlantique* (lire page 19). La construction de logements et la consommation privée vont, selon eux, rester les principaux moteurs d'une reprise qui se poursuivra « *vigoureusement* » jusqu'à la fin du premier semestre 1978. Le chômage diminuerait, alors que la hausse annuelle des prix serait d'environ 7 %.

Les Américains peuvent se prévaloir d'être le principal soutien de la conjoncture mondiale. Toutefois, en annonçant, avec ostentation, un déficit commercial considérable pour l'année, ne cherchent-ils pas à contraindre les Japonais et les Allemands à réduire leur excédent ? De même, en laissant, avec une apparente indifférence, baisser le dollar ne contribuent-ils pas à renforcer la compétitivité de leurs produits ? En tout état de cause, la concurrence américaine sera sans doute, comme le note à son retour des Etats-Unis M. Jacques Ferry, vice-président du patronat français, plus dure, alors même que Washington joue déjà de sa puissance pour imposer des limitations « volontaires » à l'expansion commerciale de certains pays.

Reste qu'actuellement les Etats-Unis sont le seul pays du monde capitaliste à jouer franchement le jeu de la relance par la demande intérieure. Si les effets d'entraînement de cette politique délibérément expansionniste ne sont pas plus sensibles sur la croissance en Europe c'est que les deux grands pays à monnaie forte — l'Allemagne et le Japon — n'ont pas suivi la même voie.

LA MORT DE L'ETHNOLOGUE PIERRE CLASTRES

Une pensée contre l'Etat

Nous apprenons la mort de l'ethnologue Pierre Clastres, survenue accidentellement le vendredi 29 juillet.

Tourmenté, passionné et ignorant les concessions, Pierre Clastres, dix ans avant 1968, fit partie de cette génération de jeunes philosophes qui rompirent sans ménagements avec le système universitaire. En refusant de passer l'agrégation, voie royale qu'il aurait pu emprunter avec aisance, il se détournait d'une carrière facile mais aussi d'un enseignement qui lui semblait vieux. Condisciple de Lucien Sebag, il se tourna avec lui vers le seul terrain de recherche alors accessible aux philosophes en sécession : l'ethnologie.

Sous le patronage de Lévi-Strauss, son ton personnel s'affirme rapidement. Pour lui, l'ethnologie n'est pas un compilateur de richesses, un archiviste des cultures primitives, mais un penseur politique. Dans le même esprit, certains de ses confrères se lancent dans un combat contre l'ethnocide. Mais, avec Jacques Lizot, Pierres Clastres ne nourrit aucun espoir de sauvetage. Les Indiens auxquels il consacre ses travaux sont irrémédiablement voués à la destruction. Son séjour chez les Guayaki, dont il ramène un ouvrage resplendissant, « Chronique des Indiens Guayaki » (1), le renforce dans cette lucidité désespérée. Pourtant, même moribondes, même mortes, ces sociétés indiennes nous parlent, et l'irremplaçable volonté d'entendre qui anime Clastres dépouille leur langage des scories de l'interprétation traditionnelle : elles nous parlent de la plus contemporaine, de la plus présente de nos préoccupations, elles nous parlent du pouvoir.

XAVIER DELCOURT.

(Lire la suite page 9.)

(1) Plon. Coll. « Terre humaine ».

DIPLOMATIE

Présent à la conférence de l'ASEAN

Le Japon entend jouer un rôle politique accru en Asie du Sud-Est

Le premier ministre malaisien, M. Datuk Hussein, a ouvert, jeudi 4 août, à Kuala-Lumpur, la conférence « au sommet » de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) (« le Monde » du 4 août). Les relations des pays membres de l'association (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) avec Tokyo seront l'un des thèmes importants des discussions. M. Fukuda, premier ministre japonais, participera à la conférence de Kuala-Lumpur, qui s'élargira le 6 août au Japon, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

La présence de M. Fukuda aux assises de l'ASEAN s'explique par la volonté du Japon de jouer un rôle politique, et non plus seulement *économique*, en *Asie du Sud-Est*.

De notre correspondant

Tokyo. — M. Fukuda est un homme trop prudent pour souligner les nouvelles visées de la diplomatie asiatique du Japon. Il reste que celui-ci, puissance industrielle dominante en Asie, tend à s'affirmer comme le tuteur de la région. Cette évolution s'explique par un changement notable de l'attitude des pays de la région à l'égard de Tokyo. Les manifestations d'hostilité envers le Japon, les accusations d' « *agressivité commerciale* » et d' « *impérialisme* » auxquelles avait donné lieu la tournée de M. Tanaka, alors premier ministre, en Asie du Sud-Est, en 1974, ne sont plus de mise. Loin de faire preuve de la froideur avec laquelle ils avaient rejeté, l'année dernière, la proposition de M. Miki de *participer à la conférence de* l'ASEAN à Bali, les dirigeants des cinq pays membres de cette organisation sont aujourd'hui demandeurs : ils se sont succédé à Tokyo ces derniers mois pour presser les Japonais de les aider, et demander notamment à M. Fukuda de se rendre à Kuala-Lumpur.

L'idylle entre l'ASEAN et le Japon s'inscrit en fait dans le contexte de la nouvelle politique américaine en Asie. Le basculement *de l'Indochine dans le camp* socialiste a conduit Washington à infléchir sa stratégie : l'axe de la présence américaine ne passe plus désormais sur le continent asiatique, mais au large de celui-ci. Il suit le tracé presque continu des grands archipels (Indonésie, Philippines, Japon). Cherchant à éviter d'avoir à intervenir automatiquement sur le continent, les Etats-Unis entendent surtout désormais contrôler les grandes routes maritimes.

Bien que M. Vance, secrétaire d'Etat, ait affirmé la volonté des Etats-Unis de demeurer « *une puissance asiatique* » au cours d'une conférence devant l'Asian Society de New-York, les dirigeants de l'ASEAN sont conscients que l'époque de la « *pax americana* » est révolue. Le retrait progressif des troupes américaines *stationnées en Corée du Sud* confirme à leurs yeux que les Etats-Unis se replient sur eux-mêmes, préférant à la recherche des pactes militaires du type de l'OTASE (qui a cessé d'exister le 1er juillet dernier) une politique d'assistance et de présence économique.

Désappointés par le peu d'intérêt que leur témoigne Washington, inquiets de l'existence d'une Indochine socialiste, les pays de l'ASEAN estiment que le temps n'est plus aux « *crispations nationalistes* » anti-japonaises. Conscients en outre qu'ils n'ont *guère à attendre d'une* Australie protectionniste, et pas plus optimistes en ce qui concerne la Nouvelle-Zélande, ils ont concentré leurs espoirs sur le Japon.

En fait, après avoir indirectement mais activement soutenu l'effort de guerre américain en Indochine, les Japonais apparaissent aujourd'hui comme les principaux artisans d'une intégration de l'Asie du Sud-Est non communiste dans un ensemble régional, sur lequel ils auront, avec la bénédiction de Washington, une influence déterminante.

Géographiquement et historiquement, l'Asie du Sud-Est est le champ d'action désigné du Japon : source de matières premières, marché d'exportation, réservoir de main-d'œuvre à bas prix pour la sous-traitance, la région joue, d'autre part, un rôle stratégique essentiel pour Tokyo. Elle est en effet sur le passage des routes maritimes qui relient l'archipel à l'Europe, et surtout au Proche-Orient d'où proviennent 80 % des hydrocarbures consommés par le Japon. Toute remise en cause de la stabilité de la zone aurait des conséquences *immédiates* sur la sécurité des approvisionnements nippons en pétrole.

Les craintes du Vietnam

Un renforcement des liens entre l'ASEAN et le Japon peut s'opérer d'autant plus facilement qu'il ne *suscite* pratiquement pas de résistance de la part de Pékin même si, sur le plan des principes, la mainmise du Japon sur l'Asie du Sud-Est constitue, d'un point de *vue marxiste, une atteinte au* nationalisme et à l'indépendance des pays concernés. Tout en se félicitant des efforts pour renforcer l'ASEAN, Pékin, qui a resserré *au cours des deux dernières an*nées ses relations avec tous les membres de l'organisation, estime qu'en dernière analyse la présence *nippo-américaine* dans la région est un contrepoids aux manœuvres de l'U.R.S.S.

Le nouvel ordre économique et politique qui tend à s'instaurer en Asie du Sud-Est, sous une houlette nippone discrète, suscite en revanche de vives réactions à Hanoï. *Le* quotidien vietnamien *Nhan Dan* a récemment dénoncé la « *conspiration expansionniste nippo - américaine* » dans la région. Les Vietnamiens craignent surtout que l'ASEAN, qui a eu, jusqu'à présent, une vocation économique, ne devienne une alliance militaire, se substituant en quelque sorte à l'OTASE. Singapour et les Philippines sont apparemment partisans d'une telle évolution.

Sans qu'il soit concevable pour l'instant que le Japon prenne un engagement militaire quelconque en Asie du Sud-Est (ce que sa Constitution lui interdit), le rôle plus actif qu'il est amené à jouer dans la région n'en modifie pas *moins* le caractère de l'association, qui se dit animée de la volonté de créer « *une zone de paix et de neutralité* ». Le poids de Tokyo — principal allié des Etats-Unis *en Asie* — peut *difficilement* concourrir à renforcer le neutralisme de l'association.

Les Japonais, contrairement aux Américains, ont toujours vu l'Asie du Sud-Est non pas comme une mosaïque de pays mais comme un ensemble. Ils souhaitent depuis longtemps la création *d'une sorte de marché commun* asiatique dont leur pays serait le pilier. Des tentatives ont eu lieu par le passé : en 1966, M. Miki, alors ministre des affaires étrangères, *lançait* l'idée de « *zone Asie-Pacifique* » qui regrouperait les pays d'Asie et du Pacifique en une organisation économique. Cette idée refit surface à la suite de la réunion au « sommet » de Rambouillet en 1975. L'année suivante, Tokyo sortait un nouveau projet, l'*Asia New Deal*, dont l'objectif est le doublement de la production de riz dans la région au cours des quinze prochaines années.

Depuis plusieurs mois, les Japo- mules *de relations* avec l'ASEAN. La première consisterait en un accord à long terme qui garantirait la stabilité du marché et des prix des matières premières et des denrées alimentaires en provenance des pays de l'ASEAN et aboutirait à leur accorder des tarifs préférentiels. Une seconde solution a été proposée par Singapour. Elle consisterait en un accord du type de celui de Lomé qui garantirait aux cinq la stabilité des prix de leurs produits par le jeu d'un Fonds de soutien.

M. Fukuda n'a pas encore fait connaître ses vues quant aux relations de l'ASEAN et du Japon. *Apparemment* il *ne souhaite* pas aller trop loin dans la création d'une zone intégrée avec tarifs préférentiels (qui pourraient aller à l'encontre des *dispositions du GATT) et* un abaissement des barrières douanières. Des allégements sont néanmoins envisagées, notamment en ce qui concerne les produits agricoles.

Si Tokyo ne compte pas donner une réponse immédiate aux demandes de l'ASEAN, les Japonais sont néanmoins conscients que ses membres sont hostiles à la « *division verticale du travail* » qui caractérise leurs relations avec le Japon (celui-ci achetant des matières premières et revendant les produits finis en encaissant la plus-value). Aussi M. Fukuda n'arrivera-t-il pas à Kuala-Lumpur les mains vides. Il a pratiquement donné son accord au financement de quatre projets industriels en Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande et à Singapour. Coût total : 1 milliard de dollars. A chaque pays le Japon accordera, en outre, des crédits en yens pour d'autres opérations.

Malgré son apparente bonne volonté, le Japon n'entend pas prendre des mesures concrètes pour résoudre le problème crucial de son excédent commercial. A l'exception de l'Indonésie — grâce à ses exportations de pétrole, — tous les pays de l'ASEAN ont un déficit commercial considérable avec le Japon, qui a fait peser *lourdement sur ses partenaires* asiatiques le redressement spectaculaire de sa balance des paiements. A Tokyo, on fait valoir que l'objectif primordial doit être la reprise de l'activité économique nippone qui sera un moteur pour l'économie des pays de la région. Durement touchés par la récession mondiale, les pays de l'ASEAN, dont la dette extérieure cumulée s'élevait en 1975 à près de 12 milliards de dollars, n'ont guère d'autre choix pour l'ins*tant que d'entrer dans le giron* japonais.

PHILIPPE PONS.

EUROPE

APRÈS LA MORT DE Mgr MAKARIOS

Les partis politiques désigneraient un candidat commun à la présidence

De notre correspondant

Nicosie. — Alors que des milliers de Chypriotes grecs affluent à la cathédrale Saint-Jean de Nicosie pour rendre un ultime hommage au président Makarios, le problème de sa succession est d'ores et déjà posé. Les chefs des quatre principaux partis politiques de l'île : MM. Spyros Kyprianou (du parti démocratique), qui assure l'intérim conformément à la Constitution, Ezechiel Papaloannou (parti communiste Akel), Vassos Lyssaridès (parti socialiste Edek), et Glafcos Cleridès (Rassemblement démocratique), se sont rencontrés les 3 et 4 août.

Au cours de leur réunion de mercredi matin, quelques minutes seulement après la mort de Mgr Makarios, les quatre politiciens ont décidé de « *se conformer strictement, et sans le moindre écart, aux dispositions de la Constitution en ce qui concerne la succession de Mgr Makarios* ».

Selon la Constitution, les élections présidentielles doivent avoir lieu dans les quarante-cinq jours. Il n'est pas exclu, toutefois, qu'elles soient organisées avant l'expiration de ce délai, car les quatre partis semblent pencher en faveur de la nomination d'un candidat commun, pour éviter une campagne électorale en période de deuil. En ce cas, les élections n'auraient pas lieu dans l'immédiat mais en février prochain, terme du mandat de cinq ans du chef de l'Etat. Le candidat unique exercerait, entre-temps, les fonctions de président de la République. Il s'agira très probablement de M. Spyros Kyprianou, si son état de santé lui permet d'assumer cette charge. Il a, en effet, souffert récemment de troubles cardiaques.

DIMITRI ANDREOU.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a envoyé à M. Spyros Kyprianou un télégrame de condoléances qui affirme notamment : « *La France, qui souhaite ardemment l'établissement d'une paix durable à Chypre, gardera vivant le souvenir de celui qui en fut avec autorité et dévouement le premier président.* »

● *Le maréchal Tito* s'est exprimé en termes particulièrement chaleureux dans son télégramme : « *La disparition prématurée du président Makarios a fait perdre au peuple chypriote son grand guide, qui avait donné, en tant qu'homme politique et homme d'Etat exceptionnel, une contribution inappréciable à la lutte pour la liberté de son peuple et pour la pleine affirmation de la République de Chypre indépendante et non alignée (...).*

● *M. Bulent Ecevit*, leader du Parti républicain du peuple, qui dirigeait le gouvernement turc lors de l'invasion de Chypre en 1974, a adressé ses condoléances aux Grecs de Chypre

Sous la tiare d'or...

Nicosie (A.F.P.). — Devant la *dépouille embaumée de l'archevêque* Makarios exposée sous la nef de la cathédrale Saint-Jean-Chrisostome, proche de l'archevêché, la population grecque chypriote défile silencieusement.

La splendeur des ornements archiépiscopaux dont le défunt *est revêtu contraste avec la* modestie du cercueil de chêne dans lequel il repose. Sous la tiare d'or sertie de turquoises, le visage est serein. La main droite repose sur un évangile richement décoré et, aux pieds de la dépouille, le bleu et l'or des drapeaux grec et chypriote s'entremêlent.

Sur la cape brodée d'or et d'argent, se détache, en relief, l'aigle à deux têtes, symbole de l'Eglise de Chypre. Quatre officiers de l'armée chypriote montent la garde et, à la tête du cercueil, deux prélats prient en silence.

Contrairement à ses prédécesseurs, Makarios III sera le premier archevêque de Chypre à être enterré dans un cercueil. *Makarios II fut le dernier à être* inhumé, conformément à une tradition ancestrale de l'Eglise chypriote, assis sur son siège de prélat. Le synode des évêques a mis fin à cette pratique.

Anéantie par le chagrin et l'angoisse du lendemain, la population chypriote reste terrée derrière des fenêtres et des portes closes. Les magasins ont baissé leurs rideaux, et les rues *sont vides*.

Devant le portail de la cathédrale, des milliers de personnes attendent sous un soleil de feu. Une à une, elles vont défiler, les yeux humides, devant la dépouille et baiser, à leur tour, la main posée sur l'Evangile.

Un long cri troue parfois le silence recueilli. « *Pourquoi nous as-tu quitté ?* », demande, en baisant la main de l'archevêque, une femme en pleurs. Un paralytique est soulevé de sa chaise roulante pour pouvoir, lui aussi, se pencher sur le cercueil.

● PRECISION. — Une légère erreur, due à une transmission *défectueuse*, s'est glissée *dans* l'article nécrologique consacré à Mgr Makarios (*le Monde* du 4 août). L'ethnarque n'a pas unilatéralement amendé la Constitution en 1963, comme nous l'avons écrit. Il a proposé des amendements qui ont été refusés par les Turcs. Des incidents violents ont alors éclaté, qui ont eu pour effet la séparation des deux communautés et la mise en sommeil de diverses dispositions constitutionnelles, notamment de celle *qui donnait un droit* de veto au vice-président (turc) de la République.

ATHÈNES RÉAFFIRME SON « SOUTIEN A LA LUTTE DES CHYPRIOTES »

(. : notre correspondant.)

Athènes. — Le président de la République, M. Constantin Tsatsos, assistera lundi aux obsèques de Mgr Makarios, et le gouvernement sera représenté par M. Georges Ralis, ministre de l'éducation. Tous les chefs des partis de l'opposition se rendront également à Nicosie.

Dans son message à M. Kyprianou, le premier ministre, M. Caramanlis, note que la mort de Mgr Makarios survient « *au moment même où sa présence n'était pas seulement précieuse, mais relevait d'une nécessité nationale* ». Il précise qu'en ce moment critique « *la Grèce continuera à assurer son constant soutien à la lutte menée par les Chypriotes* ».

La presse est unanime à assurer aux Chypriotes que le peuple grec se trouve plus que jamais à leurs côtés. Ainsi, le quotidien de droite *Elephteros Kosmos* écrit : « *Aujourd'hui que Chypre, douloureuse et martyrisée, est orpheline, nous renouvelons notre serment d'être toujours présents dans la lutte menée par l'hellénisme chypriote.* » Les quotidiens *Kathemerini* (indépendant) et *Vima* (libéral) estiment que le deuil qui frappe les Chypriotes ne peut que les pousser à s'unir étroitement.

MARC MARCEAU.

Les commentaires de la presse turque

LA FIN D'UN CERTAIN ÉQUILIBRE

Les quotidiens turcs s'inquiètent, ce jeudi, des conséquences de la disparition de Mgr Makarios pour l'avenir de la négociation au sujet de Chypre.

Hurriyet (le plus fort tirage des journaux turcs) estime notamment : « *N'ayant plus devant nous un politicien aussi habile que Makarios, nous devons être plus actifs dans la négociation et trouver les moyens d'aboutir à une solution. Makarios est mort mais l'espoir de paix s'est accru dans l'île.* »

Tout en rappelant que la République turque et l'Etat fédéré turc de Chypre ne considéraient pas Mgr Makarios comme le président légitime de l'Etat chypriote, *Cumhuriyet* (*gauche*) estime que sa mort signifie la « *fin d'un certain équilibre* ».

Quel que soit le vainqueur de la lutte qui va s'engager pour la succession, fait remarquer *Gunaydin* (indépendant), les chances de paix et d'union dans la partie sud de l'île paraissent faibles. On ferait preuve d'un optimisme exagéré en croyant que le successeur de l'ethnarque pourra suivre une autre voie que celle de « *la lutte à longue échéance* » préconisée par Makarios lui-même.

● *Un registre de condoléances* sera ouvert à l'ambassade de la République de Chypre, 23, rue Galilée, Paris-16e, les 5, 6 et 8 août, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h.

Une messe sera célébrée le *14 août* à 11 h. 30 en l'église orthodoxe Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

A travers le monde

République Sud-Africaine

● LE GOUVERNEMENT pourrait organiser des élections avant le mois d'octobre à Soweto, a annoncé, mercredi 3 août, le ministre de l'administration bantoue, M. M. C. Botha. Elles auraient pour but de désigner les membres d'un conseil de communauté et non pas d'un conseil autonome, comme l'exige le Comité des Dix, qui regroupe les représentants de plusieurs organisations noires. D'autre part, les brefs et violents affrontements qui éclatent plusieurs fois par jour, à Soweto, entre manifestants et policiers, ont fait mercredi une nouvelle victime, un jeune lycéen de seize ans. — *(Corresp.)*

Mexique

● *M. GUSTAVO DIAZ ORDAZ*, AMBASSADEUR DU MEXIQUE A MADRID, a donné sa démission quinze jours à peine après avoir présenté ses lettres de créance. L'ancien président de la République avait été nommé à ce poste à la suite du rétablissement, le 28 mars, *des relations diplomatiques* entre le Mexique et l'Espagne. — *(A.F.P.)*

ASIE

Philippines

LA COMMISSION INTERNATIONALE DE JURISTES DÉPLORE LE « DÉCLIN DE LA DÉMOCRATIE » A MANILLE

De notre correspondante

Genève. — La commission internationale de juristes (C.I.J.), dont le siège est à Genève, vient de faire paraître un rapport intitulé « Le déclin de la démocratie aux Philippines », à la suite d'une mission d'enquête d'une durée d'un an et demi menée par trois de ses experts. Ceux-ci ont notamment rencontré, au cours de leur séjour, le président Ferdinand *Marcos* et plusieurs ministres philippins, le procureur général, des fonctionnaires et des ecclésiastiques, et ont pu visiter des centres de *détention où ils se sont* entretenus avec des prisonniers politiques.

Leur principale conclusion est que la loi martiale, proclamée à *Manille le 21 septembre 1972*, n'est maintenue que pour consolider le pouvoir personnel du président Marcos, au prix d'une « suspension presque totale des libertés civiles et politiques ». Le rapport s'étend sur la mise en congé du Parlement, l'interdiction de toute activité politique, les restrictions apportées à l'exercice des libertés fondamentales, la détention prolongée sans procès des membres de l'opposition, et la suprématie des tribunaux militaires *sur le* pouvoir judiciaire.

Selon le rapport, quelque soixante mille personnes ont été arrêtées après l'entrée en vigueur de la *loi martiale* ; quatre mille cinq cent cinquante-trois étaient encore détenues quand les enquêteurs ont rédigé leurs conclusions. Le rapport fait état de *vingt-quatre cas* de torture et de mauvais traitements, notamment celui de Saturnino Ocampo, rédacteur économique du *Manila Times*, battu, soumis au supplice des électrodes, brûlé aux mamelons et aux parties génitales, et contraint d'avaler des excréments. — I. V.

[Notons qu'au *mois de juin* le président Marcos a annoncé son intention de rétablir les juridictions civiles pour les prisonniers politiques et a donné des instructions pour que l'usage de la torture cesse (« le Monde » du 21 juin). Il a également fait libeérer un millier de personnes arrêtées en vertu de la loi martiale.]

Chine

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général de l'O.N.U., est arrivé à Pékin jeudi 4 août pour une visite officielle d'une semaine en Chine où il s'était rendu une première fois en août 1972. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

Une commission gouvernementale préconise la modernisation du Foreign Office

De notre correspondant

Londres — Un pavé vient d'être jeté dans la mare de Whitehall : un rapport attendu depuis plusieurs mois et publié le mercredi 3 août, constate que l'influence de la Grande-Bretagne dans le monde a considérablement diminué et juge qu'il n'y a plus aucune raison de conserver une façade diplomatique datant de l'époque impériale.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne fait que plusieurs ministères, outre le Foreign Office, sont engagés dans la politique internationale, et la voix du Royaume-Uni se fait entendre de plus en plus par le canal de la Communauté. Considérant aussi que les formes modernes de communication ont considérablement réduit le rôle des ambassades, en permettant de régler certaines affaires à partir de Londres, le rapport propose la fermeture d'une vingtaine de représentations à l'étranger et de quelque trente-cinq consulats, ainsi que la suppression de près de cinq cents postes au sein du service diplomatique.

Les enquêteurs s'en prennent, par ailleurs, au style de vie des diplomates.

Les auteurs du rapport suggèrent la création d'un organisme commun qui regrouperait la politique étrangère, le commerce extérieur, la coopération et les problèmes économiques internationaux.

En matière culturelle, le rapport suggère que le British Council soit supprimé ou absorbé par le Foreign Office, à l'égard duquel il jouit actuellement d'une assez large autonomie. Les critiques du rapport, qui se font déjà entendre, ne manquent pas de souligner que les « exportations culturelles », même si leurs effets sont difficilement quantifiables, ne sont pas moins importantes que les exportations commerciales.

Une fois de plus, les services extérieurs de la B.B.C. se voient, d'autre part, remis en cause. Le rapport reconnaît que la B.B.C. remplit une fonction précieuse en assurant une information qui, dans la plupart des pays du globe, est reconnue comme objective et désintéressée. Mais les enquêteurs jugent qu'il est vain de diriger des émissions vers les pays développés, comme la France ou l'Allemagne, par exemple, dont les auditeurs disposent déjà de bonnes sources d'information. Les émissions destinées à l'étranger devraient être concentrées avant tout sur les pays communistes et ceux du tiers-monde. La réduction des programmes permettrait de dégager les ressources indispensables à la construction de nouveaux émetteurs capables de mieux faire entendre la voix de la Grande-Bretagne au-delà du « rideau de fer ».

JEAN WETZ.

République démocratique allemande

L'écrivain Sarah Kirsch s'exile à l'Ouest

Berlin-Est (Reuter). — L'écrivain Sarah Kirsch, l'une des personnalités littéraires les plus connues de la R.D.A., a indiqué, le mercredi 3 août qu'elle avait obtenu l'autorisation d'émigrer en Allemagne de l'Ouest.

Sarah Kirsch était l'un des douze écrivains qui, dans une pétition, avaient demandé au pouvoir, en novembre 1976, de revenir sur la décision de priver le poète Wolf Biermann de sa citoyenneté est-allemande.

Avec le départ de Sarah Kirsch, l'Allemagne de l'Est perd l'un de ses écrivains les plus talentueux, et jusqu'à une époque récente les moins rebelles. A la différence des poètes Wolf Biermann et Reiner Kunze ou du prosateur Thomas Brasch dont la distance, voire l'opposition envers le régime et sa politique culturelle étaient connues depuis plusieurs années — tous les trois vivent aujourd'hui à l'Ouest, — Sarah Kirsch, de son vrai nom Ingrid Bernstein, fut jusqu'à une époque récente un membre apparemment docile du SED, le parti communiste, et l'un des dirigeants de l'Union des écrivains. Sa solidarité avec le régime n'était pourtant pas aveugle, comme le montrent les premiers ennuis qu'elle eut dès 1973 avec les « bonzes » de la culture est-allemande, mécontents de son recueil *les Maximes merveilleuses*.

Après son engagement en faveur de Wolf Biermann, Sarah Kirsch fut rayé, en janvier dernier, de la liste des membres du parti et fut éliminé de la direction de l'Union des écrivains. Son nom avait toutefois continué de figurer ces derniers mois au sommaire de revues littéraires est-allemandes. Mais le silence officiel fait sur son dernier livre, *Vent arrière*, indiquait clairement que les autorités ne lui avaient pas pardonné sa revendication du droit à la critique. — M. L.

Allemagne fédérale

● SEPT MEMBRES DE LA FRACTION ARMEE ROUGE, organisation extrémiste de *gauche, plus connue sous le* nom de groupe Baader-Meinhof, ont entamé, le mercredi 3 août, une grève de la faim dans plusieurs prisons ouest-allemandes. Les grévistes, parmi lesquels figurent les quatre responsables de l'attaque contre l'ambassade de la R.F.A. à Stockholm en 1975, demandent leur transfert à la prison de Stammheim où sont incarcérés les dirigeants du groupe Baader. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Le Dash refuse d'entrer dans la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Jérusalem. — Estimant que les « conditions requises à son entrée dans la coalition gouvernementale n'ont pas été réunies », le parti Dash a décidé, dans la soirée du mercredi 3 août, de rompre la longue et fastidieuse négociation entamée par le Likoud au lendemain des élections du 17 mai.

Alors que les travaillistes n'ont pas encore déterminé le style de leur opposition, le chef de file du Dash, M. Ygaël Yadin, a indiqué que son parti mènerait une opposition *« à la fois combattante et constructive »*. Ainsi le Dash votera le budget de la majorité, mais il se réserve, le cas échéant, de refuser ses voix au gouvernement.

Le grand public, qui avait quelque peine à suivre le déroulement des pourparlers et l'objet réel des marchandages, n'est guère plus avancé quant au rôle que va jouer le nouveau parti dans la vie politique du pays. Avec ses quinze sièges (sur cent vingt) et la valeur de son équipe parlementaire, le parti pour la démocratie et le changement (Dash) pourrait exercer une influence considérable à l'Assemblée, mais personne n'est en mesure d'en prévoir les orientations.

Il semble que ce soit essentiellement sur la réforme électorale qu'ait buté la négociation, M. Begin n'étant pas parvenu à concilier les positions du Dash et du parti national religieux sur le nombre de circonscriptions à créer. Le premier en voulait seize, le second dix. Le parti de M. Yadin estime, en outre, que M. Begin n'était disposé à ne lui accorder que des portefeuilles ministériels secondaires, ce qui ne lui aurait pas permis d'apporter au plan social les profondes modifications auxquelles il aspire.

B. Begin, qui est accusé par le Dash d'avoir secrètement souhaité la rupture, a, en effet, moins besoin de l'appui de ce parti depuis la montée en flèche de sa popularité après son voyage aux Etats-Unis. Sa majorité reste cependant, avec ses soixante-trois mandats, très vulnérable.

Par ailleurs, l'amendement à la loi sur la répression des délits commis à l'étranger par des citoyens israéliens ou des résidents en Israël adopté en première lecture par la Knesset a suscité un très vif mécontentement dans divers milieux. D'importants journaux, comme le *Haaretz* et le quotidien de langue anglaise *Jerusalem Post*, se sont élevés en termes très vifs contre un projet qui — selon eux, — s'il avait force de loi, ferait d'Israël un *« repaire de criminels »*. Pour être applicable, cet amendement doit être encore approuvé par la commission des lois, puis adopté définitivement en deuxième lecture.

La proposition du gouvernement modifierait les dispositions actuellement en vigueur qui prévoient l'extradition de l'auteur d'un délit commis dans un pays qui a conclu avec Israël les accords nécessaires. Désormais, les auteurs de ces délits pourraient être jugés par la justice israélienne. En cela, assurent les milieux officiels, Israël ne ferait qu'imiter la quasi-totalité des pays, notamment la France. Ce n'est pas fortuitement que cet exemple est cité, chacun à la Knesset et dans la presse ayant à l'esprit le cas précis de M. Samuel Flatto-Sharon, député dont les autorités françaises réclament l'extradition.

La tentative de certains députés d'inclure dans l'amendement un paragraphe permettant l'extradition de personnes ayant commis un délit avant d'acquérir la nationalité israélienne — ce qui est le cas de M. Flatto-Sharon — n'a pas été couronnée de succès.

En ce qui concerne le cas de M. Flatto-Sharon, la loi modifiée ne le mettrait à l'abri de l'extradition que si l'enquête policière en cours établit que son élection à la Knesset n'est entachée d'aucune des irrégularités qui lui sont reprochées. Dans le cas contraire, l'élection serait annulée, l'immunité ne jouerait plus et la police pourrait enquêter sur une autre accusation portant sur les conditions dans lesquelles M. Flatto-Sharon a obtenu la nationalité israélienne.

Toutefois même dans cette éventualité extrême, on imagine mal qu'un homme qui ne possède désormais que la nationalité israélienne soit rendu par la justice de ce pays à sa situation de juif apatride et livré à la France dans le climat propice à une telle telle mesure

ANDRÉ SCEMAMA.

Syrie

LE BAAS REMPORTE 125 DES 195 SIÈGES DU CONSEIL DU PEUPLE

Damas *(Reuter)*. — Le parti Baas (gouvernemental) a remporté 125 des 195 sièges du conseil du peuple aux élections législatives des 1er et 2 août.

Trente-quatre mandats reviennent aux quatre alliés du Baas au sein du front national progressiste (F.N.P.) ; communistes (six) ; unionistes socialistes (douze) ; socialistes nassériens (huit) et socialistes arabes (huit). Les trente-six sièges restant se répartissent entre divers candidats indépendants de tendance libérale.

Dans la précédente assemblée, le F.N.P. comptait 124 représentants contre 159 dans le nouveau conseil.

Parmi les élus figurent M. Mohamed Al-Hai-Abi, président sortant du conseil du peuple, et Mahmoud Hadid, président de la fédération des syndicats, *tous* deux membres de la direction du Baas.

Cinq ministres sont réélus. Il s'agit de MM. Mohammed Al-Imadi (économie et commerce extérieur), Ghassen Shalhoub (tourisme), Ahmed Qabalan (agriculture), Omar Sebai (communications), qui se présentait sous l'étiquette communiste, et Muharram Tayyara (logement).

Cinq candidates ont également été élues, dont Mme Hqjer Sadeq, présidente de la fédération des femmes.

La polémique sur le boycottage

PARIS RÉPONDRA AUX PROTESTATIONS DE JÉRUSALEM

L'ambassadeur d'Israël en France, M. Gazit, a protesté, mercredi 3 août, auprès du secrétaire général du Quai d'Orsay, M. J.-M. Soutou contre l' *« avis »* du premier ministre paru au *J.O.* du 24 juillet. Ce texte rend inapplicable à la COFACE (organe gouvernemental d'assurance à l'exportation), dans les opérations commerciales avec le monde arabe, la loi du 7 juin contre les discriminations raciales, religieuses et d' *« origine nationale »*.

Interrogé sur cette affaire le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a déclaré :

« Il va de soi que nous continuerons à manifester activement en toute occasion notre hostilité à l'encontre de pratiques discriminatoires. L'avis du premier ministre vient, comme il est d'usage et comme il est prévu par la loi, préciser l'application de la loi du 7 juin qui, dans les conditions où il a été présenté à l'Assemblée nationale, risquait d'être interprété comme de nature à entraver ou à gêner notre commerce extérieur.

» Le gouvernement israélien nous a fait part de ses préoccupations, tant à Paris auprès du ministère des affaires étrangères, qu'en Israël auprès de notre chargé d'affaires. Cette démarche est à l'étude et le gouvernement y répondra. »

ASIE

Cambodge

Le silence et le fusil

Le Cambodge a une conception bien particulière de ses relations avec le monde extérieur, et en particulier avec les pays voisins. Depuis l'arrivée au pouvoir des révolutionnaires en avril 1975, de nombreux incidents de frontière se sont produits avec la Thaïlande et le Vietnam. Ce dernier est pourtant un *« pays-frère »* et a contribué de manière notable au succès des Khmers rouges.

Les combats les plus récents ont eu lieu dans la région d'Aranya-Prathet, située à environ 300 kilomètres à l'est de Bangkok, faisant une trentaine de morts, le 2 août, et plusieurs dizaines en juillet. Ces affrontements ont été appuyés par l'artillerie, des blindés et, du côté thaïlandais, par des avions et des hélicoptères. Ils se produisent dans une zone où la frontière est mal définie et où ont opéré, pendant plus de vingt ans, trafiquants et contrebandiers de tous bords, mais aussi les bandes de Khmers serei (Khmers libres) hostiles au prince Sihanouk, puis aux Khmers rouges, et qui furent soutenus par la C.I.A. et par Bangkok. Le prince Sihanouk, puis les nouveaux dirigeants de Phnom-Penh, ont accusé les Thaïlandais d'empiéter sur leur territoire, ce que Bangkok nie, accusant, en retour, les Cambodgiens d'expansionnisme et leur reprochant de soutenir les maquis du P.C. thaïlandais qui ont accentué leur pression dans le secteur.

Les relations entre Bangkok et Phnom-Penh sont au point mort ; les deux pays se sont reconnus mais n'ont pas échangé d'ambassadeurs ; le seul contact possible, par le biais des ambassades des deux pays à Pékin, est Khmers. C'est l'aspect le plus déroutant d'une *« diplomatie »* qui, contrairement à toutes les traditions, cultive le silence et l'isolement.

Le Vietnam ne cache pas le peu de satisfaction qu'il trouve dans la politique khmère, ni son inquiétude devant les incidents de frontière. *Il aurait fait* donner récemment aviation et artillerie. Des affrontements ont eu lieu au cours des derniers mois, dans les régions de Hatien, du « Bec-de-Canard » et des « Trois frontières ». Aucune allusion n'y a été faite publiquement de part et d'autre. Toutefois, Radio-Phnom-Penh a diffusé, le 25 juin dernier, un commentaire félicitant les troupes du secteur de Kampot, limitrophe du Vietnam qui *« ont fait toute les sacrifices pour protéger la frontière sur terre, en mer et dans les îles ! »*

Menacé de disparition par les ambitions vietnamiennes et thaïlandaises, au moment où débuta la colonisation française au siècle dernier, le Cambodge ne dut sa survie qu'à la protection de Paris. La crainte des voisins et ennemis héréditaires est sans doute une des causes du nationalisme exacerbé des Cambodgiens, qui a pris ces derniers temps une forme de plus en plus violente. En effet, pour la première fois depuis des siècles, le Cambodge dispose d'une armée puissante. Mais à vouloir se heurter de front à deux voisins beaucoup plus peuplés, et dont il devrait savoir qu'ils sont, eux aussi, fort nationalistes et aussi bien, sinon mieux armés, les dirigeants cambodgiens ne jouent-ils pas un jeu dangereux ?

P. de B.

OCÉAN INDIEN

Les Comores, Etat lycéen

(Suite de la première page.)

Le Koweït, qui a ouvert un bureau à Moroni, a donné 1 million de dollars et doit y ajouter un crédit prévu de 5,4 millions de dollars destinés à l'infrastructure routière. Une vingtaine de Canadiens de l'université Laval (Québec) pourraient venir former des enseignants. Pour lancer le tourisme — un premier groupe de trente amateurs de plongée sous-marine est attendu le 8 août, — quelques Suisses doivent être recrutés. La Croix-Rouge internationale a dépêché un expert.

Cent quinze Etats membres des Nations unies ont reconnu l'intégrité territoriale (y compris l'île de Mayotte) de l'Etat comorien qui vient de poser sa candidature à la Ligue arabe. Les appuis extérieurs ne manquent donc pas à Moroni et les accords bilatéraux d'assistance se multiplient.

Toutefois, ces promesses et ces efforts ne peuvent guère porter remède à la désorganisation dont souffre le petit Etat. Pour n'en donner que quelques menus exemples : un pilote arabe et anglophone, recruté par Air Comores, est allé directement de l'aéroport en prison faute de pouvoir s'expliquer en français. A peine relâché, il a quitté le pays. Le directeur d'Air Comores s'est vu, lui-même, expulsé de l'aéroport de Moroni par de trop zélés « services de sécurité ».

L'aide gratuite revendue

Il y a plus grave : une partie du riz livré gratuitement par le P.A.M. a été remis en vente sur le marché par l'Etat comorien, pour payer, en particulier, la solde des *militaires. Déjà fort pauvre, le* parc automobile se disloque faute de pièces de rechange. Les « taxis-brousse » se raréfient à l'épreuve des chaussées défoncées. On a retrouvé, conditionnée pour le marché, une partie du lait en poudre fourni par la Communauté européenne par sacs de 25 kgs sur lesquels était inscrite la mention *« destiné à être distribué gratuitement ». « La grande tentation de l'Etat*, nous dit un expert étranger, *est de revendre l'aide internationale gratuite et nous devons mettre en garde les Comoriens contre le risque de la perdre. »*

Air France a supprimé, voilà deux mois, son escale de Grande-Comore. Un de ses mécaniciens avait été expulsé pour s'être opposé au décollage d'un DC-4 d'Air Comores. Avant la nationalisation de cette compagnie dont Air France détenait la majorité des parts, des délégations pléthoriques avaient pris l'habitude de voyager gratuitement. Parmi les enseignants étrangers francophones, certains parlent déjà de demander leur rappel « *pour ne pas cautionner l'obscurantisme* » qu'ils imputent à la « *réforme de l'enseignement* ».

L'équipement de l'hôpital de Moroni demeure de qualité satisfaisante mais les médicaments font défaut et une Peugeot 404 familiale y fait fonction d'ambulance. Dernièrement, le chirurgien italien de l'hôpital n'a obtenu qu'à grand-peine une demi-bouteille d'oxygène pour six interventions. Le personnel local n'est plus payé.

En juillet, faute de farine, le pain était réservé aux privilégiés ravitaillés par avion de Tananarive. Les grandes propriétés nationalisées — elles ne le sont pas toutes — sont en partie laissées en friche. Certaines plantations d'ilang-ilang — plante à parfum et principale ressource de l'archipel — sont à l'abandon. La population vit essentiellement de bananes, de noix de coco et d'un mouton abattu de temps en temps. Déjà, des experts étrangers ont noté une extension de la malnutrition notamment parmi les quelque dix-huit mille réfugiés rapatriés de Madagascar au début de l'année, à la suite des massacres de Majunga (*le Monde* du 24 décembre 1976).

Le poids des « commandos »

En revanche, les services de sécurité se renforcent. Le président Soilih a mis sur pied une « *armée populaire* » qui compterait au moins un millier d'hommes. La police politique du régime est assurée par environ cinq cents « *commandos* », portant uniforme et calot bleu foncé. Les Tanzaniens ont fourni un encadrement provisoire, se contentant de former leurs successeurs et d'instruire la troupe. Rappelés de Toulon ou de Marseille avec la promesse de salaires confortables, d'anciens sous-officiers comoriens de l'armée française ont joué un temps le rôle de gardes du corps du président avant d'être éclipsés par les nouveaux venus. Toutefois, ceux-ci, ayant provoqué quelques incidents, se font plus discrets et le nombre des instructeurs tanzaniens aurait été récemment ramené de quatre-vingts à une trentaine.

Le poids de l'armée et de la police se fait sentir. Ceux qui s'en plaignent en privé se gardent bien de protester publiquement. Pour expliquer la passivité de la population face aux méthodes du pouvoir et à la gabegie économique, l'interlocuteur hausse les épaules : « *Que voulez-vous, ils ont des fusils.* »

L'île d'Anjouan, l'ancien fief du prince Abdallah, — chassé du pouvoir moins d'un mois après avoir proclamé l'indépendance de l'archipel le 6 juillet 1975 —, a été mise au pas après la « *rébellion* ». Toujours considérée comme un foyer potentiel d'opposition, elle est neutralisée par une sorte de cordon sanitaire discret mais efficace, et sa capitale, Mohéli, avec ses treize mille habitants, ne compte guère dans la vie politique du nouvel Etat. La Grande-Comore, peuplée de cent vingt mille âmes, est sous bonne garde : les « *commandos* » y ont été recrutés, dans leur majorité, notamment à Ntsoudjini, village dont le président Soilih est originaire.

Tout Comorien désireux de se rendre à l'étranger en dehors d'une mission officielle doit désormais désigner un « *garant* » local agréé par les autorités. Ainsi ceux qui parviendront à s'éloigner se tairont pour préserver la sécurité du parent ou de l'ami laissé en otage.

Récemment, un « *magicien* » reconnu coupable d'avoir assassiné deux personnes a été conduit directement du tribunal *au port de Moroni pour y être* exécuté publiquement de trois rafales de mitraillette. Les autorités lui ont refusé la sépulture musulmane, et son corps, enveloppé dans un sac de plastique, a été jeté au large. Le lendemain, le président Soilih expliquait trois heures durant à la radio qu'il avait redouté, avant l'exécution, que le « *magicien* » ne parvînt à... détourner les balles. On pourrait citer d'autres affaires où la réalité passe ainsi l'entendement. Etranges Comores ! Il est vrai qu'il s'agit sans doute du seul Etat au monde où le pouvoir soit exercé par un « *collectif* » de lycéens...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Prochain article :

SA MAJESTÉ DES MOUCHES

AMÉRIQUES

Etats-Unis

WASHINGTON AURAIT INFORMÉ LA HAVANE DE LA PRÉPARATION D'UN « COUP DE MAIN » PAR DES ÉMIGRÉS

Washington. — Selon des informations diffusées par une chaîne de télévision de Miami, des émigrés cubains qui avaient participé en 1961 à l'invasion de la baie des Cochons et préparaient un nouveau débarquement à Cuba, auraient renoncé à leur projet après avoir appris que le gouvernement américain en avait averti les autorités de La Havane. Interrogé à ce sujet, M. Robert Trattner, porte-parole du département d'Etat, a reconnu que « *des échanges d'informations concernant d'éventuels actes de terrorisme ont eu lieu avec le gouvernement cubain* ». Mais il a refusé de donner des précisions.

La Havane en tout cas a pris des mesures de précaution et on a constaté à partir du mois de juin une activité accrue des garde-côtes cubains. Plusieurs bateaux de pêche américains ont d'ailleurs été récemment arraisonnés au large de l'île. — *(A.P., Reuter)*

UN MORT ET CINQ BLESSÉS A NEW-YORK DANS UN ATTENTAT COMMIS PAR DES PORTORICAINS

New-York. — Les Forces armées de libération nationale (FALN), mouvement qui réclame l'indépendance pour Puerto-Rico, a revendiqué les deux attentats à la bombe commis le mercredi matin 3 août dans des immeubles de New-York. Le premier qui visait, semble-t-il, des services du ministère de la défense, n'a pas fait de victimes. Mais le second, perpétré au siège d'une grande compagnie pétrolière, a fait un mort et cinq blessés. Les terroristes ont fait savoir que des bombes avaient été placées dans cinq autres immeubles dont la police a ordonné l'évacuation. Un engin explosif découvert dans un établissement commercial a pu être désamorcé.

Le mouvement séparatiste portoricain qui, selon la police new-yorkaise, ne comprendrait pas plus d'une dizaine de membres a, depuis 1974, commis une cinquantaine d'attentats. L'un d'entre eux, *perpétré dans le quartier de* Wall Street à New York en janvier 1975, avait provoqué la mort de quatre personnes. Dans un communiqué, les FALN déclarent que les attentats sont dirigés contre l'exploitation des compagnies multinationales. « *Pour chaque dollar soustrait à Puerto-Rico nous ferons*, ont-elles affirmé, *2 000 dollars de dégâts.* » — *(A.F.P., Reuter.)*

POLITIQUE

LA POLÉMIQUE ENTRE LES FORMATIONS

M. Georges Marchais : il faut que François Mitterrand fasse attention

Invité du journal de 13 heures, à TF 1, mercredi 3 août, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a d'abord évoqué les déclarations faites par M. Barre, sur cette même chaîne, le 26 juillet. «*M. Barre n'a pas échoué*, a déclaré M. Marchais. *Il a réussi à mettre en œuvre une politique qui a servi, et bien servi, les intérêts des grands monopoles, parce que si d'un côté nous constatons qu'il y a, malgré les luttes des travailleurs — et heureusement qu'ils ont lutté à notre appel, un abaissement du pouvoir d'achat des salaires que l'on peut évaluer entre 2 et 2,8 %, selon la situation familiale, par contre, de l'autre côté, alors, jamais les profits, les bénéfices des grandes sociétés capitalistes n'ont été aussi élevés.* »

Jugeant inefficace les mesures prises au printemps dernier en faveur de l'emploi des jeunes, mesures dont le conseil des ministres faisait, mercredi, un premier bilan, M. Marchais a poursuivi : « *L'essentiel, aujourd'hui, c'est qu'on va licencier plusieurs milliers de sidérurgistes ; voilà ce qui est l'essentiel, c'est ce qui va être annoncé par les comités d'entreprise de Sacilor et de la Solac. Et c'est sans doute la raison pour laquelle on a éprouvé le besoin de parler de l'emploi aujourd'hui dans ce conseil des ministres, pour essayer d'escamoter cette réalité.* »

M. Marchais a affirmé que « *plusieurs centaines* » de propositions d'actualisation du programme commun de la gauche faites par le parti communiste ont été « *prises en compte* » par ses partenaires. « *On peut dire que nos efforts ont porté leurs fruits* », a-t-il déclaré, après avoir remarqué que M. Mitterrand était défavorable à une véritable refonte du texte de 1972. Cependant, a poursuivi M. Marchais, « *il reste des divergences sérieuses, il faut le dire* ». Ces divergences, a-t-il rappelé, portent d'une part sur les mesures sociales (niveau du SMIC, hiérarchie des salaires) et les nationalisations, d'autre part sur la défense.

« *Aujourd'hui*, a déclaré M. Marchais, *il n'y a pas de défense nationale si on ne maintient pas la force de frappe atomique. Ce qui n'est nullement contradictoire avec le fait qu'un gouvernement d'union de la gauche se devra naturellement de prendre, — et nous avons fait des propositions dans ce sens — beaucoup d'initiatives pour essayer d'avancer dans la voie du désarmement. Alors, donc, nous sommes, nous, pour le maintien de la force de frappe atomique comme force de dissuasion. Nous sommes pour que cela figure en clair dans le programme commun de la gauche. Et, par conséquent, ce sera la politique de la gauche. (...)*

» *Il faut dire clairement aux Françaises et aux Français : nous ne pourons pas laisser notre pays désarmé. Il faut assurer sa défense. La force atomique de dissuasion reste aujourd'hui le seul moyen, et elle doit être utilisée tous azimuts... Or le parti socialiste, pour ce qui le concerne, lui, est d'accord naturellement sur ces problèmes, sur ces positions, qui sont les nôtres, mais il ajoute : il faudra organiser un référendum. Je dis que c'est une position incompréhensible pour nous. D'abord parce qu'un référendum sur la force de frappe supposerait, évidemment, d'abord, de modifier la Constitution. Est-ce que la préoccupation essentielle du gouvernement, au lendemain des législatives, ça va être de se lancer dans des réformes, dans des référendums à n'en plus finir, ou d'appliquer les mesures que nous prévoyons, notamment dans le domaine social ?* »

M. Marchais estime que les élections législatives devront être, pour les Français, l'occasion de se prononcer aussi sur la politique de défense qu'ils souhaitent. Il a poursuivi :

« *Il faut bien admettre que François Mitterrand, en proposant son référendum, a mis la gauche en état de faiblesse. Il a porté un coup à la gauche. Il faut qu'il fasse attention, François Mitterrand, parce qu'on ne peut pas se permettre comme ça des faux pas. Parce qu'en définitive, j'entends tout de suite la majorité, et, d'ailleurs, elle a commencé ! La majorité dit : c'est vrai qu'il vous propose une politique de défense, mais vous n'êtes pas sûr que cette politique de défense-là sera appliquée, puisqu'on renvoie le tout à une consultation, à un référendum. Eh bien ! nous, nous disons : absolument pas ! Nous sommes totalement opposés à cela. Nous disons : il faut définir clairement notre position, notre politique de défense, maintenant.* »

Après s'être à nouveau prononcé pour une défense « *tous azimuts* », et contre toute intégration de l'appareil militaire français dans une alliance européenne, M. Marchais a déclaré : « *On ne peut pas prendre des engagements dans le programme commun, et ensuite dire aux Françaises et aux Français : cela étant dit, eh bien, nous vous consulterions, au nom d'une prétendue démocratie, parce qu'on pourrait beaucoup parler du référendum comme méthode démocratique. En définitive, ça serait la possibilité de remettre en cause une politique pour laquelle la majorité du peuple s'est prononcée. Par conséquent, il ne faut pas se cacher que, sur cette question de la défense, il y a une divergence profonde entre les socialistes et nous.* »

L'incident de TF 1

Enfin, interrogé par Henri Marque sur l'entrée d'un groupe de militants communistes dans les studios de TF 1, le 21 juillet, le secrétaire général du P.C.F. a notamment déclaré :

« *Evidemment, nous pouvons discuter sur la méthode, mais je suis solidaire. Je suis toujours solidaire des travailleurs, surtout quand je ne suis pas là. D'ailleurs, il ne s'agissait pas d'un commando méchant comme vous en avez connu d'autres dans cette maison. Il ne s'agissait pas d'une intervention intempestive, comme vous en connaissez chaque jour venant du gouvernement ou d'autres. Il s'agissait simplement de travailleurs qui pensent que vous n'accordez pas suffisamment d'importance à leurs problèmes et qui vous demandaient de le faire. (...) Nous voulons la liberté et la démocratie pour tous. Il peut arriver, effectivement, dans la lutte, que des formes, des méthodes soient utilisées, et il serait peut-être souhaitable qu'on ne soit pas contraint d'y avoir recours...* ».

Divergences sur la défense

(Suite de la première page.)

En élevant le ton du débat qui oppose les deux partenaires sur la politique de défense qui devrait être celle d'un gouvernement de gauche, le secrétaire général du P.C.F. met en évidence la signification politique que son parti donne au ralliement de son comité central à une stratégie de dissuasion qu'il avait, jusqu'alors, toujours critiquée. Garantir l'indépendance et la sécurité de la France, c'est, pour le parti communiste, assurer l'avenir de l'expérience socialiste qu'engagerait une majorité de gauche : c'est considérer que cette expérience se concilierait mal avec son environnement international, proche et lointain ; c'est, en définitive, affirmer qu'elle constituerait une rupture radicale avec le système économique et social dominant dans le monde occidental, et qu'elle ne pourrait y être reçue qu'avec méfiance, sinon hostilité. Ainsi s'explique que le P.C.F. renouvelle à chaque occasion ses démonstrations de nationalisme intransigeant et de vigilance à l'égard de tout ce qui pourrait ressembler au projet de Communauté européenne de défense des années 1950-1954. « *Jamais nous ne consentirons à donner la force de frappe aux Allemands*, a déclaré une fois de plus M. Marchais. *Jamais ! Ce serait un crime contre la France, l'Europe et l'humanité tout entière.* »

La discussion engagée depuis décembre dernier au sein du parti socialiste tourne elle aussi autour de l'analyse qu'il convient de faire des relations internationales d'une France placée sur la voie du socialisme. De l' « atlantisme » reproché à M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national chargé des relations internationales, à la volonté d' « autarcie » reprochée par la majorité du *parti aux amis de M. Jean-Pierre* Chevènement, des différences d'appréciation distinguent des réponses différentes à la question : le socialisme « à la française » est-il conciliable avec le socialisme à l'allemande... ou à la portugaise ? En dénonçant, samedi 23 juillet, devant le comité directeur du P.S., un alignement du P.C.F. sur les thèses du pacte de Varsovie, M. Pontillon a montré que la majorité du parti socialiste ne sépare pas, dans son analyse, l'évolution des pays de l'Est, celle du parti communiste et les incidences qu'elles auraient sur la politique d'un gouvernement de gauche.

M. Marchais a réaffirmé, mercredi, l'attachement de son parti à la notion de « défense tous azimuts », explicitement rejetée par le parti socialiste. Cela n'a pas empêché le secrétaire général du P.C.F. de déclarer : « *La force atomique de dissuasion reste aujourd'hui le seul moyen et elle doit être utilisée tous azimuts. Or le parti socialiste, pour ce qui le concerne, est d'accord naturellement sur ces problèmes, sur ces positions qui sont les nôtres.* » Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que M. Loncle, radical de gauche, se soit élevé, mercredi après-midi, contre l' « interprétation abusive » faite par M. Marchais.

En fait, les « bases d'accord » dégagées, la semaine dernière, par le groupe d'actualisation du programme commun, sont au nombre de quatre : 1° le désarmement reste l'objectif final d'un gouvernement de gauche qui ; 2° prendra toutes les initiatives en vue d'y aboutir et de parvenir, au moins dans un premier temps, à une renonciation multilatérale à l'arme nucléaire ; *3° en attendant*, il maintiendra l'arme nucléaire fran;aise « *en état* », sachant que, 4° « *la décision finale appartiendra aux Français* ». Cette dernière clause est une nouvelle fois omise par M. Charles Fiterman, chef de la délégation communiste au « groupe des quinze », dans le compte rendu qu'il donne dans *l'Humanité-Dimanche* de cette semaine, des termes sur lesquels les trois délégations se sont entendues.

En refusant d'engager le parti socialiste avant la réunion de la convention nationale qui doit, le *11 décembre, arrêter ses positions* sur la politique de défense, puis en proposant que les Français se prononcent par référendum, M. Mitterrand mettait dans une position difficile les dirigeants communistes, qui n'ont pas jugé utile de consulter leur « base » avant de changer du tout au tout leur doctrine en cette matière. C'est ce même comportement qu'affiche M. Marchais lorsqu'il déclare qu'un référendum ouvrirait « *la possibilité de remettre en cause une politique pour laquelle la majorité du peuple s'est prononcée* ».

Cette attitude catégorique de M. Marchais, qui défend à la fois la politique de son parti et la manière dont elle est élaborée, n'est peut-être pas sans relation avec la récente intervention d'un groupe de militants communistes dans les studios de TF 1, action dont on avait pu se demander si elle avait l'aval unanime de la direction du parti. D'ailleurs, tout en s'affirmant « *solidaire des travailleurs* », M. Marchais n'a pas dissimulé le « *regret* » qu'ils soient parfois contraints à recourir à pareilles méthodes. On peut penser que la *fermeté du secrétaire général, dans sa* critique de la politique du gouvernement comme dans celle qu'il a faite des initiatives de M. Mitterrand, relève du désir de réaffirmer, si besoin était, son autorité.

PATRICK JARREAU.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, au palais de l'Elysée, le mercredi matin 3 août, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été publié :

● L'EMPLOI DES JEUNES

Le ministre du travail a fait le point sur la mise en œuvre du programme gouvernemental pour l'emploi des jeunes.

Il a rappelé que la situation du marché du travail était caractérisée par la présence de près d'un million de demandeurs d'emplois au début de l'été et par l'arrivée de six cent cinquante mille jeunes issus de l'appareil scolaire ou universitaire. Les mesures retenues par le gouvernement et approuvées par le Parlement ont pour objet de faire face à cet afflux et de permettre une amélioration de la situtlon de l'emploi d'ici à la fin du deuxième semestre 1977.

Le dispositif prévu a été établi dès que la décision du Conseil constitutionnel rejetant le recours qui avait été formé contre elle a permis la promulgation de la loi. Un effort important a été accompli pour mettre en place, au cours du mois de juillet, l'appareil administratif nécessaire et assurer l'information des chefs d'entreprise sur les possibilités qui leur sont offertes pour faciliter le développement des embauches et des stages pratiques en entreprises au bénéfice des jeunes. Des structures opérationnelles légères ont été mises en place dans tous les départements afin que chaque jeune récemment sorti de l'école puisse effectivement trouver à la rentrée soit une emploi, soit une possibilité de formation lui permettant d'améliorer sa qualification.

Le ministre du travail a constaté que ses efforts ont commencé de porter leurs fruits : d'ores et déjà, au cours du mois de juillet, quarante-cinq mille places supplémentaires de stages ont été dégagées dans des centres de formation pour la rentrée. Il a noté l'attitude positive des organisations patronales, des chambres de commerce et des chambres de métiers et observé que selon les résultats d'une enquête menée par le ministère du travail près de 80 % des entreprises ont été touchées par la campagne d'information menée à la fin du mois de juin. Ces premiers résultats encourageants devraient se traduire par un accroissement du nombre des emplois offerts dès la rentrée.

Le ministre du travail a fait ensuite le point sur les dispositions prises pour faciliter le placement des demandeurs d'emploi par l'Agence nationale pour l'emploi. Il a indiqué qu'il avait constaté, au cours de ses visites dans les agences pour l'emploi, qu'un certain nombre de personnes inscrites dans les fichiers sont davantage à la recherche d'une couverture sociale que d'un emploi. Il n'est pas satisfaisant de les confondre avec les véritables demandeurs d'emploi. L'action doit donc être poursuivie pour clarifier la situation du marché du travail et pour concentrer l'effort du placement au profit de ceux qui sont réellement à la recherche d'un emploi.

Le président de la République a souligné que l'emploi des jeunes était un enjeu national et a demandé que le conseil des ministres du 31 août soit consacré à un examen approfondi de la situation du marché du travail à la veille de la rentrée.

● LE RÉGIME SOCIAL DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a présenté au conseil des ministres le bilan des mesures portant sur l'harmonisation du régime de Sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles qui ont été décidées au cours des derniers mois. Ces mesures concernent près de quatre millions de commerçants, artisans et membres des professions libérales et leurs familles.

En ce qui concerne la maladie, les objectifs qui avaient été fixés en accord avec les intéressés sont maintenant atteints. Depuis le 1er août 1977, les dépenses d'hospitalisation sont couvertes comme dans le régime général; les hospitalisations liées à la grossesse sont prises en charge à 100 % ; enfin, les médicaments prescrits à des malades atteints d'une maladie longue et coûteuse sont remboursés à 100 %. Par ailleurs, les veuves d'assurés titulaires d'une pension de reversion seront affiliées au régime à partir de cinquante-cinq ans, comme dans le régime général et non plus à partir de soixante-cinq ans ; cette mesure entrera en application le 1er octobre 1977.

Des augmentations de cotisations ont été acceptées par les représentants du régime en contrepartie de ces mesures. Elles permettront à la Caisse nationale d'assurance maladie d'approcher l'équilibre financier à la fin de l'année 1978, l'Etat ayant jusqu'à présent apporté une aide temporaire pour assurer celui-ci.

En matière de prestations familiales, l'institution au 1er janvier 1978 du complément familial s'appliquera également aux non-salariés de sorte qu'à cette date il n'y aura plus de différence dans ce domaine entre les salariés et les non-salariés.

En ce qui concerne les régimes de vieillesse des artisans, commerçants et industriels, et conformément aux engagements pris par le gouvernement, l'harmonisation avec le régime général des salariés a été réalisée dans les délais prescrits par la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat. C'est ainsi que la dernière étape de revalorisation des pensions, correspondant aux périodes d'activités antérieures à 1973, a été franchie au 1er juillet 1977 : désormais, les pensions des commerçants et des artisans se trouvent au même niveau que celles des salariés.

Le ministre a fait observer que ces résultats sont dus à un effort important de cotisations, mais aussi à une contribution financière extérieure croissante.

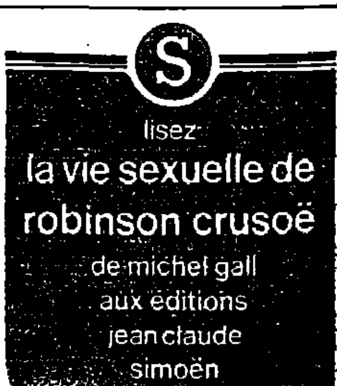
Il s'est, en outre, félicité qu'à la suite de négociations menées avec persévérance par les responsables de l'Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce un régime complémentaire facultatif d'assurance vieillesse, souhaité par de très nombreux commerçants et industriels, puisse être créé avant la fin de l'année. Le ministre a rappelé que, parallèlement, se poursuit activement l'étude de la création d'un régime complémentaire pour les artisans, proposés par la Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale.

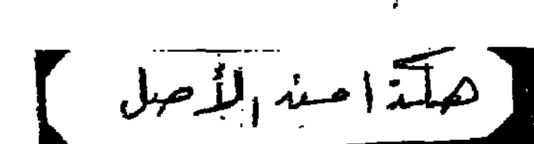
Le président de la République a souligné que « les mesures prises par le gouvernement pour améliorer la protection sociale des non-salariés, au titre de la famille, de la maladie et de la vieillesse, contribuaient à atteindre l'objectif qu'il avait annoncé au printemps 1974, et qui *consiste à réaliser l'égalité des droits sociaux pour tous les Français* ».

* * *

Sur proposition de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, le conseil des ministres a approuvé la nomination de M. Albin Chalandon comme président de l'ERAP (Entreprise de recherches et d'activités pétrolières).

(Lire page 19.)





POLITIQUE

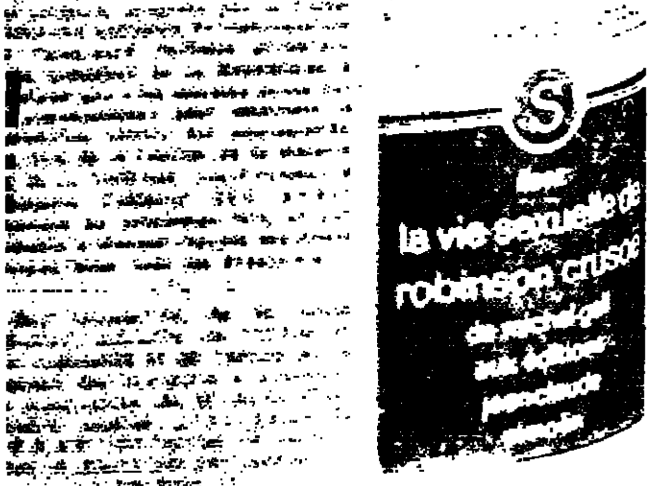
…E ENTRE LES FORMATIONS

François Mitterrand fasse attention

L'incident de TF 1

Divergences sur la défense

il des ministres



SIGNATAIRES DU PROGRAMME COMMUN

M. Martinet : une agressivité antisocialiste assez surprenante

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, mercredi soir 3 août, que M. Marchais avait *« fait preuve, devant les caméras de TF 1, d'une agressivité antisocialiste assez surprenante ». « Comme on le sait,* a poursuivi M. Martinet, *les représentants des partis signataires du programme commun de gouvernement de la gauche ont terminé leurs travaux dans les délais que nous avions souhaités. Les différentes propositions qui ont été avancés par les uns ou les autres ont déjà permis d'améliorer le texte de 1972 et ont préparé dans le bonnes conditions la discussion « au sommet » qui doit s'engager en septembre.*

» Il est absurde d'attribuer le mérite de ces améliorations à l'un des trois partenaires ; personne ne peut prendre au sérieux l'idée que Georges Marchais soit le seul à tenir compte des revendications des travailleurs, le seul à défendre l'intérêt national, le seul à garantir les libertés.

» Le P.S., pour sa part, estime que les problèmes posés à la gauche sont trop sérieux pour être traités sur ce ton, et il entend consacrer tous ses efforts à combattre ses adversaires et non à polémiquer avec ses alliés. »

M. Martinet a conclu : *« A ceux qui s'interrogent pour savoir si le parti communiste est réellement décidé à assurer la victoire de la gauche, les propos de Georges Marchais n'apporteront pas les assurances souhaitées. C'est le moins qu'on puisse dire. »*

Interrogé, d'autre part, par France-Inter, M. Martinet a ajouté : *« Nous connaissons le tempérament de Georges Marchais. Nous ne nous inquiétons pas outre mesure ; nous regrettons simplement l'épisode. »*

M. Fabre : il serait déloyal de remettre en cause ce qui a fait l'objet d'un accord

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a fait à son tour, mercredi 3 août, au cours d'une conférence de presse, le bilan des travaux du groupe d'actualisation du programme commun de la gauche. Il s'est félicité de ce que de *« très nombreuses propositions »* émanant du M.R.G. ont été acceptées par ses partenaires et introduites dans le programme.

Estimant le travail des négociateurs *« extrêmement positif »*, M. Fabre a déclaré : *« Nous considérons qu'il serait maintenant déloyal de remettre en cause ce qui a fait l'objet d'un accord entre nos délégations. »* Il a rangé dans cette catégorie la question de la défense et a répondu en ces termes aux propos du secrétaire général du parti communiste : *« M. Marchais a pris quelques jours de vacances. Il est normal qu'il y ait un petit déphasage entre ses propos et le travail accompli par le groupe d'actualisation. S'il s'informe un peu mieux, il verra que l'accord s'est fait au sujet de la défense. Quant au référendum, ce que nous demandons, c'est que les Français soient informés et puissent débattre de la question. On verra si ce débat doit aboutir à un vote au Parlement ou à un référendum. »*

M. François Loncle, membre du secrétariat national du M.R.G. et chef de la délégation radicale de gauche aux négociations sur le programme commun, a jugé pour sa part que le parti communiste se livrait, par la voix de M. Marchais, à une *« interprétation abusive du texte auquel les négociateurs sont parvenus sur la défense ». « Il faut souhaiter que le parti communiste, qui a plaidé pendant de si longs mois pour l'union de la gauche, avant les municipales, comprenne qu'il devrait tout mettre en œuvre pour que cette union se concrétise,* a ajouté M. Loncle. *C'est par un travail sérieux, comme celui que nous avons fait au groupe d'actualisation, que nous y parviendrons, et non par des déclarations fracassantes de lendemains de vacances. »*

M. Fabre a indiqué, d'autre part, que le programme commun actualisé comprenait, entre autres dispositions nouvelles, l'attribution à l'A.N.P.E. de la charge du reclassement en cas de licenciement, une modification de l'assiette des cotisations patronales à la Sécurité sociale, la limitation du cumul de la retraite et d'une activité rémunérée, le droit pour les femmes mariées de porter leur nom patronymique, l'indexation de l'indemnité des rapatriés, la lutte contre les pollutions, la récupération des déchets et la diversification des sources d'énergie.

Au sujet de la troisième partie (libertés et institutions), M. Fabre a précisé que le chapitre sur les libertés individuelles avait été entièrement refondu, que les prérogatives des commissions parlementaires d'enquête et de contrôle seraient étendues et que les groupes parlementaires pourraient avoir recours aux études d'experts sur telles questions qui leur paraîtraient le justifier.

Devoirs de vacances

(Suite de la première page.)

M. Marchais vient d'y sacrifier, comme M. Mitterrand, de son côté, n'avait pas manqué de le faire au mois de juillet. Si le débat de fond qui a provoqué l'intervention du secrétaire général du parti communiste est certes réel et important, il reste que le choix du moment et, dans une certaine mesure, le ton ne sont qu'affaire de circonstances. Rentré plus tôt ou plus tard de Corse, M. Marchais aurait pu tenir les mêmes propos il y a huit jours ou dans dix. Parti plus tard dans les Landes ou déjà de retour, M. Mitterrand aurait pu lui répondre du tac au tac. En juillet, c'était le contraire : le premier secrétaire du parti socialiste s'était exprimé à plusieurs reprises sur les pourparlers en cours au sein de la gauche ; M. Marchais, absent, se taisait. Et l'on pourrait faire exactement la même analyse en dressant le calendrier des « petites phrases » de M. Chirac face à MM. Giscard d'Estaing, Barre, Soisson, Lecanuet, etc.

Monologues juxtaposés, dialogues de sourds : on hausse d'autant plus volontiers le ton qu'on occupe seul ou presque toute la scène et aussi qu'il faut parler fort, à cette saison, pour être entendu. Demain, avec la rentrée, le cours normal des discussions et des affrontements, mais des pourparlers et des accords aussi, prévaudra à nouveau. Demain, et chacun le sait bien, il faudra concilier, apaiser, conclure, et l'union se fera, ici pour conquérir, là pour maintenir, parce qu'elle est naturelle, nécessaire ou inévitable, comme on veut. Mais, aujourd'hui, on peu dire ce qu'on a sur le cœur sans trop se soucier de nuancer, de mesurer et de modérer les formules.

Il ne faut pas prendre au tragique, même s'ils sont sérieux, les devoirs de vacances des hommes politiques.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.



LE RANFRAN NE DONNERA PAS DE CONSIGNE DE VOTE

Au terme de l'entretien qu'il a eu, mercredi après-midi 3 août, à l'hôtel Matignon, avec le premier ministre (*le Monde* du 4 juillet), M. Jacques Vaysse-Tempé, président du Ranfran (Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord) a notamment indiqué qu'il avait attiré l'attention de M. Raymond Barre sur *« certaines anomalies »* figurant dans le projet de décret relatif aux charges financières des rapatriés réinstallés.

A propos des formules d'indemnisation possibles, M. Jacques Vaysse-Tempé s'est déclaré peu favorable à l'attribution de titres amortissables en trente ans. Il accorde sa préférence, et tel est également, semble-t-il, selon le président du Ranfran, l'opinion du premier ministre, à la formule qui consisterait en une indemnisation en espèces étalée sur dix ans, sans remise de titre, avec priorité aux rapatriés les plus âgés.

M. Jacques Vaysse-Tempé a ajouté que *« le problème des rapatriés est spécifique et ne doit pas avoir d'incidence sur la politique »*. Le RANFRAN ne donnera pas de consigne de vote lors des prochaines consultations électorales.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, mercredi après-midi 3 août, à l'Elysée M. François Delmas, ancien maire de Montpellier, délégué du parti républicain aux rapatriés

Libres opinions

LA SÉCURITÉ DE LA FRANCE

par CHARLES HERNU (*)

LA procédure d'actualisation du programme commun de gouvernement de la gauche en matière de défense nationale a, semble-t-il, fait perdre de vue à certains commentateurs, et par là même à une partie de l'opinion publique, un certain nombre de faits qui paraissaient acquis.

Rappelons-en trois :

1) Il n'est pas exact de prétendre que les forces politiques et syndicales de la gauche seraient aujourd'hui prises au dépourvu par ce débat ; il y eut même, au lendemain de l'élection présidentielle, toute une période où les partis de gauche, séparément, mais avec sérieux et sérénité, réfléchissaient à ces problèmes, alors que le président de la République les dominait fort mal et souvent en divergence avec les tenants de sa propre majorité et les chefs de l'état-major. Je me souviens des réunions de réflexion organisées par les amis de la Fédération de l'éducation nationale, des réunions de travail de la C.F.D.T. Qui contesterait aussi que, depuis des mois, des leaders communistes comme MM. Paul Laurent, Louis Baillot, Jean Maranne étudiaient les dossiers auxquels ils pouvaient accéder, rencontraient des officiers généraux assez intrépides, assez patriotes en tout cas pour leur apporter les réponses techniques aux questions qu'ils se posaient ? Ne dit-on pas que certains de ces militaires furent sanctionnés ?

Même si le parti communiste français n'est pas, sur le plan de sa conception de la démocratie interne, comparable au parti socialiste, il ne faut pas imaginer non plus qu'il est comme une charrue que l'on pourrait retourner au bout du champ pour lui faire parcourir le sillon en sens inverse. Dès le congrès de Bron, il y a trois ans, où la Fédération nationale des officiers de réserve républicains avait modifié ses statuts quant au fait d'admettre ou non le dissuasion nucléaire ; dès certaines déclarations de M. Paul Laurent sur les forces stratégiques océaniques, citées dans mon livre *Soldat-Citoyen* paru début 1975 ; dès quelques affirmations de M. Louis Baillot, il y a deux ans, concernant la faiblesse de notre défense conventionnelle que je qualifiais moi-même d' « insécurité nationale » (1) ; dès que nous avions constaté la prudence des Jeunesses communistes vis-à-vis des manifestations de « comités de soldats » minoritaires et manipulés de l'extérieur des casernes (novembre 1975) : oui, à chaque fois qu'un signe précurseur s'ajoutait à un autre, il était prévisible que le parti communiste français serait amené à tenir compte des réalités militaires et internationales nouvelles ;

2) Au sein des forces de la gauche et de l'ensemble des formations politiques françaises, le parti socialiste est sans aucun doute celui qui, collectivement, a mené le plus loin son étude, sa réflexion sur les questions de la sécurité, aussi bien française, européenne, qu'internationale ?

M. François Mitterrand, attentif, et depuis longtemps, à ces questions, a toujours veillé à ce que nos travaux si poussés, si détaillés fussent-ils, ne constituent que des pistes de recherche offertes bientôt au choix des militants. M. François Mitterrand lui-même avait souhaité l'actualisation du programme commun quand, au congrès de Grenoble, il avait relevé que le chapitre du programme commun « défense » n'était qu'une « addition de négations » ;

3) M. Pierre Beregovoy vient de rappeler (29 juillet) que les bases de l'accord d'actualisation sur la défense nationale sont le désarmement général, universel et contrôlé, la renonciation de la France à l'arme nucléaire sous quelque forme que ce soit et l'objectif du gouvernement, qui agira pour l'organisation d'une conférence mondiale ou, à défaut, d'une conférence des pays détenteurs de l'arme nucléaire, en vue du désarmement nucléaire ; en attendant, l'armement nucléaire sera maintenu en état...

***

Après avoir remarqué que maintenir en état (de fonctionner) ne veut pas dire en état (actuel) et qu'il s'agit donc bien d'une maintenance technique et opérationnelle, et non du gel de la dissuasion, je mentionnerai deux faits politiques oubliés :

● D'abord, dans *le Monde* daté 14-15 avril 1974, on peut lire le compte rendu d'une conférence de presse de M. François Mitterrand où tout le commentaire de M. Pierre Beregovoy est déjà clairement affirmé, preuve, s'il en est, que non seulement les socialistes ne sont pas pris de court, mais qu'ils font montre d'une remarquable continuité de pensée ;

● Ensuite, je rappellerai que, lors de la préparation du congrès socialiste des 11 et 12 mars 1972 chargé de proposer un programme de gouvernement, j'avais déposé devant le comité directeur du parti socialiste, le 19 décembre 1971, un amendement qui réclamait déjà le maintien de la dissuasion nucléaire française afin de permettre la négociation sur le désarmement dont on sait que, pour un socialiste, il ne peut pas être unilatéral.

Ce n'est pas sans avoir conscience des efforts déployés, de l'évolution et de la compréhension amicale de ceux qui ne jugeaient pas comme moi, que je constate l'effet de cet amendement soumis au congrès de Suresnes, il y a près de six ans. Il ne fut pas, comme on l'a écrit, repoussé, mais retiré, afin que le parti s'engage dans une recherche nouvelle et cela avec l'accord du premier secrétaire et du rapporteur, M. Pierre Beregovoy. Que mon amendement devienne demain, en partie, la base de l'actualisation du programme commun concernant la dissuasion nucléaire, pourquoi ne pas m'en réjouir ?

***

Pourquoi voudrait-on que les études réalisées sur notre sécurité, par l'ensemble des forces de gauche et notamment par les socialistes, ne servent à rien ? Mais la question posée (par exemple dans *le Monde* et *la Croix*) est plutôt : pourquoi le parti socialiste s'est-il laissé « distancer » par le parti communiste français ?

La réponse est simple :

1) Le parti socialiste est d'une nature différente de celle du parti communiste. Un recrutement plus complexe, des militants sensibles, voire sentimentaux, la vocation autogestionnaire, font que les socialistes (tous sans exception, y compris ceux qui admettent le maintien en l'état de la force nucléaire) savent que les questions de sécurité ne sont pas seulement politiques, mais d'ordre métaphysique, religieux, car elles mettent en cause le droit ou le non-droit de vie et de mort, pour les individus comme pour les nations. On n'est pas un mauvais socialiste parce qu'on se poserait de tels problèmes. Au contraire ; et c'est parce qu'il y a une légitime sensibilité pacifiste au sein du parti socialiste que notre débat est difficile. Il n'en est que plus profond et sans doute plus fraternel. Par exemple, je suis de ceux qui considèrent que la non-violence (colective, organisée, courageuse) constitue soit pour une classe, soit pour une nation, une forme ultime de défense ;

2) Le rapport au comité central du parti communiste français de M. Jean Kanapa, sur la « *politique de défense nationale et l'action pour l'indépendance, la paix, le désarmement* », ne se contente pas de prendre acte du fait nucléaire. Il constitue une vision d'ensemble de la sécurité à tendance autarcique de la France et semble confondre une pensée — la défense tous azimuts — avec une stratégie qui ne lui correspondît jamais, même du temps du général de Gaulle. Sans un examen attentif, une telle orientation pourrait entraîner le parti socialiste sur des positions qui ne seraient pas les siennes.

Mettre en exergue de l'actualisation du programme commun une politique de désarmement est positif, essentiel, indispensable dans le monde d'aujourd'hui.

Tout le désarmement possible dans le monde, donc sans sécurité moindre pour mon pays, telle est, me semble-t-il, la loi de l'actualisation en matière de défense sous réserve, bien sûr, de ce que sera la rencontre « au sommet » des leaders de la gauche.

(*) Membre du comité directeur du parti socialiste (P.S.), président de la commission de la défense nationale du P.S., maire de Villeurbanne (Rhône).

(1) Titre du principal chapitre du nouveau livre de Charles Hernu, *Chroniques d'attente* (Téma 1977).

La mort de M. Vital Michalon

• La gendarmerie de l'Isère impute le décès à « un engin de fabrication artisanale »
• Le rapport d'autopsie toujours tenu secret

Entre les conséquences judiciaires de la manifestation de Creys-Malville, les commentaires et réactions qu'elle continue de provoquer et la préparation de nouvelles démonstrations à Naussac (Lozère) les 6 et 7 août et au camp du Larzac les 13 et 14 août, le débat antinucléaire ne connait pas de trêve.

Les circonstances et les causes du décès de Vital Michalon, dimanche 1er août, aux abords de Creys-Malville, alimentent une polémique à laquelle la publication d'un communiqué officiel n'a pas mis fin. D'autant que celui-ci ne rapporte que la conclusion et non l'ensemble des constatations de l'autopsie.

M. André Pupin, procureur de la République de Bourgoin-Sallieu (Isère), a donné lecture, mercredi 3 août, dans l'après-midi, du communiqué suivant : « *M. le juge d'instruction — M. Maurice Oddo — chargé de l'information ouverte pour recherche des causes de la mort de M. Vital Michalon a désigné MM. les professeurs David et Catrix, de l'Institut de médecine légale de Lyon, pour procéder à l'autopsie du corps et à tous examens utiles. Il résulte des conclusions définitives des experts que « ce sujet n'a pas » reçu de coups, le décès parait » imputable à des lésions pulmo- » naires du type de celles que l'on » retrouve lors d'une explosion.* » (Nos dernières éditions.)

Si le procureur de la République a refusé de commenter ce texte, le colonel Gilbert Roy, responsable de la gendarmerie de l'Isère, a affirmé, mercredi après-midi, que le décès de V. Michalon n'est pas imputable à l'explosion d'une grenade offensive.

« *Je suis persuadé que M. Michalon n'est pas mort des conséquences de l'explosion d'une grenade offensive, mais a été victime d'un de ces engins de fabrication artisanale dont la puissance était supérieure à celle de nos grenades* », a-t-il dit. « *Des milliers de grenades offensives*, a expliqué le colonel Roy, *ont été utilisées depuis quarante ans, et elles n'ont jamais tué personne. Leur usage, en tout cas, a permis d'éviter dimanche des corps à corps qui auraient été infiniment plus graves.* »

Les grenades offensives, utilisées depuis 1937, chargées de 90 grammes de T.N.T., explosent, une fois dégoupillées, dans un laps de temps de 4 à 7 secondes.

Les propos du colonel Roy faisaient suite à la présentation, dans la cour de la gendarmerie de Bourgoin, d'objets retrouvés après les affrontements de dimanche : bâtons, barres de fer, bouteilles de bière tranformées en cocktails Molotov, cylindre de carton au contenu inconnu. Plusieurs témoins ont rapporté que la plupart des cocktails Molotov qui avait été fabriqués la veille de la manifestation et utilisés le lendemain faisaient long feu. Quant aux cylindres creux, métalliques ou en bois, chargés de poudre et de limaille de fer ou de débris de verre et munis d'un dispositif artisanal d'allumage, dont les responsables de la gendarmerie nationale ont fait état à plusieurs reprises, aucun ne figure parmi les objets saisis.

Ce détail a son importance dans la polémique qui attribue tantôt aux grenades offensives des forces de gendarmerie, tantôt à des engins lancés par des manifestants, la mort de M. Michalon. On peut observer que « *bâtons explosifs* » ou cocktails Molotov ne peuvent manquer de projeter quantité d'éclats en explosant, alors que le cadavre de M. Michalon ne porte pas de traces de ce genre. Du moins le procureur de la République de Bourgoin n'en a-t-il pas fait mention.

L'un des sept frères de M. Michalon, M. Paul Michalon, a fait, mercredi 3 août, à Die (Drôme), le récit des derniers moments de son frère et indiqué que sa famille s'opposait à ce que le disparu soit érigé en martyr du nucléaire par ses amis ou par les adversaires de cette forme d'énergie. A son frère qui l'invitait à quitter les lieux d'une manifestation devenue violente, Vital Michalon aurait répondu : « *Nous sommes ici pour manifester passivement. Nous n'avons rien de commun avec les gens casqués et munis de bâtons qui nous entourent, et, d'ailleurs, que peuvent-ils faire avec leurs vieux couvercles de lessiveuse... Nous n'avons qu'à nous asseoir et rester tranquilles...* » Ce qu'il fit. Il aurait été touché au moment où il se relevait, incommodé par les gaz lacrymogènes qui stagnaient au niveau du sol.

Opposée au silence ou aux dénégations officielles, la conviction des opposants au nucléaire motive la poursuite de leur action. Le comité Malville de Paris appelle à un rassemblement, vendredi 5 août, à 18 heures devant la gare Montparnasse, pour « *protester contre l'assassinat de Vital Michalon* ». L'autre but de ce rassemblement est d'« *exiger la libération* » des manifestants détenus, la levée des inculpations qui pèsent sur eux et de « *dénoncer la responsabilité du pouvoir* ». De son côté, le collectif national de soutien aux inculpés de la manifestation de Creys-Malville organise, ce jeudi 4 août après-midi, une conférence de presse au cours de laquelle doivent être retracés les événements qui se sont déroulés *ville* ».

« L'effet de souffle »

Comment l'« effet de souffle » dont a été victime M. Vital Michalon peut-il déclencher une asphyxie foudroyante ? Il suffit que l'explosion ait atteint un degré de puissance telle que les alvéoles pulmonaires aient brutalement éclaté.

∴

Cette hypothèse parait, dans le cas présent, extrêmement vraisemblable, remarque le docteur Maud Cousin, qui s'est spécialisée depuis de longues années dans les questions d'intoxications pulmonaires, tabagiques en particulier. Les alvéoles pulmonaires, dit-elle, sont contiguës à de multiples petits vaisseaux sanguins. Si les premières éclatent, les vaisseaux se déchirent immédiatement et le sang se répand dans le poumon. Celui-ci est noyé. Le processus est comparable à celui d'un œdème aigu dû à d'autres causes. Cette entrave massive à la réalisation des échanges pulmonaires peut entraîner la mort en quelques minutes.

D'autant, ajoute le docteur Maud Cousin, qu'il peut s'adjoindre à ces phénomènes un état de choc. Le système nerveux joue, de toute évidence, un rôle essentiel dans la régulation des fonctions pulmonaires. Or, le choc réflexe peut provoquer une syncope subite qui s'est peut-être ajoutée à l'éclatement des alvéoles et des vaisseaux pulmonaires.

∴

Seule la publication de la totalité du rapport d'autopsie pourrait indiqur sans conteste quel type d'explosion a provoqué la mort de Vital Michalon. Si tant est qu'un doute puisse exister. En effet, le cocktail Molotov, en principe, n'explose pas. Il est considéré comme un « engin incendiaire ». C'est toujours sous cette qualification que son usage a été réprimé par les tribunaux.

M. ROBERT FABRE : le ministre de l'intérieur est responsable.

Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie, mercredi après-midi 3 août, au siège de son organisation, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a précisé la position du M.R.G. à l'égard des actions menées par les groupes écologistes. La Fédération de l'Isère ayant participé à la manifestation de Malville, il a déclaré qu'elle ne pouvait pas, cependant, partager la responsabilité d'une manifestation qu'elle n'avait pas organisée. « *Nous déplorons la présence de provocateurs dans les rangs des manifestants*, a déclaré M. Fabre. *Mais nous déplorons aussi que la seule réponse du pouvoir ait été celle des armes.* »

Après avoir critiqué le comportement du préfet de l'Isère, le président du M.R.G. a souligné : « *Nous tenons pour responsable le ministre de l'intérieur.* »

M. Alain Giraud, conseiller municipal de Sonnay (Isère) et membre du comité directeur du M.R.G., a critiqué « *l'attitude provocatrice adoptée à Morestel, dès la veille de la manifestation, par les gendarmes parachutistes* ».

M. Fabre a confirmé que son mouvement participerait aux manifestations prévues à Naussac et au Larzac.

CORRESPONDANCE

Un préfet « un peu triste »

Nous avons reçu de M. Gérard Manguin, demeurant à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), la lettre suivante :

Je remarque dans votre relation des évènements de Creys-Malville (votre édition datée 2 août) que vous ne relevez pas la déclaration faite par le préfet de l'Isère, à France-Inter, dimanche 31 juillet, à 20 heures.

La voici, textuellement, telle qu'elle a été dite sur un ton parfaitement serein :

« *Bof (ou beuh), je suis un peu triste.* »

Il y avait à ce moment là un mort et plusieurs blessés.

Quelque opinion politique que l'on puisse avoir, il n'est pas acceptable qu'un préfet se déclare « *un peu triste* » de la mort de quelqu'un qu'il est chargé de protéger.

Cela est grave, car cette déclaration faite avec un calme extraordinaire dénote combien M. Jannin est peu troublé par la mort d'un homme. Il n'est pas de ce fait à sa place comme préfet.

Je ne connais pas M. Jannin, je ne suis pas engagé politiquement, je n'ai pas d'opinion sur Super-Phénix.

UITES DES ÉVÉNEMEN

« L'effet de souffle

DE CREYS-MALVILLE

A Genève

LES ÉCOLOGISTES S'EN PRENNENT AU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE

(De notre correspondante.)

Genève. — Le consulat général de France à Genève a été barbouillé de peinture rouge et orange ainsi que de goudron. La plaque (attenante) du monument aux morts portant les noms des Français de Genève et des volontaires suisses tombés pour la France lors des deux dernières guerres, a été recouverte sur toute sa longueur d'une immense inscription en lettres rouges : *« Malville 77 : Michalon mort pour nous. »* Sur le mur faisant face au consulat, on pouvait lire : *« Société nucléaire = société assassine. »* Des slogans écologistes tracés en vert sont également apparus sur les portes du consulat.

Le Journal de Genève commente ainsi l'événement : *« Cet acte de vandalisme a été sans doute commis par des opposants à l'énergie nucléaire qui ont voulu ainsi exprimer non seulement leur exaspération mais aussi leur désespoir face à la mort de l'un des leurs. »* Des marches non-violentes de solidarité envers les victimes de la manifestation de Creys-Malville sont prévues pour samedi, mais le consulat général de France ne se trouve pas sur le parcours prévu par les animateurs. Enfin, trois Genevois ont entamé, mardi 2 août, une grève de la faim pour obtenir la libération des deux Suisses encore retenus à la prison de Bourgoin.

ISABELLE VICHNIAC.

CINQ INTERPELLATIONS A GRENOBLE

Cinq personnes ont été interpellées à Grenoble dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 août, alors qu'elles collaient des affiches et écrivaient sur les murs des slogans hostiles à M. René Jannin, préfet de l'Isère. *« Ces personnes, quatre hommes et une femme, dont on ignore s'ils sont des militants écologistes,* affirme M. Clermont, substitut à Grenoble, *ont été laissées en liberté en attendant les conclusions de l'enquête ».*

Plusieurs actions ont été menées, dans la même nuit, *« en signe de protestation »,* selon des militants écologistes. A Saint-Dizier (Haute-Marne), la façade et les vingt-deux voitures du centre E.D.F. ont été recouvertes d'inscriptions. *« Vengeance pour Malville », « E.D.F. SS »,* étaient les principaux slogans. Le chef du centre E.D.F. a porté plainte.

A Bar-le-Duc, des inconnus ont mené une action semblable contre le bâtiment principal de la subdivision E.D.F., sur lequel ils ont écrit *« Monument au mort de Malville »,* et contre dix-sept véhicules de l'E.D.F.

Enfin, dans le Haut-Rhin, on a constaté, mercredi 3 août, que le câble de la ligne qui doit acheminer le courant de la centrale nucléaire de Fessenheim vers la région parisienne était en partie sectionné près du col du Calvaire. Les pylônes de cette ligne E.D.F. ont déjà fait l'objet de sabotages, et l'un d'eux, à Heiteren (Haut-Rhin), près de la centrale, est « gardé » depuis plusieurs mois par des écologistes.

● *L'Union des travailleurs communistes libertaires (U.T.C.L.) « s'associe pleinement à la campagne de soutien en faveur des inculpés à la suite des affrontements survenus lors de la manifestation antinucléaire de Malville ».* L'U.T.C.L. appelle, *« dans l'unité la plus large, à riposter pour la levée des inculpations et la libération immédiate de tous les emprisonnés ».*

AU COURS DES PROCHAINS WEEK-ENDS

Naussac, Larzac, Flamanville théâtres de nouvelles manifestations

« Le Larzac n'est pas et ne sera pas Malville. » Voilà, en substance, ce qu'ont affirmé avec une tranquille certitude MM. Léon Maillé et Pierre Burguières, deux des « 103 », au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 3 août à Paris. Les paysans du Larzac, dont une délégation était d'ailleurs présente à Malville dimanche dernier, n'ont nullement renoncé à rassembler « entre vingt mille et cinquante mille personnes », les 13 et 14 août prochains, aux abords du camp militaire qu'ils combattent. « Mais, ont-ils affirmé, notre manifestation doit être non violente, et vous pouvez compter sur nous pour qu'elle le reste. »

Le Larzac n'est pas Malville, en effet. Depuis six ans (*le Monde* du 12 juillet), les paysans y manifestent une opposition résolue à l'extension du camp militaire, mais de manière non violente. Ils ont parfaitement contrôlé, jusqu'ici, des manifestations qui en 1973 et en 1974 ont rassemblé, selon eux, jusqu'à cent mille personnes. *« Et pourtant,* racontent-ils, *il y avait des anarchistes qui étaient arrivés avec de pleines camionnettes de cocktails Molotov. Nous les avons convaincus que leurs engins ne serviraient à rien, et finalement ce sont eux qui ont secondé notre service d'ordre. »*

Les paysans ont appris que, pour contrôler une foule, il fallait un programme d'action précis, des mots d'ordre, des leaders bien équipés de mégaphones, et quelques « costauds » pour prévenir les bavures. Cette année, plus que jamais, et après avoir tiré les leçons de Malville, ils sont décidés à manifester à leur manière, et pas autrement. Le samedi 13 août, des forums de travail seront organisés sur le plateau autour de six thèmes : les luttes des paysons, celles des ouvriers (Lip), l'Occitanie, l'armée, l'écologie et le nucléaire, la viticulture. Puis, le dimanche après-midi, au terme d'une marche de 4 kilomètres, les participants se rendront sur le réceptacle de tir de l'actuel terrain militaire, qu'ils occuperont symboliquement. Des tracteurs, venus de 40 kilomètres à la ronde, précéderont le cortège pour bien souligner le thème des journées qui est « Vivre au pays ».

Une meeting aura lieu sur le causse et les paysans mèneront une action symbolique dont ils ont gardé le secret. Il s'agira de reconstruire un édifice démoli par l'armée. *« Non seulement nous ne démolirons rien — il n'y a d'ailleurs rien à casser, — mais nous réparerons les dégâts causés par l'armée »,* a affirmé M. Léon Maillé.

Les participants au ressemblement du Larzac seront en majorité des gens de la région et des viticulteurs qui, paraît-il, ont été frappés par l'efficacité des méthodes non violentes des caussenards. *« De toute façon,* ont conclu les paysans, *ni nous ni les autorités ont intérêt à ce que ça se gâte au Larzac. »*

Mais l'attention se portera d'abord sur la région de Naussac (Lozère), où est prévu un rassemblement samedi 6 et dimanche 7 août. Les organisateurs de ce rassemblement ont également tiré les enseignements de Malville. Ils maintiennent leur manifestation contre le barrage-réservoir qui devrait noyer leur village et leur vallée (voir *le Monde* du 13 juillet), mais ils assurent avoir pris toutes les précautions pour éviter tout incident.

Une messe

Le samedi, les participants seront accueillis et installés sur un terrain de camping privé où sont déjà plantées les tentes d'une centaine de personnes. Le soir, au cours d'un meeting, les représentants d'une dizaine de municipalités de la région (dont Langogne et Florac) prendront la parole. Le dimanche matin, une messe est prévue à Langogne, puis un forum et, de 15 à 19 heures, une marche sur le village de Naussac, distant de quelques kilomètres.

« Nous n'irons pas sur le chantier, affirment les organisateurs, *et un service d'ordre fort de trois cents à quatre cents personnes fera en sorte qu'aucun provocateur n'y aille. La manifestation restera entièrement non violente. »*

Le préfet de la Lozère, M. Félix Henry, a tout de même pris ses précautions. Tous les établissements scolaires de Langogne sont réquisitionnés pour loger les forces de l'ordre ; les ambulances et les personnels de santé sont mobilisés sur place. Néanmoins, il n'y aura pas, autour des 50 hectares du chantier, de « périmètre défensif », et la manifestation n'est pas interdite. *« Cependant,* a dit le préfet, *s'il est porté atteinte aux personnes ou aux biens, l'ordre sera maintenu. »*

Enfin, comme chaque été, les mouvements opposés à la construction de la centrale de Flamanville (Manche) organisent une fête antinucléaire les 13 et 14 août, sur le cap de la Hague, à proximité de l'usine de retraitement, mais à bonne distance du chantier de la centrale. Cette manifestation sera évidemment pacifique et personne ne semble réellement craindre un affrontement avec la police.

MARC AMBROISE-RENDU.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DONNE UN AVIS FAVORABLE A LA FUTURE CENTRALE DE CATTENOM (Moselle)

La commission chargée de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) a rendu, mercredi 3 août, un avis favorable. A 10 kilomètres en aval de Thionville, E.D.F. envisage d'édifier deux réacteurs de 900 mégawatts et deux autres de 1 300 mégawatts. Au cours de l'enquête publique, du 9 mai au 30 juin, quinze mille lettres et pétitions ont été enregistrées dont treize mille sont opposées au projet.

Le conseil régional de Lorraine, en janvier 1975, avait dit oui à la centrale, mais, depuis, les écologistes ont mené campagne et trente-trois conseils municipaux de la région se sont déclarés opposés au projet. La liste écologique, qui s'était présentée en mars dernier à Cattenom, n'a pas empêché le maire — favorable à la centrale — d'être réélu, mais les écologistes ont obtenu l'annulation des élections par le tribunal administratif de Strasbourg, les isoloirs n'ayant pas été jugés conformes aux règlements.

Enfin, ce projet de centrale soulève un problème diplomatique. Elle sera installée à quelques kilomètres d'une autre centrale qu'une société germano-luxembourgeoise compte installer sur la Moselle, à Remerchen (Luxembourg).

ÉQUIPEMENT

CONSTRUCTION NAVALE

LES AIDES DES ÉTATS AUX CHANTIERS RISQUENT D'AGGRAVER L'EXCÉDENT DE NAVIRES DANS LE MONDE note l'O.C.D.E.

La commission de la C.E.E. vient d'approuver sous certaines conditions les aides nationales accordées par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas à leur industrie des chantiers navals. En revanche, le dossier français d'aide aux chantiers navals (*le Monde* des 28 et 29 juillet) n'a pas encore été examiné par les services de la commisison européenne.

Pour ce qui concerne la Grande-Bretagne, le gouvernement de Londres a promis une aide de 65 millions de livres sterling, en attendant la réalisation d'un plan de restructuration. La commission européenne estime que les mesures britanniques ne devraient pas léser les intérêts des autres Etats membres et permettront aux chantiers navals britanniques de redevenir compétitifs.

Pour les Pays-Bas, la Commission souhaite que les aides accordées par le gouvernement de La Haye soient liées à l'exécution d'un plan de restructuration de cette branche.

D'autre part, dans son rapport annuel sur les transports maritimes en 1976, l'O.C.D.E. note : *« La multiplication des aides nationales aux industries navales aggravera l'excédent mondial de navires et étendra les problèmes de surcapacité à des catégories de bateaux peu touchées jusqu'à présent par la crise. »*

Le tonnage inactif ou désarmé dans le monde a atteint le record sans précédent de 63 millions de tonnes, dont 48 millions de tonnes de pétroliers.

Enfin, l'O.C.D.E. s'inquiète du nombre croissant de pays en développement qui mettent en œuvre des législations comportant des « privilèges de pavillon » ainsi que des interventions des pouvoirs publics dans le domaine des transports internationaux, notamment en Afrique occidentale.

ENVIRONNEMENT

LE MONT-SAINT-MICHEL AU PÉRIL DE LA TERRE

Si l'on n'y prend garde, le Mont-Saint-Michel ne sera bientôt plus une île... mais une simple colline au milieu des prés salés et des polders. Répondant à M. Louis Darinot, député (socialiste) de la Manche, qui s'inquiétait des suites données à l'étude confiée au laboratoire central d'hydraulique de Maisons-Alfort, le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire indique notamment que *« la cause de l'envasement de la baie du Mont-Saint-Michel est d'origine naturelle puisque environ 1 500 000 mètres cubes de sédiments se déposent chaque année dans la baie, qui a donc tendance à se colmater ».* Quant aux travaux et aux transformations de la côte, ils *« s'ajoutent,* selon M. Fourcade, *au phénomème naturel dans des proportions limitées ».*

« Le but essentiel de l'étude confiée au laboratoire central d'hydraulique — qui fera l'objet d'un rapport à l'automne 1977 — est de rechercher les moyens réalistes pour freiner le processus de sédimentation. Des équipes de scientifiques chargées de suivre et d'interpréter cette étude ont été mises en place par le ministère de la culture et de l'environnement, et mon ministère, indique M. Fourcade, *participe à ces groupes d'études financièrement et techniquement. »*

TRANSPORTS

Bonnes performances à l'exportation pour les fabricants de matériel ferroviaire

« L'année 1976 a été caractérisée par une activité soutenue dans le domaine des matériels à voyageurs mais médiocre pour les wagons et les locomotives », indique le rapport de la Fédération des industries ferroviaires, que préside M. Pierre Sudreau. Mais les perspectives ne sont pas vraiment satisfaisantes : « La situation se caractérise aujourd'hui par une capacité de production excédentaire. »

Le chiffre d'affaires total de l'industrie ferroviaire française a dépassé le cap des 5 milliards de francs.

Le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec la S.N.C.F. — 1 602,5 millions de francs — est, avec 34,90 %, en légère baisse par rapport à 1975. Par suite des contraintes financières auxquelles est soumise la société nationale en matière de crédits, les prévisions de livraisons correspondant à la commande pluri-annuelle de locomotives électriques se sont étalées jusqu'en 1981. Pour ce qui concerne le train à grande vitesse (T.G.V.), la commande de huit cent soixante-dix caisses devrait s'étaler jusqu'en 1983.

« En règle générale, hors le domaine très particulier du T.G.V., aucune certitude sur les besoins de la S.N.C.F., à moyen et long terme, ne peut être tenue pour acquise. Les prévisions de livraisons au-delà de 1979 sont quasi nulles », note le rapport de la Fédération des industries ferroviaires.

En revanche, les facturations à l'exportation ont atteint, l'an dernier, un niveau exceptionnel : 1 975 millions de francs. La deuxième moitié de la commande de wagons — 3 156 unités — passée en 1974 par la République démocratique allemande a joué un rôle prépondérant dans ces résultats.

Selon les auteurs du rapport, *« on ne peut espérer que ce bon résultat se maintienne en 1977, année où le nombre de wagons exportés ne dépassera guère mille cinq cents ».*

● *Mort de Paul Tarascon. — M. Paul Tarascon, doyen des as* de l'aviation du début du siècle, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Paul Tarascon, qui s'était lancé dans l'aviation en 1912 en faisant l'acquisition d'un Blériot 3 cylindres, était devenu moniteur d'aviation et avait eu notamment Georges Guynemer parmi ses élèves. Il avait lui-même abattu dix-sept avions ennemis durant la guerre de 1914-1918. Après 1925, il avait préparé la traversée Paris-New-York. Mais, après une vaine tentative, il avait été devancé par Lindbergh.

● *Concorde à New-York : manœuvres dilatoires.* M. Allan Sagner, président du Port de New-York, vient d'écrire à M. Brock Adams, secrétaire américain aux transports, pour lui demander de prendre en considération les études en cours sur les vibrations causées par Concorde. Dans sa lettre, M. Sagner affirme que le Port de New-York est très préoccupé par les vibrations *« excessives »* de l'avion, lesquelles, selon un rapport du Standard Research Institute de Californie, se traduiront par une gêne considérable pour les riverains de l'aéroport Kennedy. — *(A.F.P.)*

Le Monde de L'ÉTÉ

DANS UN BOURG DE BRETAGNE

Les baladins de Lesneven

COSTUME flamand, le « p'tit quinquin » sur les bras, la parade des danseurs, clowns, musiciens et comédiens navigue sur la plage de Plouescat. En tête du cortège, les Fiers. Elle, Nadia, soixante-cinq ans. Lui, Léon, soixante-dix ans, dont trente-six comme employé aux tramways de Lille. A eux deux, ils pourraient réunir une colonie de vacances : ils ont six enfants, vingt et un petits-enfants et treize arrière-petits-enfants...

Sous les halles du village, le spectacle va commencer. Celui des Tréteaux d'un temps. La troupe est venue de Lesneven, un gros bourg commerçant entre Brest et Roscoff. Trente garçons et filles de douze à quinze ans, et dix « *toujours jeunes* », comme ils veulent qu'on les appelle : des retraités de cinquante-six à soixante et onze ans. Depuis le début du mois de juillet, ils passent leurs vacances ensemble ; ils logent, mangent et jouent sur la place publique, ensemble. Un cloître des ursulines est devenu leur « maison d'accueil ». Jean-Paul Miroux et Jean-Luc Durnez, les deux animateurs-responsables qui ont eu l'idée de cette formule de vacances (1), expliquent : « *Dans la vie de loisirs, actuellement, tout est saucissonné. Les jeunes d'un côté, les vieux de l'autre. Le cirque permet de rassembler tout le monde, mais c'est trop dur physiquement. Alors, nous avons choisi cette voie intermédiaire.* »

Tout n'a pas été sans mal, au début. Les personnes âgées s'attendaient à autre chose : montrer aux jeunes comment confectionner des poupées en tricot ou leur apprendre à utiliser un pied à coulisse. « *Mais il n'y avait pas d'outillage. Et surtout, les représentations nous occupent constamment.* » C'est autour du spectacle que toute l'activité s'est organisée. On a mis la main sur de vénérables machines à coudre : les femmes coupent et cousent les costumes. Trouvés bois et carton : les hommes fabriquent les décors. Récupérés et restaurés des panneaux électoraux : on va présenter une exposition de photos.

Ainsi, des liens se sont-ils créés. Entre les aînés et les jeunes, même si le contact est quelque peu rude parfois : « *Les vieux nous parlent de la guerre et ça ne nous intéresse pas...* » « *C'est dommage que les jeunes n'aiment pas coudre...* » François, treize ans, a cependant apprécié : « *Un des retraités s'est mis à me parler de son métier et je lui ai posé des questions.* » Des liens entre les retraités eux-mêmes : trois d'entre eux se sont retrouvés après s'être perdus de vue depuis l'école ! Mme Suzanne Jativa, la petite dernière, la « *benjamine des aînés* », tire la leçon : « *Quand on reste entre personnes âgées, on s'aigrit. Là, on s'aperçoit que ce n'est pas si dur de vivre avec des jeunes.* » Des vocations se sont réveillées : M. René Rachez, soixante-six ans, le plus farceur de toute la bande, s'est remis à l'harmonica.

Au ryihme de chacun

Quand ils ne sont pas occupés à répéter un sketch ou une danse, à peindre « une grosse tête » ou à enregistrer une bande sonore, jeunes et vieux baladins des Tréteaux d'un temps jouent aux boules, font du vélo ou se rassemblent chacun à leur bar : « *Il est important*, estime Jean-Paul, *de respecter le rythme de chacun, et qu'il existe des lieux où les anciens puissent se retrouver entre eux et les jeunes entre eux.* »

Dix jours après leur arrivée, les Tréteaux d'un temps s'étaient déjà produits cinq fois à Lesneven : sur le marché, à la fête du 14 juillet, à la sortie de la grand-messe... Leurs animateurs rejettent la conception d'« *un centre de vacances consommateur de vie locale* ». « *On donne des danses flamandes*, dit l'un d'eux. *Et, du coup, on découvre les danses bretonnes. Sans jouer aux Bretons.* » Lorsque la troupe a présenté un spectacle à l'hôpital, trois pensionnaires sont venues spontanément « *pousser la chansonnette* ».

Dans les jeux proposés un soir sur la place de la mairie, touristes et autochtones se sont affrontés au coude à coude. Est-ce toujours aussi visiblement réussi ? Y a-t-il à chaque fois, comme à Plouescat, une vieille paysanne, chaussettes dans la paille des sabots, qui rythme la polka de ses mains, à peine étonnée ? Qu'importe ! Les Lesneviens sont réjouis. Claude Vossart, dirigeant national de l'Union française des centres de vacances (U.F.C.V.), souhaite que de telles réalisations se multiplient, tout en en relevant la difficulté, car « *il faut des cadres — il y en a cinq ici — expérimentés avec les jeunes et avec les retraités, et capables de monter des spectacles en peu de temps* ». La municipalité de Lesneven, conquise par « *ces jeunes et ces grands-mères* », en redemande. Comme le regrette M. Michel Mack, vice-président de la commission des fêtes : « *Les Tréteaux d'un temps* » *auront été les tréteaux d'un temps trop court.* »

CHARLES VIAL.

(1) La gestion est assurée par les centres de loisirs Plein Air-U.F.C.V. de Lille et grâce à la participation de l'Institut de retraites complémentaires interprofessionnelles (IRCI).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LES RESPONSABILITÉS MÉTÉOROLOGIQUES

Rembourser les vacances

M. RAYMOND BARRE risque d'avoir à faire face à la rentrée à des revendications inattendues et dont l'ampleur ne peut être évaluée.

En effet, d'après des informations officieuses tout à fait confidentielles et non confirmées — mais qui pourrait les confirmer ?, — des vacanciers du mois de juillet seraient disposés à demander une indemnisation au gouvernement pour compenser les frais supplémentaires que les intempéries les ont contraints à engager pendant les semaines écoulées.

En France, le gouvernement étant toujours responsable de tout, il ne doit pas fuir, estiment certains, ses responsabilités météorologiques. Démontrer que le pouvoir est en faute quand il pleut, quand il fait une température hors saison, ne paraît pas impossible. La multiplication des autoroutes, des aéroports, des tours, des centrales nucléaires ou non, le déboisement — combien d'hectares de forêts, hein sont laminés pour fournir la pâte à papier destinée au matériel de propagande ?, — etc., tout cela fait que le climat se trouve modifié sur l'Hexagone et que l'été est pourri.

S'il pleut dans le Valais, si la Bavière est inondée, si les rivières d'Autriche sortent de leur lit, si l'on patauge dans la plaine du Pô, si le Sussex est détrempé, ce sont là phénomènes naturels. Mais si des ondées tombent sans cesse sur Perpignan, si les campings du Lot doivent être évacués, si l'on grelotte à Mimizan, si l'Auvergne est dans la brume et si la lessive ne sèche pas à Paray-le-Monial, c'est la faute au gouvernement !

Pour étayer les notes de frais

Les vacanciers de juillet, ceux qui rentrent plus pâles qu'ils ne sont partis, ne manquent pas de justificatifs pour étayer leurs notes de frais. « Comme on ne pouvait pas aller à la plage, on allait au casino, *dit l'un*, et j'ai perdu pas mal d'argent. » « Il fallait bien distraire les enfants, acheter chaque jour des illustrés », *observe une mère de famille.* « Nous avons dû louer un récepteur de télévision au Trayas », *affirme un autre* ; « Comme il pleuvait à verse en Corrèze, nous sommes descendus sur la Côte d'Azur, d'où des frais d'essence supplémentaires. Et comme naturellement il n'y avait pas de place dans les petits hôtels que nous fréquentons habituellement, nous avons dû séjourner dans un trois étoiles », *affirme un cadre.*

Tous demanderont sans doute le remboursement des parapluies, cirés, imperméables, bottes de caoutchouc qu'ils ont dû acquérir pour survivre à ces vacances. Et il est même certaines dames qui se proposeront d'exiger, de la Sécurité sociale, une cure gratuite d'amaigrissement à Brides-les-Bains, afin de perdre les kilos superflus qui leurs sont venus les jours de pluie au cours de leur station prolongée dans les pâtisseries.

Quant aux parasols, matelas de plage, huiles solaires, lunettes teintées, maillots de bain de l'année, etc., ils devraient tout simplement être repris par les commerçants à moitié prix, l'autre moitié étant remboursée par l'État ! On ne discute jamais l'indemnisation des intempéries qui affectent l'agriculture. Qu'il fasse trop sec ou trop humide, les paysans touchent ; pourquoi pas les citadins, dont les congés payés sont considérés comme activité légale et nécessaire à leur santé ?

Faut-il s'attendre à des manifestations et à des grèves de la part des vacanciers revenus au travail déçus et aigris ? Cela ne paraît pas impossible..., surtout si les aoûtiens bénéficient du temps agréable qui a été refusé... par le pouvoir... aux juillettistes.

De quoi désespérer le président de la République, qui verrait ainsi la France, une fois de plus, coupée en deux... par le travers.

MAURICE DENUZIÈRE.

DEUX MOIS DANS UNE FAMILLE FRANÇAISE

Une Américaine à Paris

« *MAIS je suis parfaitement capable de préparer moi-même mon petit déjeuner ! Pourquoi faut-il que l'on me serve ?* » Elle n'est guère à son aise, la jeune Américaine tout juste arrivée de Detroit, Michigan. Lynne a terminé ses études secondaires. C'est son premier séjour en Europe. Elle passe deux mois d'été dans une famille française.

Celle-ci, qui n'est pourtant pas rigoriste, ni dans ses habitudes ni dans sa vie courante — ses cinq enfants y sont pour quelque chose, — a succombé, les premiers jours, aux facilités apparentes des règles du savoir-vivre. L'arrivante, traitée en invitée, était servie la première à la table familiale, sans qu'il soit question pour elle de mettre la main à la pâte. Les marques d'égards se retournaient contre elle, devenant source de gêne.

Heureusement, des rapports plus détendus et plus familiaux se sont vite établis. Maintenant Lynne fait son lit, prépare son petit déjeuner, met la table, comme tous les autres enfants, et prend une part active à la vie familiale.

Trois années d'étude du français lui permettent de se « débrouiller » dans notre langue. Mais les motifs d'étonnement ne manquent pas : nos trains de banlieue relèvent, à leur corps défendant, de la mode « rétro » ; nos marchés, où les ménagères font leurs courses, sont très typiques, sinon folkloriques ; les Français vivent en appartement, et quasiment tous les voyageurs lisent un journal dans le métro.

Un regard neuf

Le regard neuf de l'étranger est souvent un peu naïf, mais la famille qui l'accueille découvre ou redécouvre à travers lui le monde qui l'entoure. Les questions de Lynne stimulent ses guides improvisés. Ainsi a-t-il fallu lui expliquer la signification et la raison d'être du nom du musée du Jeu-de-Paume. De même, les rues et les stations de métro, en retrouvant leur sens, ont repris vie.

Lynne est toute à la joie de la découverte et de la recherche d'expériences neuves. Cependant, pour les enfants du foyer où elle a trouvé place, elle n'est pas une voyageuse, une touriste, mais plutôt une grande sœur. Ils ne restent pas indifférents à celui, ou celle, qui partage leur vie ; l'affection naît très vite, spontanément. La tristesse des départs et les pleurs des enfants en témoignent.

MICHEL BORCIER.

★ L'association Youth for understanding (résidence de la Muette, 7, square des Marronniers, 78150 Le Chesnay, tél. (1) 954-63-06) organise l'accueil et l'hébergement en France de jeunes Américains pour quelques mois ou pour la durée d'une année scolaire.

FEUILLETON – N° 22 — 5 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Profitant de l'absence de Kholawitski, qui est allé rejoindre Maya à Polyka, Grégoire commence à raconter à Skolinski les secrets de Myslotch liés à l'arrivée auprès du prince d'un valet prénommé François et qui se disait son fils. Or, si le prince le rejetait le jour, il le reconnaissait la nuit en venant pleurer au pied de son lit quand le valet dormait, ou plutôt faisait semblant. François tenta donc de forcer l'attention du prince en se laissant petit à petit dépérir jusqu'au moment où, n'y tenant plus, le prince le convoqua.

« EH bien ! reprit Grégoire, le prince a pris François dans ses bras en l'appelant son fils, et il lui a demandé pardon à genoux : « Oui, tu es mon fils, disait-» il, et j'annoncerai la nouvelle à tout » le monde. Tu porteras mon nom et » hériteras de mes biens. Pardonne-» moi ! Tu recevras une éducation » digne de toi, et je t'ouvrirai mon » cœur ; seulement, pardonne-moi ! »

» Je me sentais tout drôle de voir un prince se rouler dans la poussière devant son propre laquais ! Seulement, François ne voulait rien entendre ! Les mains dans les poches, il le regardait, sans un geste : « Non, non, dit-il, inu-» tile ! Il fallait me reconnaître tout » de suite ! Maintenant, il est trop » tard ! Je n'en veux plus, de cet » amour... De l'amour, criait-il, je n'en » ai pas, je n'ai que de la haine ! Rien » que de la haine ! Et je me venge-» rai, je me détruirai, je me tuerai ! » Jamais je ne pardonnerai à mon » propre père d'avoir eu honte de » moi ! »

» Il s'enfuit hors du cabinet (car il y avait encore au château un cabinet, qui n'existe plus maintenant). Monsieur m'appela aussitôt et m'ordonna de le surveiller : « Rejoignez-le, Gré-» goire, et ne le quittez pas des yeux, » il est capable de se tuer ! »

» Je me lançai à sa poursuite. Il était temps ! Je le trouvai dans le bûcher, en train d'attacher une corde à une poutre. A ma vue, il battit en retraite : « Si ce n'est pas pour aujourd'hui, ce sera pour demain ! », me lança-t-il ironiquement. Et il se mit à rire, mais d'un rire à vous glacer.

» Je fis mon rapport à Monsieur. « Grands dieux ! », s'exclama-t-il d'abord. Puis, au bout d'un moment, il ajouta qu'il fallait le surveiller : « Grégoire, je n'ai confiance qu'en » vous, dit-il. Nous devons le surveil-» ler jour et nuit tant que ces idées » ne lui seront pas sorties de la tête ! »

» Dieu nous préserve de jamais revivre ces jours et ces nuits ! Nous étions toujours à courir après lui, sans pouvoir le lâcher d'une semelle, tremblant qu'il ne profitât du moindre moment d'inattention pour se donner la mort. »

Grégoire resta un assez long moment silencieux, les yeux mi-clos.

⁂

« J'ai trop parlé, fit-il résolument. » A quoi bon remuer ces vieux souve-» nirs ? Le passé est le passé, il faut » le laisser reposer en paix. »

— Vous savez bien, Grégoire, qu'il ne dort pas du tout... Le mal ne dort jamais (le professeur indiqua imperceptiblement la direction de la vieille cuisine). Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de tout dire.

— Sauf le respect que je dois à Monsieur, il vaut mieux ne pas jeter de l'huile sur le feu.

— Et moi, Grégoire, je vous dis qu'il est préférable de parler ! »

Le valet de chambre céda, mais baissa la voix au point qu'on n'entendit plus qu'un murmure :

« Nous montions donc la garde à tour de rôle sans un moment de répit. Quand le prince dormait, c'était moi qui veillais, et inversement. Nous nous relayions constamment auprès de François dans la crainte d'une nouvelle lubie. Mais lui restait dans son coin sans broncher. On voyait pourtant qu'il ne cherchait qu'un moyen de se nuire et de se détruire.

» Nous eûmes ainsi quelques jours de répit, mais ensuite il ne sut plus quoi inventer. Sainte Mère ! Coup sur coup, il a voulu s'enfoncer un couteau de cuisine dans le corps, sauter par une fenêtre de la tour, se fracasser la tête contre ce mur-ci, près de la porte ! Un fou enragé ! Nous ne faisions, Monsieur et moi, qu'épier ses gestes, essayer de deviner ce qui germait dans cette cervelle dérangée.

» Le prince décida finalement de l'enfermer. Nous avons choisi la vieille cuisine, parce qu'elle avait une lourde porte ferrée et qu'on ne pouvait pas sauter par la fenêtre trop étroite. »

Grégoire interrompit brusquement son récit pour proférer d'un ton singulier :

« Que Monsieur m'excuse, mais... la bouche de Monsieur remue...

— Ma bouche ? » demanda le professeur étonné. Il y porta la main. Il avait les lèvres gercées. Et elles palpitaient...

On ne pouvait appeler cela un mouvement. Et pourtant, en les touchant, il les sentait distinctement toutes dilatées et comme parcourues d'ondulations.

C'était horrible. Le professeur pensa tout de suite à la serviette de la cuisine. Monstrueux ! Retrouver cet ignoble mouvement sur ses lèvres ! Il avait le sentiment de n'être plus maître de sa bouche, métamorphosée en une répugnante bête qui se mouvait sur lui, indépendamment de sa volonté.

Grégoire observait le phénomène sans un mot. Leurs yeux se rencontrèrent :

« Ce n'est rien, expliqua le professeur pour éviter toute panique. Une simple contraction nerveuse des muscles. Un tic que j'ai parfois. Poursuivez, Grégoire. »

Les pulsations cessaient peu à peu.

⁂

« Ah bon ! grommela Grégoire sans conviction. Je disais donc que le prince avait ordonné d'enfermer François dans la vieille cuisine.

» Je l'y conduisis et, quand il fut entré, nous lui fîmes savoir qu'il demeurerait là jusqu'à nouvel ordre et devait nous remettre tout ce qu'il avait sur lui de dangereux.

» Il devint fou furieux et se jeta sur nous, frappant, mordant, hurlant comme un chien, écumant de rage. Fallait qu'il fût habité par une force impure, ce gamin de dix-huit ans, pour tenir tête à deux hommes dans la force de l'âge ! Une bête n'aurait pas mordu ni hurlé comme il faisait !

» Enfin, nous en vînmes à bout. Nous lui retirâmes sa ceinture, et même ses souliers, refermâmes la porte et établîmes un tour de garde. Le jour, moi ; le prince la nuit.

» Je voulus faire venir le prêtre ou le médecin, mais Monsieur dit : « Non, c'est inutile, il m'écoutera. Je » lui ferai entendre raison moi-même, » personne n'y parviendrait, sinon. » Moi seul le puis. Moi seul ! »

» L'épouvante régna de nouveau au château.

» François tournait dans la cuisine comme un ours en cage, pendant que le prince faisait le pied de grue devant la porte et tentait de le raisonner.

» Sans doute le prince n'avait-il plus déjà toute sa tête. Ils restaient tous les deux des heures à discuter à travers la porte. Le prince suppliait, pleurait, criait, menaçait, et lui, derrière la porte, l'excitait, et l'exaspérait, ricanant, braillant et blasphémant à en perdre le souffle. Et j'étais le seul à savoir ce qui se passait.

» Il n'y avait déjà plus d'autres domestiques au château, sauf une gouvernante — Mme Ziolkowska. Je lui dis que François était gravement malade et que Monsieur interdisait d'aller le voir.

» Un jour, le prince m'avertit de cesser toute surveillance. Il resterait seul jour et nuit à veiller à la porte et préparerait son lit lui-même : je n'aurais qu'à lui apporter à manger dans la pièce à côté.

» Que je ne vienne le voir sous aucun prétexte. Il resterait seul avec son fils et, seul, le ramènerait à la raison.

» Que faire ? Maintenant, je me rends compte de ma bêtise ; j'aurais dû prévenir quelqu'un, demander de l'aide — mais qui aurait pu prévoir ?... Je pensais que Monsieur avait plus de sens que moi. Il faisait peur à voir, ne s'était ni rasé ni lavé de toute la semaine. Il dormait tout habillé, les yeux lui sortaient de la tête : il avait l'air hagard et bégayait, mais il ne m'était pas venu à l'idée qu'il pût avoir le cerveau dérangé. N'était-il pas toujours plus facile à un père de s'entendre avec son fils ?

» Je les laissais donc seul à seul à l'étage et ne voyais plus le prince que certains jours, au déjeuner. Il semblait plus calme, et même souriait... Quand je lui demandais des nouvelles de François, il répondait invariablement que tout était en bonne voie : « Tout est en bonne voie, mon bon » Grégoire, disait-il. Il devient de jour » en jour plus raisonnable. L'heure de » la réconciliation est proche. Une tête » à l'évent, ce garçon, mais un cœur » d'or. Et j'ai été bien coupable à son » égard, oui, bien coupable. Tout est » en bonne voie, seulement silence, » Grégoire, chut ! pas un mot à per-» sonne. » Et j'obéissais.

» Seulement, au bout d'un certain temps, j'ai commencé à avoir des doutes. Plusieurs semaines s'étaient écoulées et le prince répétait toujours que tout était en bonne voie. J'ai voulu en avoir le cœur net. Je me suis confectionné un passe (le prince fermait la porte à clef pour m'empêcher d'entrer) et je me suis glissé de nuit chez François pendant que le prince dormait.

» La porte de la vieille cuisine était entrebâillée... Pas trace de François.

» Je cours avertir le prince, je le réveille. Où est François ? Qu'est-il devenu ? Il sourit : « Il est parti, dit-il, » parti, mon bon Grégoire. Je l'ai expé-» dié en voyage pour le calmer. Il ne » peut que s'en trouver bien. Inutile » de vous inquiéter, Grégoire — et » silence, motus, n'en dites rien à per-» sonne ! »

» Je m'aperçus alors qu'il n'avait plus toute sa tête. Impossible de savoir ce qui s'était passé entre eux, ni de retrouver le corps de François. Pourtant, j'ai fouillé le château de fond en comble.

» Depuis ce temps, le prince est devenu comme vous l'avez vu. Il refuse de parler de cette histoire et, si on le questionne, il fait celui qui a oublié — mieux vaut d'ailleurs ne pas s'y risquer, car cela le met dans tous ses états. A présent, vous savez toute la vérité.

⁂

— Et personne d'autre n'est au courant, Grégoire ?

— Pas âme qui vive. Je ne souhaite pas avoir des histoires. Et il ne manquerait plus que les gens se mettent à jaser ! »

(A suivre.)

...SABILITÉS MÉTÉOROLOGIQUES

...rser les vacances

Pour étayer les notes de frais

...LE FRANÇAISE

...tine à Paris

Un regard neuf

par Witold Gombrowicz

MÉDECINE

SUR TF 1

Où commence l'urgence ?

Les services d'urgence font l'objet d'un intérêt croissant : en témoignent les propositions de lois déposées sur ce thème par le parti socialiste, le parti communiste, le Rassemblement pour la République. La médecine apparaît, en effet, comme un moyen privilégié de répondre à une demande de plus en plus aiguë : être pris en charge, rassuré, sécurisé. Ne s'agit-il pas d'une mission impossible, parce que trop ambitieuse ?

Le mérite de l'émission de TF 1, « Indications », le mercredi 3 août, est d'avoir souligné cette diversité des urgences : « *Dans neuf cas sur dix*, a affirmé le professeur Maurice Rapin (Créteil), *il n'y a pas, sur le plan organique, de problème sérieux.* » Et de distinguer « *l'urgence absolue* » de « *l'urgence ressentie* », cette dernière étant due notamment à des états d'isolement, de dénuement ou de détresse psychologique.

Les services d'aide médicale d'urgence (SAMU) ne sauraient, à cause de l'importance des moyens mis en œuvre, répondre à toutes ces demandes. Peut-être, dans le cadre de cette émission, aurait-il été souhaitable d'expliquer le rôle que doivent jouer les médecins généralistes pour distinguer les cas cliniques des situations d'assistance ? Les malades et leur entourage, en effet, évaluent assez mal eux-mêmes la gravité de leur état. C'est sur un autre plan, d'après les responsables du SAMU du Val-de-Marne, que le rôle de chacun est déterminant face à un accident ou à un malaise : « *L'alerte doit être, en effet, donnée convenablement et, dans l'attente des secours, la connaissance de trois ou quatre gestes de secourisme pourrait sauver quantité de vies humaines.* » Néanmoins, il aurait été bon de rappeler que, dans ce domaine particulièrement, l'excès de zèle présente des risques graves.

Les dernières images étaient particulièrement déroutantes pour une émission médicale : les halles de Rungis, un soir de janvier, des centaines de motos tournant sur la chaussée glissante, des jeunes disant leur désir d' « *aller plus loin que la peur* » et, un peu en retrait, les voitures du SAMU, où les médecins soignaient les victimes de cette étrange ronde...

N. B.

SCIENCES

Fruit d'une collaboration internationale

UN LABORATOIRE BIOLOGIQUE EST MIS SUR ORBITE PAR L'UNION SOVIÉTIQUE

L'Union soviétique a lancé, mercredi 3 août, un satellite artificiel Cosmos-936 équipé d'un laboratoire biologique. Le programme scientifique de ce vol, qui devrait durer quelques semaines, est le fruit d'une coopération internationale entre l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la France, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Roumanie. Il est destiné à mieux comprendre les effets du milieu spatial sur les organismes vivants, dans l'optique notamment de vols habités de longue durée.

La capsule spatiale emporte des rats, sur lesquels on étudiera en particulier les effets de l'apesanteur — grâce à la présence d'un groupe-témoin soumis à une pesanteur artificielle — ainsi que les variations du potentiel de défense immunitaire (dont on a constaté la diminution *lors des vols humains*) et les effets du rayonnement cosmique sur le cortex cérébral. Des équipes françaises ont participé à ces deux dernières expériences.

D'autres installations, mises au point par les Américains et les Soviétiques, permettront l'étude de l'apesanteur sur le mécanisme de vieillissement des organismes vivants, en l'occurrence sur des mouches drosophiles. Une expérience tchécoslovaque vise, d'autre part, à mesurer les changements de température des organismes dans l'espace, tandis qu'un programme franco-soviéto-roumain se donne pour objectif d'obtenir une image détaillée des effets biologiques des noyaux lourds des radiations galactiques sur des organismes monocellulaires et sur des graines de plantes.

LA MORT DE L'ETHNOLOGUE PIERRE CLASTRES

(Suite de la première page.)

L'anthropologie classique oppose les sociétés sans Etat aux sociétés étatisées. Sans Etat les sociétés seraient en état de manque, tapies à l'orée de l'histoire, ignorant le pouvoir, elles s'épuiseraient dans une économie de subsistance miséreuse, d'où leur nom de « primitives » opposé à nos sociétés historiques, fondées sur le développement de la production. A cette pauvre analyse où il lit tous les préjugés politiques et philosophiques d'une génération de chercheurs, Pierre Clastres objecte définitivement en remplaçant la *justification des théories par* l'étude des faits. Les sociétés primitives n'ignorent rien du pouvoir, toute leur organisation montre le contraire. Elles constituent les premières sociétés d'abondance (2) et de loisirs, limitant « délibérément » le travail pour éviter le surplus de biens qui donne naissance à l'inégalité, à l'esclavage et à la division sociale d'où surgit l'Etat : elles sont des sociétés contre l'Etat (3).

Avec acharnement, Pierre Clastres explore le continent qu'il a découvert : la chefferie, la polygamie, les mythes (4), lui permettent d'affiner sans cesse ses analyses, de montrer comment le politique prévaut constamment sur l'économique. La philosophie, qu'il avait abandonnée, reçoit aujourd'hui l'effet en retour de ses recherches.

Reste la question qui le tourmentait et dont tous ses derniers travaux portaient la marque lancinante. Il l'a posée récemment en commentant La Boétie (5) : dans ces sociétés de résistance aux pouvoirs, où prend naissance l'acquisition de la servitude ? Dans son dernier texte publié (6), il annonçait une série d'études pour répondre à cette interrogation...

A force de les fréquenter dans ses textes d'une belle écriture sans failles, Pierre Clastres était devenu Indien. Mais un Indien sans folklore : étranger aux préjugés, aux évidences de notre civilisation et la regardant de l'extérieur tout en lui insufflant le ferment d'une pensée neuve, horrifiée par le pouvoir de l'Etat.

Pour ceux qui ont eu la chance d'être pris par son charme comme pour tous ceux qui aujourd'hui luttent contre le scandale de la division sociale, sa disparition est une catastrophe.

XAVIER DELCOURT.

[Né en 1934, Pierre Clastres s'était orienté, après ses études de philosophie, vers l'ethnologie américaniste. Il séjourna plusieurs années en Amérique du Sud, travaillant « sur le terrain » parmi les tribus indiennes du Paraguay et du Brésil. Il était directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.]

(2) Préface à l'ouvrage de Marshall Sahlins *Age de pierre, âge d'abondance*, Gallimard.
(3) *La Société contre l'Etat*, Editions de Minuit.
(4) *Le Grand Parler* (Le Seuil).
(5) Postface au *Discours de la servitude volontaire*, Payot.
(6) *Archéologie de la violence*, « Libre », n° 1, Payot.

ÉDUCATION

Une réforme de la scolarité à l'ENA est en préparation

Le secrétariat d'Etat à la fonction publique étudie actuellement une réforme de la scolarité à l'ENA (Ecole nationale d'administration) visant à démocratiser le recrutement de l'établissement et à donner un contenu plus concret aux études.

Il existe actuellement quatre centres de préparation au concours d'entrée à l'ENA : les instituts d'études politiques de Paris, Bordeaux et Grenoble, et le centre de préparation du ministère de l'économie et des finances. La réforme envisagée prévoit la création progressive de deux ou trois centres supplémentaires en province. Cette mesure donnerait à un plus grand nombre d'étudiants la possibilité de préparer le concours en restant en province, ce qui élargirait nettement le recrutement de l'école. Elle serait renforcée par un accroissement des aides financières dont bénéficient aujourd'hui certains candidats.

Le secrétariat d'Etat envisage de réserver le concours interne aux fonctionnaires des catégories A et B, et d'en écarter les fonctionnaires agrégés et diplômés des *grandes écoles (écoles normales supérieures*, Polytechnique, Hautes Etudes commerciales, etc.). En contrepartie, les fonctionnaires agrégés ou diplômés d'une grande école pourraient se présenter au concours externe (réservé jusqu'à présent aux étudiants), dont la limite d'âge, actuellement de vingt-cinq ans, pourrait être reportée de quelques années, jusqu'à trente ans au maximum.

Enfin, le secrétarait d'Etat souhaite donner aux stages obligatoires pour les élèves en cours de scolarité un caractère plus « concret ». Les stages dans les préfectures seraient moins nombreux, et ceux dits « de contact » (*dans les hôpitaux*, les universités ou auprès d'une collectivité locale) seraient développés.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE** (par ordre de mérite) :

Mathématiques :

Mlles et MM. Debarre, Dalibard, Sikorav, Le Calvez, Panau, Bonnelle, Fabien Samuel, Laurent Pierre, Vila, Benarous, Logeais, Brion, Le Boudec, Yves Robert, Eysseric, Chesnais, Pommelet, Hakim, Creuzet, Stéphane Olivier, Boccon, Bion, Ducos, Pioux, Pocheau, Salinier, Leandre, Marie-Noëlle Guillot, Lanusse, François Metayer, Bertrand Thomas, Philippe Olivier, Boulier, Otal, Giovangigli.

Physique, physique appliquée, chimie :

Mlles et MM. Salati, Pirat, Guimbal, Detriche, Pautet, Delber, Dominique Garnier, Lafont, Schuhl, Dambrine, Catala, Mamon, Desrues, Guibe, Montrésor, Madelaine, Lhopital, Maquet, Roubin, Casoli, Foing, Tarrago, Gastaud, Fouillat, Ghendrih, Laurence Arnaud, Bonini, Simonin, Catherine Colin, Pichavant, Preuvost, Boutillon, Denot, Gasecki, Lerminiaux, Chantrianx.

Biochimie :

Mlles et MM. Tamponnet, Bergeret, Tuffery, Chaffaut, Pinel, Delegue, Deviers, Balesdent.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **SCIENCES SOCIALES**

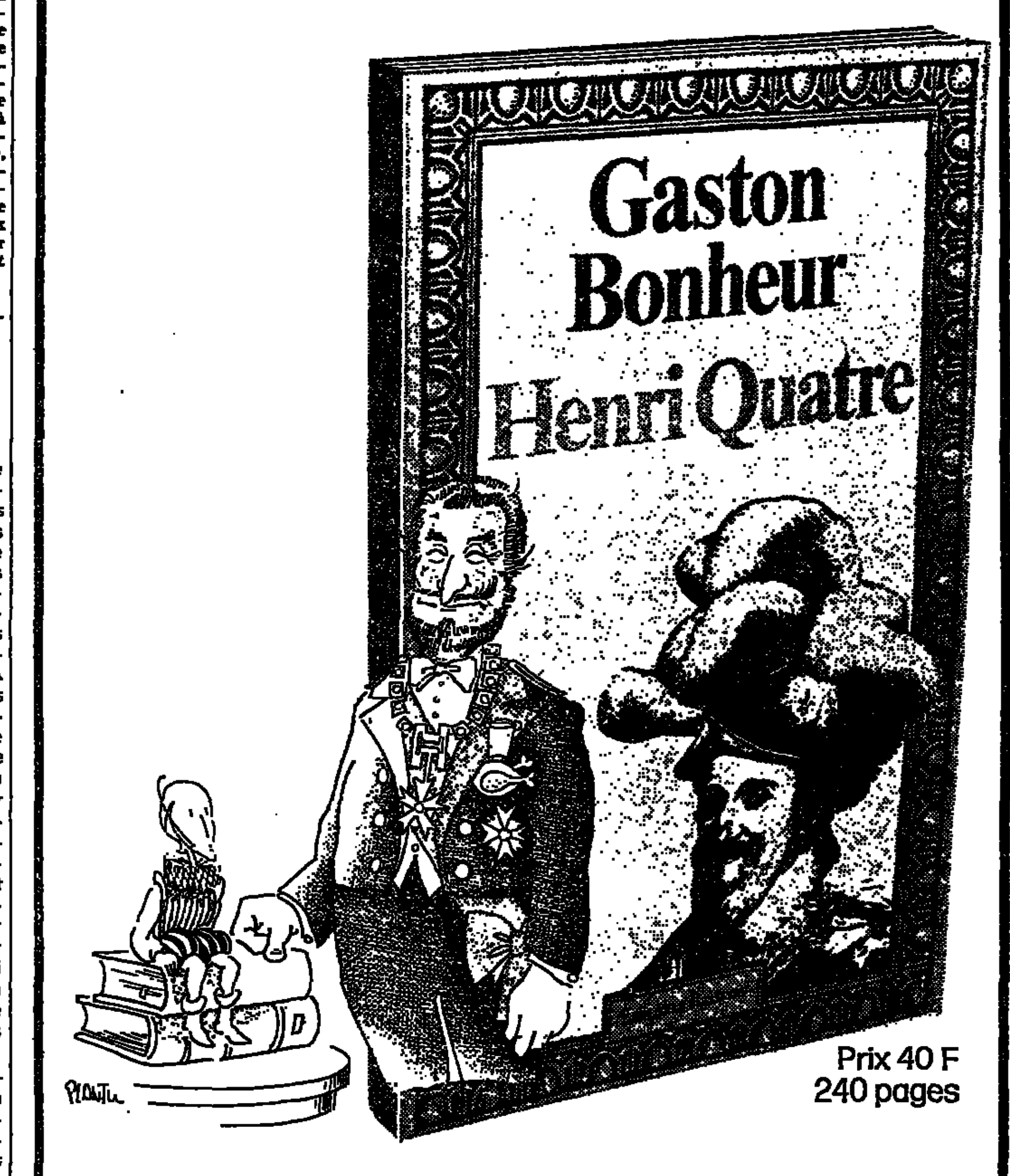
Mmes et MM. Alberti (6e), Allard (38e), Baslé née Gueguen (38e), Beltone (5e), Boncœur (1er), Breney (36e), Caplanne (3e), Caro (37e), Catoire (28e), Albert Cohen (10e), Cohen née Horine (30e), Dangel née Szawlowski (29e), Dayan (7e), Drouet (34e), Panget née Dehoux (34e), François Faure (21e), Ferrandon née Bacqueville (10e), Didier Froment (38e), Grellier (25e), Gérard Henry (14e), Jousset (15e), Jungman (24e), Kessler (15e), Lagadec (30e), Lamarque (13e), Lecaudey (23e), Magliulo (3e), Martinié (18e), Alain Michel (25e), Noreck (15e), Quilès (22e), Rouilleault (7e), Saint-Marc née Leroux (7e), Simler (2e), Soulage (10e), Thoris (30e), Touya (20e), Trombert (19e), Waquet née Dubois (30e), Werrebrouck (25e).

RELIGION

● MISE AU POINT. — Une coquille fait écrire à Marc Oraison, dans son article sur « *Le scandale de la foi* » (*le Monde* du 23 juillet) : « *La religion est le soupir de la création opprimée* » (citation de Karl Marx). C'est évidemment CREATURE qu'il fallait lire.

D'autre part, si W. Theimer traduit, comme Marc Oraison, le participe passé *bedrängten* par « *opprimée* », Maximilien Rubel et Henri Bartoli le traduisent par « *accablée* », et M. Simon par « *tourmentée* ».

A propos de l'étymologie du mot secte, Marc Oraison indiquait, en outre, que le verbe *sequere* signifie en latin « *suivre* ». En fait ce verbe n'existe pas sous cette forme mais sous celle de *sequi*.



CARNET

Naissances

— Fabrice Odero a le plaisir d'annoncer la naissance de son frère.
Stéphane, Alexandre.
Paris, le 2 août.
4, impasse Morlet.

— M. Hubert Watine et Mme, née Catherine d'Halloy, Olivia, sont heureux d'annoncer la naissance de
Wladimir.
1, rue de l'Hôtel-Saint-Paul,
75004 Paris.

Mariages

— Suzanne Labarthe
et
Gérard Salmot
ont la joie d'annoncer leur mariage.
Paris, le 30 juillet 1977.

Décès

— Mme Claude Barbizet,
Le professeur et Mme Jacques Barbizet,
Le docteur et Mme Robert Bouvier,
Le docteur et Mme Olivier Denis et leurs fils,
M. et Mme Sylvain Denis et leurs fils,
M. et Mme Dominique Denis et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Lemonnier et leur fils,
MM. Jean et Antoine Barbizet,
M. et Mme Pascal Bouvier et leur fille,
M. et Mme Robert Prouvost et leurs fils,
M. Laurent Bouvier,
M. et Mme William Laskier et leur fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Jean BARBIZET,
née Georgette Pilliet,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
survenu à Paris le 30 juillet 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 3 août 1977.
95, boulevard Romain-Rolland,
92120 Montrouge.
17, boulevard Delessert,
75016 Paris.
46, rue Jacob.
75006 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Tarare (Rhône).
S. Doligez et Michon,
Leurs collaborateurs,
Et le personnel des Etablissements Bat Taraflex,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de cinquante-quatre ans, de
M. Joseph BIROT,
directeur des ventes de la société.
Messe de funérailles en l'église de Cogny (Rhône), le vendredi 5 août, à 10 h. 30.

— M. Yves Derouesné,
Mlle Anne-Valérie Derouesné,
M. et Mme Caneau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur
Claudine DEROUESNÉ-ARTHUR,
survenu le 25 juillet 1977.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 2 août 1977 à Bléneau (Yonne).

— Georges-Pierre et Marie-Louise Drouhin,
Jean-Paul et Francine Drouhin,
Jacques et Marie-Josée Drouhin,
Martine et Robert Artaud,
Marie-Claude Drouhin,
ses enfants,
Catherine, Patrick et Marie Fuentes,
Brigitte et Michèle Drouhin,
François, Pierre et Nicolas Drouhin,
Jean-Marie, Sylvie et Caroline Drouhin,
Sophie, Isabelle et Virginie Artaud,
ses petits-enfants et arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges DROUHIN,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
officier du Mérite saharien,
survenu à son domicile, 15, rue Vineuse, à Paris, le 2 août 1977, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques auront lieu le 5 août 1977, à 15 heures, en l'église du Petit-Jailly, 21500 par Montbard.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris.
18, rue Cozette,
80000 Amiens.
38, rue Ginoux,
75015 Paris.
7, rue du Parc,
92190 Meudon.
49, rue de Passy,
75016 Paris.

— Les membres du conseil d'administration de la société Solétanche ont la tristesse de faire part du décès de
M. Georges DROUHIN,
administrateur de la société.

— Mme Fernand Errera,
Mlle Patricia Errera,
Mme Jacques Errera,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand ERRERA,
avocat à la cour d'appel de Paris,
leur époux, père, fils et parent,
survenu le 27 juillet 1977, à Paris.
Les obsèques ont été célébrées le jeudi 4 août, à 14 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien.
Adresser condoléances exclusivement :
15, rue Jobbé-Duval,
75015 Paris.
Tél. : 250-62-58.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 31 juillet 1977, dans sa cinquante-septième année, de
M. Emile ETTLIN,
secrétaire général
de la chambre de commerce suisse à Lyon.
De la part de
Mme Emile Ettlin, son épouse,
Michèle et Eveline, ses filles,
M. Emil Ettlin, son père.
Inhumation à la sépulture de famille à Allschwil-BL-Suisse.
51, rue du Professeur-Patel,
69009 Lyon.

— Dresdner Bank.
Aktiengesellschaft.
Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et le personnel,
Et, en leur nom, les sociétés du groupe de la Dresdner Bank,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Juergen PONTO,
assassiné le 30 juillet 1977, à l'âge de cinquante-trois ans.
L'enterrement aura lieu dans la plus stricte intimité.
Francfort-sur-le Main,
le 1er août 1977.
[Juergen Ponto, né le 17 décembre 1923, occupait depuis 1969 une des positions les plus importantes du système bancaire allemand et européen, comme président du directoire de la Dresdner Bank AG., Francfort-sur-le Main et membre du directoire et président de la commission de la politique du Crédit de l'union fédérale des banques allemandes.
M. Ponto était un partisan convaincu de l'unification européenne. Il était membre du groupe allemand de la chambre de commerce internationale de Paris. De surcroît, il occupait la présidence du conseil de surveillance de nombreuses firmes et était également sénateur de la Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (société Max Planck pour la promotion des sciences).] .

— Mme Rodis-Lewis, professeur à Paris-Sorbonne, a la douleur de faire part du décès de son mari,
Louis RODIS,
ingénieur E.C.P.

— Mme Robert Saunier,
M. et Mme Jean Saunier, Bruno, Jérôme et Nicolas,
Les familles Saunier, Kœnig, Braud, Doche, Airaud et Iatropoulos,
ses parents, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert SAUNIER,
survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, le samedi 30 juillet.
Les obsèques ont eu lieu à Bobigny, le jeudi 4 août.
Ils remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie.

— Mme Elzbieta Violet,
Le docteur et Mme Jacques Violet,
M. et Mme Jacques Giguet,
M. et Mme Albert Mennesson,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Georges VIOLET,
sculpteur,
survenu le 1er août 1977 à Paris.
L'inhumation se fera au cimetière D'Hermeray (Yvelines), le vendredi 5 août, à 16 h. 30. (Départ hôpital Cochin à 15 h. 15.)

Visites et conférences

VENDREDI 5 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».
14 h. 30, métro Odéon, statue de Danton, Mlle Pajot : « Le quartier des Cordeliers et souvenirs révolutionnaires du Procope » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « L'Islam dans les collections nationales ».
15 h., 1, rue de Sully : « Les appartements de l'Arsenal » (Paris et son histoire).

SPORTS

TENNIS

L'Argentine remporte la Coupe de Galéa

De notre envoyé spécial

Vichy. — Pour la première fois depuis la création de la Coupe de Galéa, en 1950, une nation non européenne, l'Argentine, s'est imposée en finale, disputée du 1er au 3 août, sur les courts du Sporting-club de Vichy. Après avoir pourtant gagné les deux premiers simples, les Français ont perdu le double et, au cours d'une dernière journée catastrophique, les derniers simples.

Comme prévu, Christophe Roger-Vasselin, qui disputait le quatrième point de la rencontre, n'a pu que résister honorablement (3-6, 6-0, 6-3, 6-4) à José-Luis Clerc, le plus talentueux des tennismen présents à Vichy. Malgré ses tentatives pour casser le rythme de son adversaire, le jeune racingman fut trop souvent en difficulté sur les points forts de l'Argentin, le service et le coup droit, pour avoir jamais pu espérer une issue favorable.

Dès lors, la tâche du Niçois Christophe Casa s'annonçait délicate. Pour que la France gagne cette finale, il devait absolument battre Fernando Dalla Fontana, un joueur expérimenté ayant déjà représenté son pays en Coupe Davis et pratiquant surtout, comme son compatriote Guillermo Vilas, un tennis empoisonnant à base d'interminables échanges fortement liftés.

Joueur précocement doué, Christophe Casa n'a peut-être pas eu suffisamment d'occasions de se forger des qualités psychiques au niveau de ses dons techniques. Dès les premiers échanges, on vit bien qu'il n'était pas en état de maîtriser le match et tombait dans le jeu de son adversaire. Dalla Fontana, vainqueur (6-3, 7-5, 6-3), n'eut qu'à prolonger les échanges et attendre patiemment la faute du Niçois, incapable de construire un point gagnant devant un public de plus en plus envahi par l'ennui, qui espéra en vain un sursaut !

GERARD ALBOUY.

FOOTBALL

La reprise du championnat de France

Un mois, jour pour jour, après le dernier match de la tournée sud-américaine de l'équipe de France, le championnat national de première division a repris mercredi 3 août. La plupart des clubs ayant recommencé leur entraînement depuis plus de deux semaines, les vacances des footballeurs professionnels auront été réduites. La saison 1977-1978 devra en effet se terminer dès le mois de mai afin de faire place, du 1er au 25 juin 1978, en Argentine, à la Coupe du monde, pour laquelle l'équipe de France disputera son dernier match de qualification, le 16 novembre au Parc des Princes, contre la Bulgarie.

Au moment d'établir le rapport moral de la saison 1976-1977, M. Jacques Thebault, administrateur du Groupement des clubs professionnels, ne put éviter de souligner un des paradoxes du football français : « *S'il fallait brosser les grandes lignes de la saison qui s'achève*, devait-il reconnaître, *je dirais que ce tableau comporte des zones de grande lumière, porteuses de satisfaction et d'espoir, mais aussi des zones d'ombre qui font planer sur le professionnalisme de sérieuses inquiétudes.* »

L'année où le football professionnel a nettement amélioré, en première division, les records d'assistance aux matches (4 294 701 spectateurs) et de recettes (83 812 318 F) a été en même temps la période où on a vu le plus de prises de position des partis politiques ou d'interventions des municipalités pour l'aider à sortir de la crise.

Loin de se réduire, l'endettement de certains clubs s'est accru ces derniers mois. Dès lors, faut-il s'étonner si le marché des transferts a été beaucoup plus calme en France que dans les pays voisins.

Plus contrôlés et surtout plus dépendants des municipalités pour l'utilisation des subventions, de nombreux clubs français ont dû faire preuve de sagesse. C'est notamment le cas du Football club de Nantes, qui renouvelle sa confiance aux joueurs ayant dominé le dernier championnat avec 11 points d'avance sur leurs suivants.

Parmi ceux-ci, quelques-uns ont entrepris des efforts de recrutement qui devraient rendre la compétition plus ouverte. C'est le cas de Saint-Etienne, qui a dérogé à ses principes en faisant appel à deux attaquants venus de l'extérieur pour tenter de retrouver l'efficacité : l'international bastiais Jacques Zimako et l'avant-centre Barthélémy, révélation de la saison dernière à Angers.

De même, Nancy, qui échoua de peu pour une place en Coupe européenne, a engagé l'avant-centre ivoirien Laurent Pokou, qui devrait compléter une attaque redoutable avec Michel Platini et Olivier Rouyer. Bastia, qui a remplacé le Yougoslave Dragan Djazic par le Néerlandais Johnny Rep, et Lens, renforcé par l'international Didier Six, disputeront leurs chances sur deux tableaux : le championnat et la Coupe de l'union européenne

Deux clubs ont subi quelques bouleversements : l'Olympique de Marseille et Paris-Saint-Germain. Ancienne idole des Marseillais, le Yougoslave Josip Skoblar revient comme directeur sportif, avec l'ambition de donner au club le sérieux qui lui manquait ces dernières saisons. Ainsi a-t-il déjà laissé partir les deux Argentins, Victor Alonso et Hector Yazalde, pour les remplacer par le Suédois Linderoth et par le Français Marc Berdoll, revenu d'Allemagne.

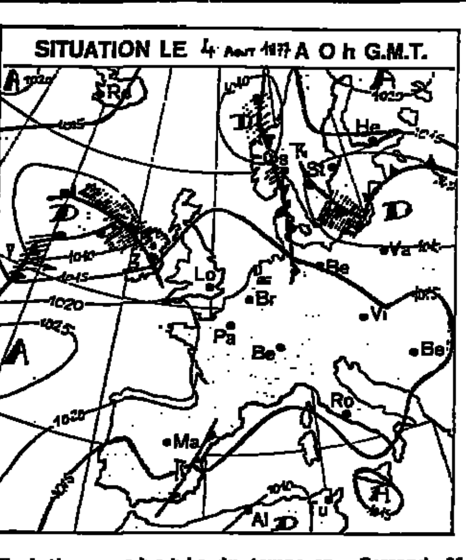
Paris-Saint-Germain, qui a battu la saison dernière les records d'affluence du Racing Club de Paris en attirant 425 489 spectateurs au Parc des Princes, est devenu l'équipe la plus subventionnée de France. Elle a pu faire l'acquisition de Daniel Bernard, Jean-Pierre Adams, Carlos Bianchi et Jean-Michel Larqué, qui cumulera les fonctions d'entraîneur et de joueur. S'il parvient à faire une équipe de cet amalgame de vedettes, Paris-Saint-Germain pourrait bien enfin jouer les premiers rôles du championnat. — G. A.

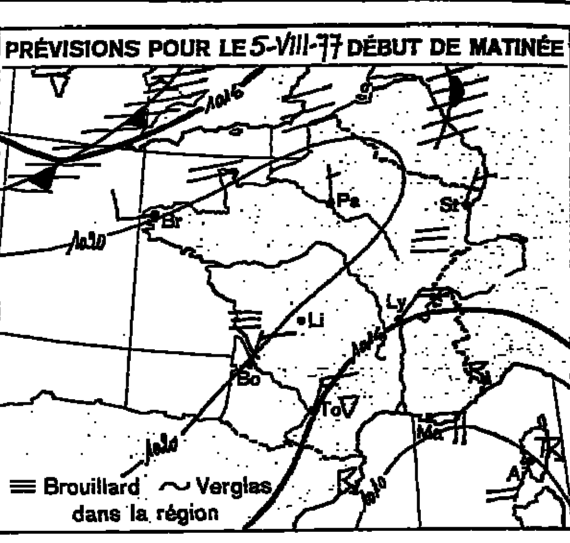
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (première journée)

*Rouen b. Metz	5-2
*Marseille b. Sochaux	4-0
*Reims et Lens	0-0
*Valenciennes b. Troyes	6-1
*Nice b. Nantes	1-0
Monaco b. *Bastia	2-0
*Nancy b. Paris-Saint-Germain	4-1
*Lyon b. Nîmes	3-1
*Bordeaux et Saint-Etienne	2-2
*Strasbourg b. Laval	6-2

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 août à 0 heure et le vendredi 5 août à 24 heures :

De hautes pressions relatives persisteront au travers de la France en prolongement de l'anticyclone des Açores. Au sud, une situation orageuse affectera temporairement le pourtour méditerranéen, tandis qu'au nord les régions voisines de la Manche seront en bordure du courant perturbé atlantique circulant à la latitude des îles Britanniques.

Vendredi, sur le pourtour méditerranéen et le sud du Massif Central et des Alpes, le temps sera variable avec des ondées et des orages. Ces derniers, plus nombreux l'après-midi et le soir sur le relief, tendront à se localiser surtout à l'est du Rhône. Les vents seront très irréguliers, de nord à est dominants, avec des rafales d'orages, et les températures varieront peu.

Sur les régions voisines de la Manche et le Nord, les nuages deviendront un peu plus abondants, et les vents s'orienteront au secteur ouest.

Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé, mais parfois un peu brumeux dans les premières heures du jour, avec des vents faibles. Les températures seront sans grand changement.

Jeudi 4 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget de 1 018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 août ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Brest, 20 et 9 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 25 et 11 ; Lille, 24 et 11 ; Lyon, 26 et 12 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 25 et 10 ; Nantes, 25 et 13 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 12 ; Pau, 20 et 16 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 25 et 11 ; Tours, 26 et 12 ; Toulouse, 24 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 22 degrés ; Amsterdam, 22 et 13 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 17 et 14 ; Bonn, 24 et 14 ; Bruxelles, 23 et 14 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 19 et 15 ; Genève, 24 et 12 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 24 et 12 ; Madrid, 26 et 15 ; Moscou, 31 et 21 ; New-York, 22 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 19 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 22 et 17 ; Téhéran, 37 et 27.

Journal officiel

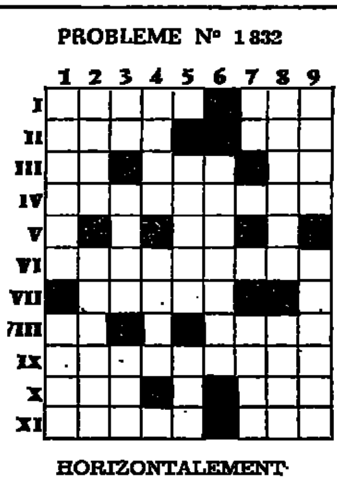
Est publié au *Journal officiel* du 4 août 1977 :

UN DECRET

● Relatif à l'heure légale en 1978.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 832



HORIZONTALEMENT

I. Variété de canard ; Parle sans savoir ce qu'il dit. — II. Dupées ; Devait sentir le bouc ! — III. Négation ; Fin de participe ; Marque de privation. — IV. Quelque chose d'accablant. — V. Symbole. — VI. Toujours heureuses quand elles sont bonnes. — VII. Fit part de ses souvenirs d'enfance. — VIII. Abréviation ; Manière d'aller. — IX. Doit être profonde pour tout ce qui est bas. — X. Coule de source ; Va à la messe. — XI. Rendent malaisées un dénombrement ; Orientation.

VERTICALEMENT

1. Coûtent à ceux qui les servent ; Permet de foncer. — 2. Auteur d'heureuses trouvailles ; Essence. — 3. Divinité ; Figure mythologique ; Fournit, en étant vert, une nourriture appréciée. — 4. Légers ; Etre inférieur. — 5. S'attaque au chef ; Sur le point d'être rendu. — 6. Font l'œuf. — 7. Sigle ; Endroit humide. — 8. L'emporte toujours quand elle est majeure ; Se tirent le jour même de leur fête. — 9. Monta assez haut pendant les menaces d'un barbu ; Terre étrangère.

Solution du problème n° 1 831

Horizontalement

I. Rosace ; RC. — II. Orgue ; Aar. — III. Noise. — IV. Ergot ; Léa. — V. Ire ; Un. — VI. Ruine ; Arc. — VII. Al ; Psi. — VIII. Serrait. — IX. Arpenteur. — X. Da ; Te. — XI. Esquimaux.

Verticalement

1. Râle ; Rasade. — 2. Or ; Rouleras. — 3. SGDG ; RP. — 4. Au ; Oindre. — 5. Centre ; Anti. — 6. Item. — 7. Ail ; Apte. — 8. Raseurs ; Ubu. — 9. Créancier.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	41	tous groupes	100
	921	tous groupes	200
	1 451	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	1 971	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	03 801	tous groupes	5 000
2	92	tous groupes	100
	6 432	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 352	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 732	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	35 622	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
	91 292	groupe 2	100 100
		autres groupes	10 100
	03 802	groupe 3	1 500 000
		autres groupes	15 000
3	3	tous groupes	50
	2 883	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	3 823	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	03 803	tous groupes	5 050
	1 033	groupe 5	10 050
		autres groupes	1 050
4	444	tous groupes	200
	944	tous groupes	200
	03 804	tous groupes	5 000
5	45	tous groupes	100
	705	tous groupes	200
	485	tous groupes	500
	3 145	groupe 5	5 100
		autres groupes	600
	3 945	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	03 805	tous groupes	5 000
6	306	tous groupes	200
	836	tous groupes	200
	4 946	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	5 006	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	5 306	groupe 4	5 200
		autres groupes	700
	8 506	groupe 3	5 000
		autres groupes	500

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
6	9 266	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	03 806	tous groupes	5 000
7	97	tous groupes	100
	0 567	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	03 807	tous groupes	5 000
	16 217	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
	77 667	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
8	8	tous groupes	50
	998	tous groupes	550
	0 108	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	1 558	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	3 298	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	5 558	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	03 808	tous groupes	5 050
9	079	tous groupes	200
	1 349	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 239	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 369	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	03 809	tous groupes	5 000
	5 599	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
0	50	tous groupes	100
	2 260	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 280	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	8 200	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	03 800	tous groupes	5 000
	64 680	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000

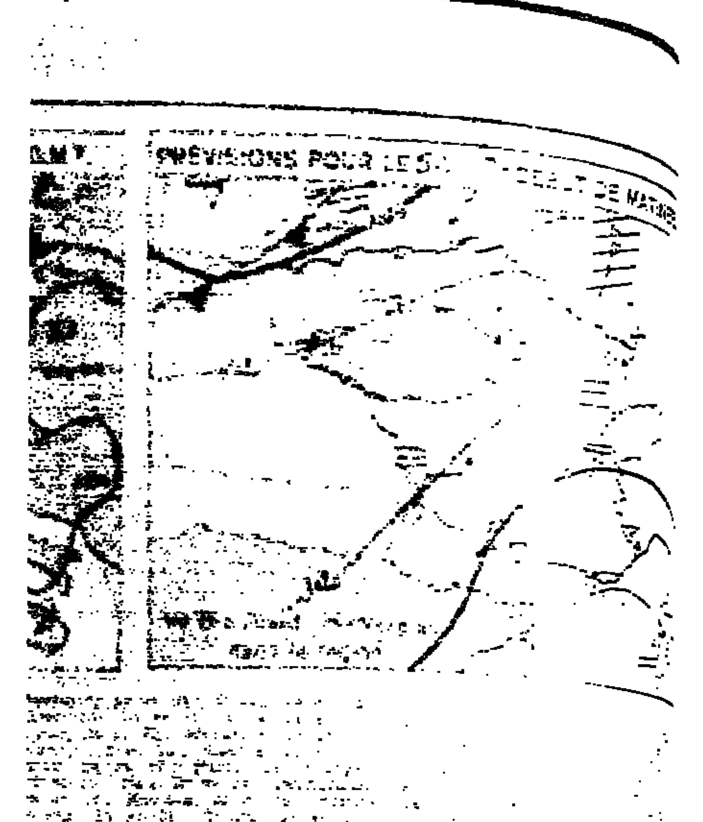
TRANCHE DES VACANCES
TIRAGE DU 3 AOUT 1977
77 — 36e
PROCHAIN TIRAGE LE 10 AOUT 1977 à SAINT PAUL-lès-DAX (Landes)

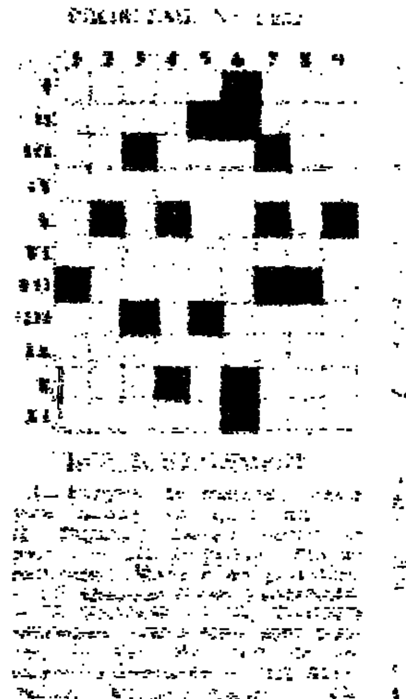
LOTO — TIRAGE No 31

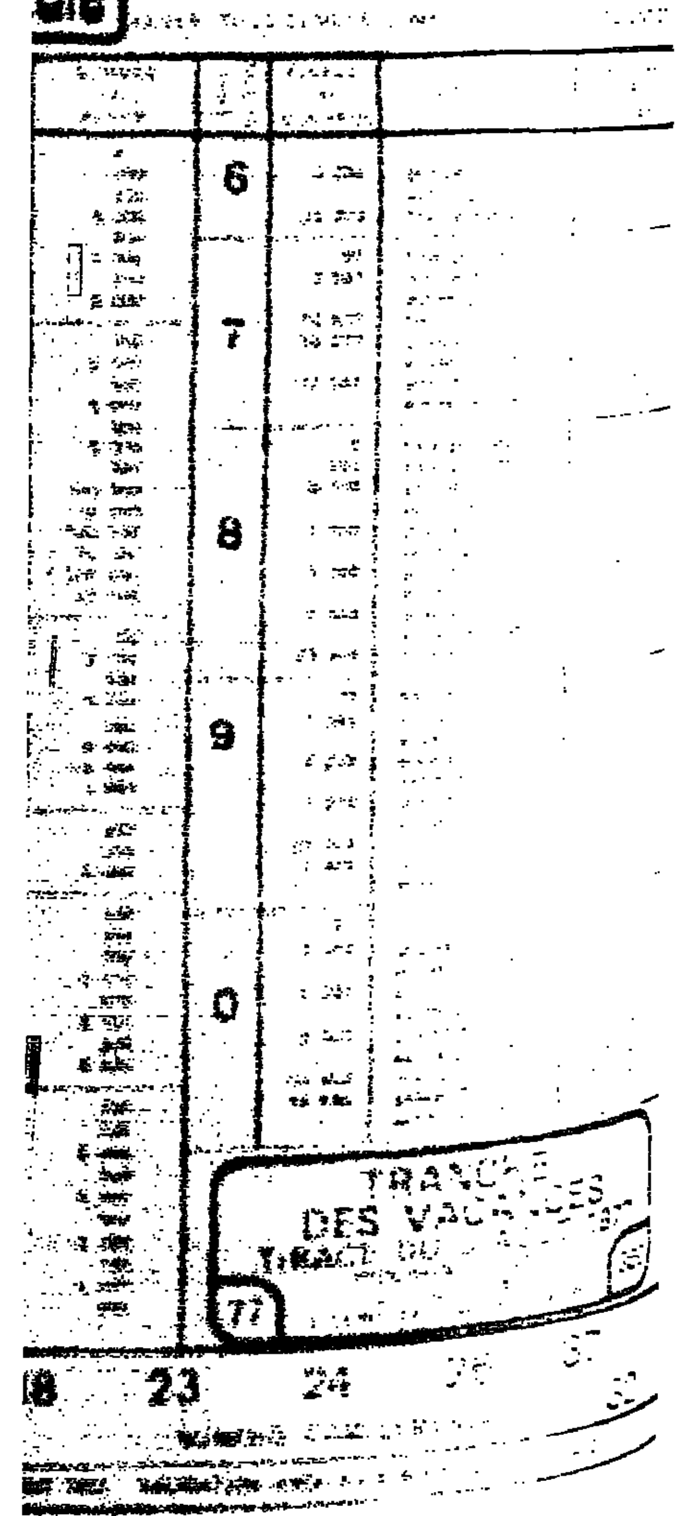
15 18 23 24 26 37

NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

PROCHAIN TIRAGE LE 10 AOUT 1977 VALIDATION JUSQU'AU 9 AOUT 1977 APRES-MIDI







Le Monde DES LIVRES

LECTURES D'ÉTÉ

«Nécropolis» ou le New-York d'Herbert Lieberman

● Une fiction pas si folle depuis la nuit du 17 juillet.

CINQUANTE voitures neuves volées d'un coup dans un magasin d'exposition. Des centaines de boutiques et de *supermarchés éventrés et la marchandise* pillée — nourriture, meubles, télés et bijoux — chargée dans des camionnettes, caravanes, remorques et voitures à bras. Mille trente-sept incendies graves et mille sept cents fausses *alertes destinées à détourner* l'attention des pompiers et de la police. Trois mille cinq cents personnes arrêtées — huit fois plus que pendant les émeutes de 1964 et de 1968.

La réouverture impromptue des « Tombs », l'antique prison de Manhattan fermée en 1974 pour cause d'insalubrité. Des familles apportant aux inculpés la nourriture et les boissons que les autorités débordées ne peuvent *fournir...*

La saison des noyés les mois du couteau...

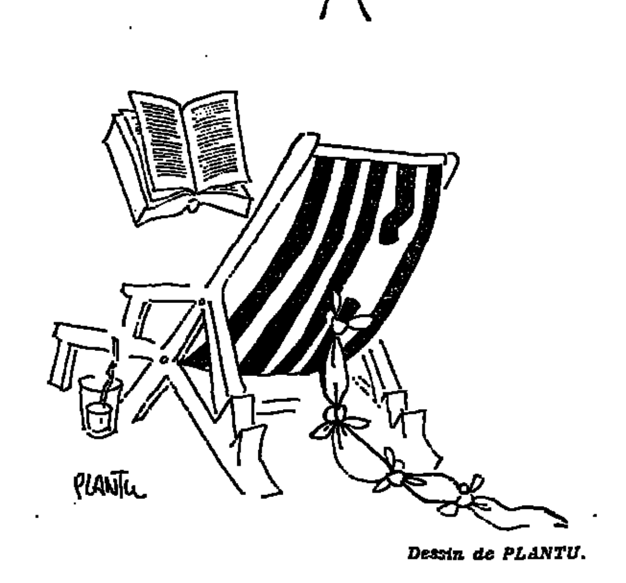
Telles sont les images de la vie new-yorkaise rapportées par la presse à l'occasion de la nuit du 17 juillet 1977, lorsque New-York fut frappé par une gigantesque panne d'électricité, « la nuit du black-out », « la nuit de la terreur », lorsque apparaissent aux yeux de tous les retombées de l'inégalité de la mégalopolis (40 % de chômeurs officiellement reconnus parmi les jeunes Noirs), de la crise fiscale accentuée par la désertion de la classe moyenne blanche, et d'une politique d'aide sociale qui profite plus à l'industrie du bâtiment, de la médecine et de l'éducation qu'aux bénéficiaires supposés. Andrew Young, l'ambassadeur noir aux Nations unies, ne s'y est pas trompé : *« Si vous éteignez les lumières, les gens vont se mettre à voler. Surtout s'ils ont faim. »*

Dans ce New-York irréel à force de réalité, sauvage à force de civilité, explosif à force de répression, le factuel et le fictif se rejoignent. Tout est devenu possible. Le New-York d'Herbert Lieberman se métamorphose en une morgue *géante*. Après avoir tué — sans motif apparent — sa femme et ses enfants, le héros de Julius Horwitz se donne la mort.

Nécropolis. La cité des morts. Mars-avril, le temps des suicides. Mai-juin, la saison des noyés. Juillet-août, les mois du couteau. Septembre, l'époque des enfants roués de coups. Octobre, la trêve de l'*été indien*. Novembre-décembre, la reprise des carnages. Puis, après Noël, les suicides recommencent.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page 13.)



Dessin de PLANTU.

« Out » pour août

● La Mafia ne recule devant rien. Pierre Rey non plus.

QUELQUES précautions à prendre avant d'affronter *Out* : se munir d'un vaste parapluie à toute épreuve et d'une paire de cuissardes. Le premier garantira le lecteur intrépide des geysers de sang et autres éclaboussures. Les secondes permettront de progresser sans trop de dommages parmi les innombrables cadavres qui jalonnent un pavé qu'on serait assez porté à qualifier de trottoir : une jambe arrachée et qui se balade sur le tablier d'un train, une tête coupée — à la scie électrique, on ne se refuse rien —, une langue pour accompagner l'envol d'une montre, etc. On peut également éviter les pages érotico-polardesques qui raviront toutefois les inconditionnels de San-Antonio et autres S.A.S.

Moyennant quoi, et au prix d'une légère migraine, on parvient à extraire de *Out* sa substantifique moelle : c'est bien de Mafia et de banques suisses qu'il est question. Comment récupérer 2 milliards de dollars quand les détenteurs de numéro et nom de code qui les abritent à la banque sont morts et qu'un vilain trublion de banquier s'obstine à se taire. D'autant plus aisément cramponné au secret professionnel qu'il entend bien faire fructifier le pécule pour son propre compte. Face à la puissante famille Volpone, sous la houlette du jeune Italo dont les fréquentes décharges d'adrénaline s'expliquent aussi par ses difficultés à s'imposer comme successeur de son défunt frère, le pauvre banquier est bien seul. Même la guerre qui manque éclater entre les familles associées, Volpone et Gabelotti, ne saurait détourner l'orage de sa tête. Et il lui arrive bien des malheurs, dans sa chair, la chair de sa chair et le reste, Lui qui était si fier de son irréprochable denture, voilà que le cruel Volpone la lui fait arracher intégralement, sous anesthésie générale, il est vrai, mais tout de même ! Mieux encore, le soir de ses noces, son unique enfant, la belle et fantasque Renata s'avise de figurer dans l'hécatombe. Plus quelques avanies et humiliations diverses. A ce stade, plus rien ne peut atteindre notre banquier. Tant mieux, car si, de leur côté, les mafiosi ne sont pas épargnés, que serait devenu Homer Kloppe lorsque, comble d'ironie, c'est en toute légalité que les « familles » parviennent *à récupérer l'objet de tant de* convoitise.

Il appert de tout ceci, on s'en doutait déjà, que la Mafia ne recule devant rien. Pierre Rey non plus. L'idée était bonne pourtant, et le scénario, plausible. Elagué toutefois de son grand-guignol racoleur. Parodique ? On aimerait en être sûr. A moins que l'auteur n'ait sournoisement profité de l'occasion pour exhiber ses propres fantas*mes et procéder à une catharsis* magistrale.

On la lui souhaite efficace et définitive.

NATHALIE DUDON.

★ **OUT, de Pierre Rey. (Editions Robert Laffont. Collection « Best-sellers », 465 p., 49 F.)**

Marie-Magdeleine Davy, loin des coteries

● Ni nouvelle ni ancienne, une philosophie de l'être.

RIEN de plus à la mode aujourd'hui que la philosophie. Un dîner (ou une émission de télévision) sans au moins deux philosophes pour se répondre l'un à l'autre est un dîner manqué. La plus brillante personnalité philosophique se reconnaît à ce qu'elle s'est trompée longtemps et beaucoup : les yeux se dessillent, on croit tout le contraire de ce qu'on croyait, on confesse ses erreurs passées, et, sans transition, on professe ce qu'on croit depuis peu. Nos philosophes fraîchement convertis n'auront jamais cessé, au moins, d'être, en même temps que versatiles, péremptoires, et c'est un trait qu'ils conservent, si variable soit le contenu de leur message : staliniens, maoïstes, chrétiens ; leur condescendance à l'égard de ce qui n'est pas eux demeure inchangée : nous étions bêtes de ne pas nous enrôler, jadis, sous leurs drapeaux, nous sommes bêtes *de n'être pas passés* par leurs erreurs et maintenant, s'ils pensent comme nous le faisions depuis longtemps, nos raisons ne sont pas si bonnes que les leurs. Tout cela est beau. On ne peut que se réjouir de voir la philosophie passionner le grand public, qui se met à connaître, familièrement, les visages des penseurs de ce temps, et les reconnaît à leurs coiffures.

A l'écart de ces mouvements spectaculaires, *faits d'adhésions* désordonnées et de reniements éclatants, il y a tout de même une pensée qui vit et qui se continue. C'est celle de philosophes ni anciens ni nouveaux, mais vivants, mais fidèles à leur projet : leurs erreurs, s'ils en font, ne leur sont pas sujet d'orgueil.

Ce sont les philosophes de l'être. Ces penseurs n'ont jamais renoncé à leur quête de vérité pour obéir aux ordres d'un parti. Ils ont su néanmoins risquer leurs vies, dans des conjonctures précises, pour ce qu'ils croyaient vrai. Cohérents avec eux-mêmes, ils seront peut-être ce que, de ce siècle confus, on retiendra.

Rencontre avec la mort

Marie-Magdeleine Davy est de ceux-là. Bien connue par son livre sur *la Symbolique romane*, par ses travaux sur ceux qui sont ses repères spirituels, Simone Weil, Berdiaev — connue aussi comme romancière et comme poète, — elle a toujours répugné à se livrer à la première personne. Avec cet *Itinéraire* elle a choisi de franchir le pas. Mais dans le « je » à quoi elle se résout ici de recourir, il ne faut pas chercher l'aveu naïf d'une *complaisance autobiographique*. Elle ne consent à parler de soi qu'à cette frontière où le plus intime de la narratrice atteint l'universel.

Tout commence, si l'on veut, *comme un roman : une femme*, qui va faire des conférences à l'étranger, est prise d'un malaise dans l'avion. C'est tout simple. Mais c'est la rencontre avec la mort vraie. Celle qu'il faut bien prendre à sa charge — elle, vous, moi, tout le monde. Cette mort pour laquelle on n'est pas prêt. Il y a l'hôpital, et la solitude, et la rémission. Sauvée ? Pour combien de temps ? La voilà dans la ville étrangère, ni morte, ni vivante — plus dupe de l'illusion que la vie va durer toujours, attentive à tout, émerveillée par le miracle de vivre. La beauté de la lumière la plus simple, celle qu'on voit avec les yeux, l'émerveille. Et il faut croire qu'une autre lumière se voit en elle, car, très simplement, elle attire les êtres, qui viennent à elle, et trouvent, à son contact, la paix qu'elle a toujours cherchée.

Elle revient, comme on dit, de loin : et c'est vrai. De si loin que nos vanités, nos particularismes intellectuels, religieux, culturels, lui apparaissent comme *folklores*. Venue du christianisme, elle entend et comprend les voix de ces millions d'hommes qui sont nés ailleurs et ont pris un autre chemin, celui qui leur était permis. Leur soif, leur appel, leur espoir, leur réflexion, leur recherche, elle s'y reconnaît, quels qu'ils soient. Là où elle est, à la frontière de la vie et de la mort, ils sont ses frères.

Et, certes, Marie-Magdeleine Davy ne renie pas ici ce qui est sa culture, au contraire. Cette culture, ce passé, c'est pour elle un tremplin pour aller vers les autres, vers ceux qui ont, depuis leur naissance, cherché ce qu'elle *cherche* aussi, mais par d'autres chemins. Là où elle est, l'Occident et l'Orient s'épousent, non pas opposés, mais convergents.

Les lecteurs de vingt ans la comprendront peut-être mieux que tous. Car, au-delà de toutes les oppositions d'écoles, elle tou*che cela* dans l'homme qui est véritablement philosophique : l'inquiétude, l'interrogation de l'enfant — sans quoi aucun système ne serait né jamais, — ce besoin de comprendre, cette soif d'unité, cette exigence d'un *sens, enfin, qui est la même, chez tous*, quelles que soient les frontières idéologiques, culturelles, religieuses.

C'est l'enfant qui pose les vraies questions, et lui seul. Il était important que cela nous soit rappelé par quelqu'un, justement, dont l'érudition est chez nous reconnue. Il était important que la simplicité première d'une interrogation tragique nous apparaisse, revigorée, claire, neuve, telle qu'en nous-mêmes quand nous étions tous philosophes sans le savoir : à sept ou dix ans, peut-être.

Le reste — les emballements, les reniements, les bouderies, les coteries, les chapelles, et les excommunications privées — ressemble, à nos yeux, à ces « coups » d'édition, comme on en fabrique de temps en temps avec des prostituées et des taulards : la philosophie n'y est pas pour *grand-chose*.

JOSANE DURANTEAU.

★ **UN ITINERAIRE A LA DECOUVERTE DE L'INTERIORITE, de Marie-Magdeleine Davy. Editions Epi,** *176 pages, 35 F.*

Justice pour Camus

ON peut être fêté et mal compris. C'est même la règle, probablement. Voyez Camus : Nobel à quarante-quatre ans, ânonné dans les écoles, et, comme si tant de gloire *agaçait, traité en imposteur ou presque par la classe intellec*tuelle, taxé de scoutisme bêlant, de philosophie pour classes terminales, de trahison objective de la classe ouvrière, de réformisme bourgeois. De droite et de gauche, les coups pleuvaient, le mépris cinglait ; on n'y allait pas de main morte, en ces années de guerre froide. Or le seul tort de Camus, outre celui d'être trop lu, n'était-il pas d'avoir raison trop tôt ? La réédition des éditoriaux politiques du journal *Combat*, en plein désenchantement marxiste, incite à se poser la question.

Soit, il y avait du flou commode dans le rêve camusien d'une démocratie post-scandinave conciliant socialisme et liberté. Telles qu'elles étaient bachotées, ses réflexions sur l'absurde ou la fraternité des stades pouvaient prêter à sourire. Mais il n'était pas responsable de ces vulgarisations en forme de questions de cours. Il protestait notamment, textes à l'appui, contre les soupçons de nihilisme. En vain : le stoïcisme sans illusions de l'après-guerre cherchait en lui son standing philosophique. Les démentis d'un auteur ne peuvent rien contre ce qu'une époque entière attend de lui.

M*AINTENANT* qu'on ne lui assigne plus aucune fonction, sinon de repoussoir, Camus apparaît sous un jour plus juste, et riche d'intuitions très actuelles. Le refus du « métro-boulot-dodo » qu'a scandé la génération suivante, on le trouve, en plus métaphysique mais presque mot pour mot dans des textes de Camus antérieurs de vingt ans. L'assimilation de l'injustice à une forme de désordre, la primauté du bonheur terrestre, le rejet de l'atome — cette « sauvagerie », — le droit à l'utopie et le dédain des réalistes, qu'on a pu attribuer, en gros, à la fin des années 60, figuraient dès 1945, sous une forme moins libertaire, trop empesée pour ce qu'ils avaient d'explosif, parmi les thèmes camusiens.

LA critique du marxisme, qui lui a valu les plus rudes *attaques, et parfois l'insulte, est encore plus prophétique.* L'essentiel de ce qui se proclame aujourd'hui sur le sujet, avec la prétention de le renouveler, était formulé par l'auteur de *l'Homme révolté* à la libération.

Ses griefs étaient de deux ordres. D'abord, l'anachronisme du marxisme, comme d'ailleurs du libéralisme. L'un et l'autre datent des premières années de l'industrialisation, de l'euphorie *darwinienne*, de la machine à vapeur et de l'optimisme scientifique béat : leur prétention à servir encore au temps de l'atome, caractéristique du formidable « orgueil intellectuel de l'Europe », paraît à Camus indue et porteuse de tragédie.

Cette tragédie s'appelle principalement le stalinisme. Loin

par Bertrand Poirot-Delpech

de passer, comme maintenant, pour un brevet de rigueur révolutionnaire, le rappel de cette vérité voilée vous mettait au ban de l'intelligentsia. Camus a placé sa conviction au-dessus de ces contingences et de ces chantages. Quitte à être traîné dans la boue par les antistaliniens les plus acharnés d'aujourd'hui, il répétait qu'un grand espoir avait été saccagé et suggérait déjà qu'au-delà du « père des peuples » le marxisme même devait être incriminé.

Il redoutait la foi excessive que la doctrine, si elle ne s'applique pas à elle-même ses propres méthodes d'examen, risque d'imposer dans la raison et la logique. Plus que l'argument d'autorité, il craignait celui de l'efficacité. Une révolution sans autre limite que l'utilité historique signifie pour lui la servitude sans limite.

AVEC Nietzsche, que Malraux et lui ont fait redécouvrir bien avant ses nouveaux lecteurs de 1977, Camus estime qu'un Etat doit périr plutôt que de se faire haïr ou redouter. Dans le débat qui est devenu celui du « Goulag » et qui tournait il y a trente ans autour de la « fin » et des « moyens », Camus n'a pas varié : non à « une doctrine d'accusation dont la dialectique ne triomphe que dans l'univers des procès » ; non à « un but juste qui a besoin de moyens injustes » ; non à la révolution totalitaire dont les vices prolongent, par la répulsion qu'ils inspirent, le règne capitaliste.

Il ne refusait pas l'inévitable violence : il refusait de la légitimer. Il ne promettait pas le bonheur, mais seulement l'appropriation, par chaque homme, de son destin. Et quand l'événement le touchait de trop près et l'obligeait à faire passer « sa mère avant la justice », comme ce fut le cas *pour son Algérie natale, il poussait le scrupule à un point* rare chez les intellectuels : il se taisait, au risque d'encourir de nouveaux affronts de tous bords.

Ses réponses aux soupçons de d'Astier de la Vigerie remettent en mémoire l'aplomb avec lequel les communistes et leurs alliés d'après la guerre malmenaient les incrédules et les détracteurs du stalinisme. Le pessimisme sur lequel le gauchisme débouche aujourd'hui aux applaudissements de la droite et de la gauche était taxé de « nazi » dans *les Lettres françaises*. D'Astier faisait honte à Camus de « ne pas avoir appris la liberté dans Marx », le contraignant à rappeler, contre son gré, qu'il l'avait apprise, lui, « dans la misère ». On n'a plus idée, maintenant que la foi, partout, a reculé, des condamnations péremptoires que communistes et chrétiens assenaient il y a encore vingt ans du haut de leurs certitudes.

En avance sur son temps parce que solitaire et solidaire, Camus ne rougissait pas d'opposer à ces impudences la prudence ardente des morales qui se savent provisoires.

Beaucoup de ce qui se dit ces temps-ci de lucide et d'hérétique lui appartient ou lui ressemble. Au Nobel s'ajoute pour lui la gloire suprême d'être pillé. Ce n'est pas encore la justice, mais ce n'est déjà plus le mépris.

★ **ACTUELLES, écrits politiques d'Albert Camus. Collection « Idées », Gallimard, 220 pages, 9,35 F.**





la vie littéraire

Les vingt ans de la revue « l'Arc »

A l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation de la revue *l'Arc*, la médaille d'honneur de la ville d'Aix-en-Provence a été remise à Stéphane Cordier au cours d'une réception donnée par la municipalité.

Divers orateurs ont rappelé les qualités de ce Belge opiniâtre devenu provençal, polémiste antinazi, speaker à la B.B.C. puis correspondant de guerre, venu en 1950 à Aix, où il a fondé sa revue et gagné son pari.

En 1957, commença la série des *Cahiers méditerranéens*. Il y en eut seize, d'un petit format, contenant quelques beaux textes. Une enquête auprès des libraires et surtout des jeunes avait fait apparaître que ce qui pouvait intéresser les lecteurs était un ensemble, une somme de textes sur un seul sujet. La « personnalisation » de chaque numéro, très vite, s'imposa (René Char, Nabokov, Lévi-Strauss...). La clé du succès était là.

Avec le numéro sur James Joyce en 1968, *l'Arc* a dix ans. Les cahiers consacrés à Sartre, à Freud (plus tard à Deleuze, à Lacan, à Simone de Beauvoir) vont justifier des éditions successives et atteindre des tirages de douze, quinze et près de vingt mille exemplaires, c'est-à-dire trois fois plus que les revues dites littéraires publiées en France.

Les raisons du succès ? Pour Stéphane Cordier elles sont claires : « *D'abord, la rigueur qui nous guide et non les impératifs commerciaux auxquels est soumis un éditeur ; la liberté donc de choisir un écrivain, un peintre, un poète. Ensuite, une équipe peu nombreuse et non un « comité de rédaction » (c'est l'amitié qui nous lie). Enfin, le fait de paraître à Aix-en-Provence : nous échappons ainsi aux tourbillons des capitales, aux rivalités, aux cabales.* »

Les projets ? Sont sur le chantier deux numéros à paraître, cette année encore, après le « Raymond Roussel » et le « Winicott » : « Les Intellectuels et le pouvoir », un numéro autour de et avec Michel Foucault, un « Alexandre Dumas » *(Vingt ans après...)* ; et pour 1978 : « « Karl Marx » ; un numéro consacré à la peinture : Francis Bacon ; Musil.

Infatigable. Stéphane Cordier compte pouvoir organiser au début de l'an prochain, à Aix, une « *table ronde* » *sur le rôle et l'influence* que les revues peuvent exercer.

Aventures en tous genres

Une nouvelle collection, dirigée par François Rivière, aux Humanoïdes associés : « La Bibliothèque aérienne » se propose de rééditer de nombreux ouvrages de fond appartenant aux diverses catégories du roman d'aventures : science-fiction ancienne avec Welles et Jules Verne, aventures policières classiques (Conan Doyle), fantastique avec Sheridan Le Fany, roman populaire (Gaston Leroux, Paul Féval), mythologie (Nathaniel Hawtorne), etc.

Les deux premiers volumes viennent de paraître. Il s'agit de *la Boîte oblongue et autres contes introuvables*, d'Edgar Allan Poe, avec une préface d'Yves di Manno et une biographie et du *Secret de Wilhem Storitz*, de Jules Verne, préface de François Rivière.

L'invitation au château

En écho au « Comment peut-on être persan ? » de Montesquieu, Marcel Schneider publie chez Hachette un *Comment peut-on être châtelain aujourd'hui ?* On compte en France, dit l'auteur, environ dix mille châteaux ou palais, et quelque trente-cinq mille gentilhommières. Mais, contrairement à ce que l'on croit, leurs heureux propriétaires n'y vivent pas « une vie de château ». Pour bien vivre en étant châtelain, il est recommandé d'être situé sur un circuit de tourisme organisé : la demeure peut devenir alors non seulement un but de promenade, mais un centre hôtelier, un cadre pour un festival. On peut aussi louer son château — et cela se fait de plus en plus — pour un congrès ou une réception. Le métier de châtelain, écrit Marcel Schneider, « *tient à la fois du conservateur de musée, du directeur d'hôtel et des relations publiques. Il y faut des dons spéciaux* ».

Plus de chrysanthèmes pour MM. « Humour noir »

Plus de collier tahitien fait de chrysanthèmes pour les lauréats, plus de banquet offert par les éditeurs, un règlement assoupli pour les candidats, les grands prix de l'humour noir s'ouvrent à tous : littérateurs, dessinateurs, metteurs en scène de théâtre et de cinéma, interprètes, paroliers, etc.

Au jury, après le départ d'Hervé Bazin, qui réduit son activité, deux nouveaux membres avec Noël Arnaud, le spécialiste de Boris Vian, et François Caradec, le spécialiste d'Alphonse Allais.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 15 septembre.

Renseignements (contre un timbre) auprès de Tristan Maya, 3, boulevard de Québec, 45 000 Orléans.

Un bon placement

Les amateurs de livres qui sont en même temps des amoureux du football (Montherlant avait bien écrit : *les Onze devant la porte dorée)* liront avec intérêt, au moment où s'ouvre la saison 77-78, *le Guide pratique du football* que publient les Editions Lavauzelle, sous la triple signature de Georges Boulogne, Roland Chabard et Michel Hidalgo, avec une préface de Fernand Sastre, président de la F.F.F.

Ils y découvriront, outre de nombreuses photos de joueurs et des renseignements pratiques, une analyse de la structuration, de l'organisation et de la conception du football en France, une définition de ce sport par Georges Boulogne, et de l'organisation de jeu que préconise Michel Hidalgo pour l'équipe de France, dans sa conquête d'un destin honorable lors de la prochaine Coupe du monde.

Ils y trouveront aussi quelques citations littéraires bien senties, telles celle-ci de Flaubert : « *Les causes principales de nos erreurs viennent presque toutes du mauvais emploi des mots.* »

Comme quoi il n'y a pas qu'en football et en économie que les bons scores sont le résultat de bons « placements ».

Une jeune fille nommée Homère...

Qui a écrit *l'Iliade* et *l'Odyssée ?* La question est vieille comme l'Occident, ou presque. Et tout a été dit — y compris que l'antique poète barbu avait composé *l'Iliade*, mais que *l'Odyssée* est l'œuvre... d'une jeune fille !

Cette thèse, soutenue par Samuel Butler à la fin du siècle dernier, est aujourd'hui reprise avec de nouveaux arguments par Raymond Ruyer, spécialiste de la philosophie des sciences et autour, notamment, de *la Gnose de Princeton* (Fayard). Il s'appuie, entre autres, sur le fait que l'Odyssée fustige la grossièreté et la fatuité des hommes, à l'opposé de la « virile » Iliade. Maladroite dans la description des scènes guerrières et des exploits sportifs, l'épopée d'Ulysse serait, au contraire, d'une précision minutieuse dans tout ce qui touche aux techniques du maquillage ou aux travaux du ménage. Enfin, de Nausicaa à Pénélope en passant par Calypso, les personnages féminins y dominent.

Cet *Homère au féminin* (éd. Copernic, 168 p., 35 F) *est une agréable et sédulsante lecture.* Convainc-t-elle ? C'est une autre affaire : la recherche de l'identité d'Homère est un travail... de Pénélope.

Un écrivain... en cartes

William Gerhardie, salué dès ses débuts par Bernard Shaw et Arnold Bennett comme un grand écrivain, mais qui demeure inconnu du public, va peut-être connaître la gloire à titre posthume. Sa mort, à quatre-vingt un ans, permet à son exécuteur testamentaire de publier le roman qu'il écrivait depuis trente ans sur des cartes postales.

Ses premiers ouvrages, *Futilités, les Polyglottes*, n'avaient pas dépassé les quelques centaines d'exemplaires. Depuis, reclus dans son appartement, William Gerhardie peaufinait l'œuvre de sa vie : *Ce souffle actuel*. Au fil des jours, des ans, des décennies, il entassait dans des boites les cartes postales portant les fragments de son manuscrit.

De rares privilégiés ont pu lire quelques cartes, mais nul n'a jamais pris connaissance de l'intégralité du texte.

Le Petit Robert va sur ses dix ans

Dix ans après sa parution le *Petit Robert* est l'objet d'une réédition complète augmentée de plus de deux cents pages et de cinq mille mots et sens supplémentaires. A cette occasion, une « table ronde » sur le thème du dictionnaire, outil de travail de l'écrivain, se déroulera le mardi 13 septembre 1977 à 10 h. 30 à la galerie d'actualité du Centre Pompidou, présidée par M. Paul Robert et animée par Pierre Boutellier.



souvenirs

Chronique des années incertaines

● *La quatrième incarnation de Jacques Raphaël-Leygues.*

LA marine, la politique, la diplomatie, l'écriture... Pour n'avoir pas su ou pas voulu choisir, Jacques Raphaël-Leygues n'a finalement pas mal réussi dans les trois premiers domaines. Commissaire général de la marine, maire pendant dix-neuf ans et un moment député de Villeneuve-sur-Lot, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire depuis près de quinze ans, il lui restait toutefois la nostalgie de l'écriture. Ce goût, cette passion presque, il a entrepris de l'assouvir : après un gros volume dans *lequel il a conté ses missions de* guerre puis de paix en Indochine (1), voici dix ans de son journal, de ses Mémoires.

Ce sont les souvenirs d'un « honnête homme », au sens classique du terme, qui a eu la chance de vivre son adolescence dans un milieu brillant et cultivé, puis de se trouver proche de quelques-uns de ceux qui firent l'histoire. Il sait voir et faire voir : les portraits qu'il trace, les scènes qu'il décrit, les réflexions que lui inspirent les péripéties de ces « années incertaines » dont il dresse la chronique, sont bien venus, vivants et chaleureux. Un tempérament, un caractère, se dessinent peu à peu au fil des pages, un tempérament enthousiaste, un caractère généreux et fidèle, ce qui ne l'empêche pas d'être lucide quand il regarde ceux qu'il sert : Edouard Daladier, dont il fut le collaborateur à la présidence du conseil en 1938, l'amiral Darlan, qui était l'ami de son grand-père, Georges Leygues.

Cabinets ministériels, état-major, campagne de Norvège, le retour au combat via l'Espagne, les commandos, la Corse, le débarquement en Provence avant le départ pour l'Indochine : dix années pleines, riches, mouvementées, qui sont contées sans vanité comme sans fausse modestie. Son témoignage, qui n'est que le premier volet du récit d'une vie bien remplie, se lit sans un instant d'ennui. Voilà, dans le bonheur d'écrire, quatrième incarnation du marin, politique et diplomate, un écrivain heureux.

P. V.-P.

★ CHRONIQUE DES ANNEES INCERTAINES 1935-1945, de Jacques Raphaël-Leygues. France-Empire, 436 pages, 48 F.

(1) *Pont de lianes*. Hachette, 1976.

politique

LE COMBAT DE GUSTAVE ANSART

● *Un ouvrier au Palais-Bourbon.*

GUSTAVE ANSART, secrétaire de la fédération du Nord et membre du bureau politique du parti communiste, est l'un des vingt-cinq ouvriers siégeant au Palais-Bourbon, ce qui lui permet aujourd'hui de publier son témoignage : *De l'usine à l'Assemblée nationale*.

Un témoignage simple, direct, passionné parfois, mais toujours mesuré, à l'image même de ce militant efficace, solide et discret, qui, pour être le leader de son parti dans une puissante région ouvrière depuis 1956 et membre du bureau politique du P.C. à la même date, n'a nul souci d'émerger parmi les « vedettes » du monde politique.

Gustave Ansart est né à Roubaix en 1923 et a suivi la plus classique des filières pour les gosses du milieu populaire : à douze ans, le certificat d'études puis l'usine. Il deviendra bientôt un militant actif de la C.G.T. dans cette usine métallurgique de la banlieue roubaisienne où l'on fabrique des machines agricoles. C'est là qu'il rencontre une fois le directeur américain de l'entreprise, « *venu de Chicago avec son grand chapeau texan* », qui lui dit : « *Des meneurs comme vous, on en a besoin. Voulez-vous venir à Chicago ?* » Cela se passait déjà avant la guerre.

Mais les anecdotes et les faits qui abondent dans ce livre ont un tour beaucoup plus dramatique, car il s'agit surtout de la condition ouvrière à Roubaix — la « ville sainte » des prolétaires, au dire de Jaurès — et à Denain, la cité du charbon et de l'acier que Zola évoque dans *Germinal*. Pour conter ce combat ouvrier qu'il mène aujourd'hui, et contre les mêmes adversaires, Gustave Ansart a parfois des accents lyriques et exprime une admiration sans borne pour les chefs historiques du parti — sauf ceux qu'il est maintenant convenu d'oublier — et particulièrement pour Maurice Thorez, qui fut en quelque sorte son parrain au parti communiste.

« Cette idée neuve qu'est la démocratie »

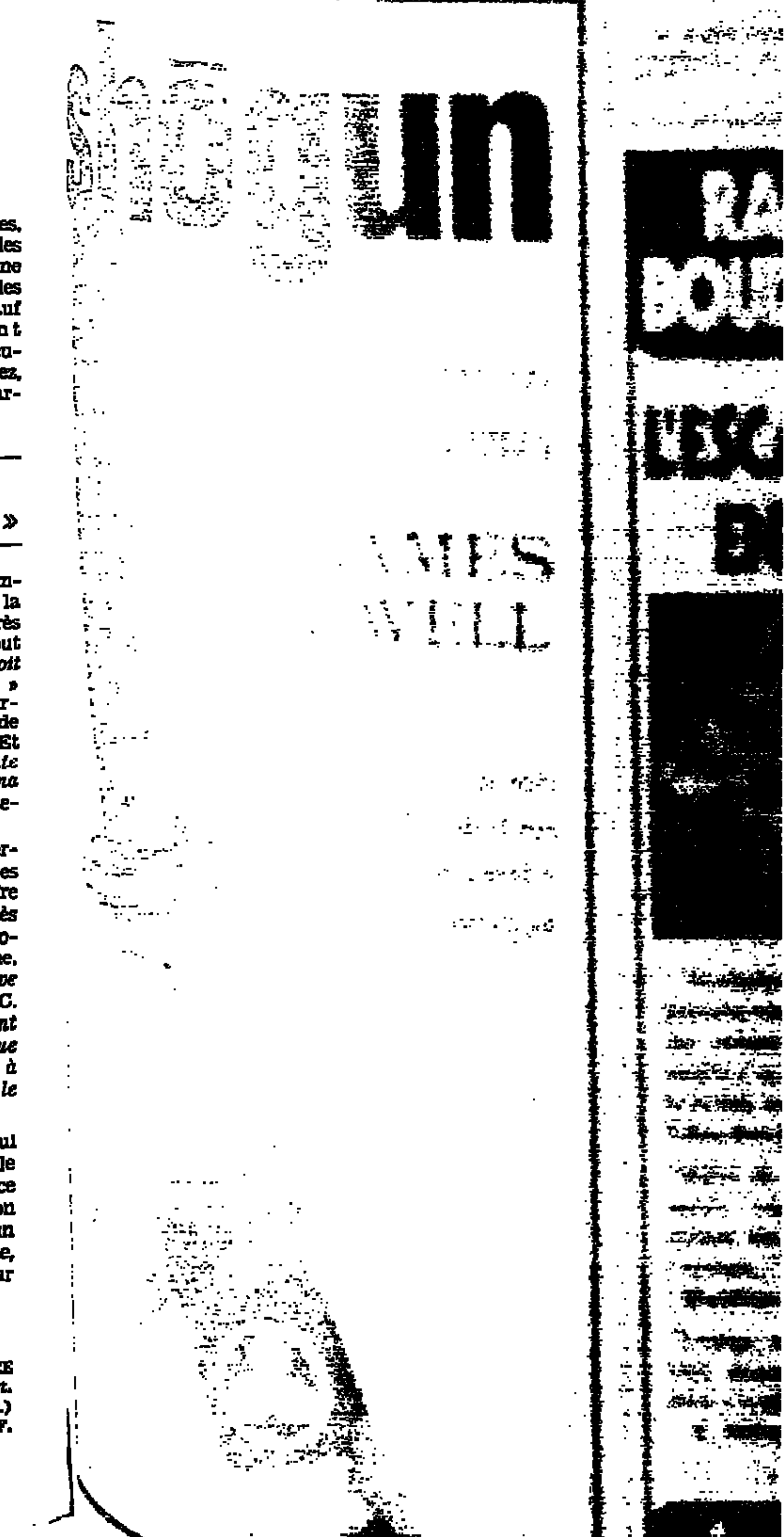
Gustave Ansart, élu à l'Assemblée nationale en 1956 pour la première fois, puis en 1973 après l'échec de 1958, s'attarde surtout à démontrer que « *le député doit être l'avocat des simples gens* » en un chapitre dense qui pourrait être un guide de l'action de tout militant communiste. Et quand l'auteur dit : « *J'ai visité toutes les cités minières de ma circonscription* », qui en douterait ?

Le combat contre Usinor permet d'élargir les perspectives politiques. Gustave Ansart offre alors une série de réponses très « classiques » pour qui suit l'évolution du P.C. Et il débouche, bien sûr, sur « *cette idée neuve qu'est la démocratie* ». Le P.C. a-t-il changé ? « *Le changement n'est pas une chose honteuse que le parti communiste avouerait à regret ; le changement, il le revendique.* »

Cet ouvrage d'un militant qui n'a connu d'autre école que celle de son parti trouve donc sa place tout naturellement dans l'action du P.C. en 1977. Il est même un exemple de pédagogie appliquée, à l'illustration de ses thèses, pour un large public.

GEORGES SUEUR.

★ DE L'USINE A L'ASSEMBLEE NATIONALE, de Gustave Ansart. (Entretiens avec Jacques Estager.) Editions sociales, 256 pages, 20 F.



lectures d'été

Geneviève Gennari ou la raison mélancolique

● *Les angoisses de la cinquantaine.*

PEUT-ON être plus seul, quand on est seul, qu'à Paris, en août, et dans les « beaux quartiers » davantage encore ? Geneviève Gennari a situé là celle qui parle dans son roman, une femme aux croisées de la cinquantaine qu'une lointaine mission et la frénésie vacancière ont, pour un mois, séparée de son mari et de ses enfants. Seule présence dans la *maison : le chat, Prince, un* regard, une tendresse, et l'obligation de tenir bon.

Contre quoi « tenir bon » ? Contre le léviathan lové en Françoise depuis l'enfance, engourdi par la bonne chaleur d'un amour partagé et que réveille la solitude, monstre qui déploie ses tentacules au fil des jours et, insidieusement, les insinue partout où il sent une faiblesse. Françoise en reconnait les assauts, plus dangereux qu'autrefois lorsque, jeune femme, une psychanalyse l'avait aidée à écarter la peur de vivre et la peur de mourir qui se battaient en elle et, aujourd'hui, recommencent leur terrible jeu.

On serait presque tenté de dire que le romanesque, *ici*, est en marge du roman. Il sert surtout à lancer les interrogations, auxquelles l'âge accule celles qu'impose à notre conscience occidentale un sentiment de culpabilité universelle, celles qui, probablement, ont été de tous les temps. Non que ce romanesque « accessoire » paraisse un seul instant artificiel. Bien au contraire Françoise a tout lieu de s'inquéter pour un mari dont le cœur surmené à déjà flanché, au sujet d'un fils qui traîne le monde accroché à une guitare et d'une fille plus solide, mais envoûtée par un amant sorti d'on ne sait pas trop où, adonné à des activités dont il vaut mieux ne pas flairer la sale odeur. La fiction pose ses jalons avec une vérité si juste et poignante que bien des quadra-quinquagénaires y retrouveront la piste de leurs obsessions les plus fondées.

Mais le sujet est plus vaste, et plus ouvert le champ des réflexions. Cette voix, posément obstinée à explorer, analyser nos contradictions, nos peurs, le sentiment du néant de toute vie qui, tôt ou tard, peu ou prou, selon le tissu dont chacun de nous est fait, dilacère notre confort et nous oblige à déchirer nos apparences, cette voix est la même que nous entendions, naguère, mettre en question *Ce monde où je vis* (Grasset, 1972) : grave, acharnée à comprendre ce qui ne va pas dans l'univers tel qu'il cahote aujourd'hui et ouvre, en nous, l'éventail sombre de multiples malaises ; mais une voix, aussi, qui cherche un *modus vivendi* honorable avec l'horrible et l'absurde et, sans rien nous imposer, nous incite au même effort.

Les choses, à la fin du mois d'août, s'arrangeront d'elles-mêmes, comme la vie les arrange, dans ces gris ambigus où nous parvenons mal à discerner le bénéfique du maléfique. En dépit de sa mélancolie, cette conclusion raisonnable, courageuse, a quelque chose de roboratif.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ UN MOIS D'AOUT A PARIS, de Geneviève Gennari. Tchou, 234 p., 39 F.

Du sac de billes au baby-foot

● *Les rêves américains de Joseph Joffo.*

EN 1945, le petit Joseph a grandi et troqué son sac de billes contre chewing-gum et baby-foot. Et surtout contre un bien plus grand sac, plein de rêves américains. L'après-guerre n'est pas un temps de tout repos. Il faut vivre, vivre son entrée dans l'adolescence. Le père mort à Auschwitz, c'est Henri, le frère aîné, qui fait vivre toute la famille grâce au salon de coiffure où il voudrait bien s'adjoindre un cadet récalcitrant. Joseph a de tout autres projets et se soucie aussi peu du salon que du certificat d'études. « *...Cow-boy, boxeur, businessman, gangster, n'importe quoi mais pas coiffeur...* » N'importe quoi, pourvu que ce n'importe quoi-là fleure son *Hollywood*, son *Madison* Square Garden, et toutes splendeurs à forme de Cadillac rose, de filles blondes et de piscines bleues. Pourvu que le mot « misère » soit définitivement expulsé du dictionnaire.

En cette époque de pénurie, le chewing-gum est une denrée plus que rare : Jo mâche les jours impairs ; son copain Franck, les jours pairs. Le même chewing-gum, s'entend. Entre deux parties de baby-foot, Jo rencontre le timide caporal Edouard Michael Greenbaum, responsable de fait sinon de titre de l'alimentation du quatrième corps en cigarettes et autres miracles des terres d'abondance, et vétéran en matière de trafic. Rencontre providentielle, puisque le caporal n'attendait que Joseph pour étendre ses activités et exploiter le marché de la précieuse friandise.

Le chewing-gum, c'est bien. C'est toujours américain, et puis ce n'est qu'un début, le tremplin pour des opérations de plus grande envergure. Et puis cela permet de rapporter à la maison jusqu'à 50 F par semaine, de soulager Henri, de se sentir moins à charge.

Qui dit trafic dit racket. La grande ombre de Bogart veillant, Jo vivra sa guerre des gangs.

La source du pactole se tarit définitivement avec le départ de Greenbaum. Reste le baby-foot et la gloire future qui attend le boxeur en herbe. Un jour on l'acclamera à Madison, c'est sûr. En attendant, il bichonne son équipement et agrémente son vieux peignoir d'éclatantes lettres en linoléum ripoliné : Kid Jo s'apprête à livrer son premier vrai combat. Au terme duquel, vainqueur inattendu, Joseph renonce à la boxe. Il faudrait être trop méchant...

Une passion succédant à l'autre, et l'adolescence suivant son cours, la gent féminine remplace le ring dans son cœur ; 1,70 m, le printemps par-dessus le marché, reste à trouver la Seule, l'Unique. Elle s'appelle Bernadette, il faut la sauver des flammes, l'épouser et l'emmener sur l'Amazone. Concrètement, il s'étale à ses pieds, bafouille heureusement et la raccompagne. Bref, elle est la première. Bonheur et désenchantement : non seulement Bernadette n'est pas l'inaccessible rêvée, mais elle est mariée. Autre illusion perdue.

N. D.

★ BABY-FOOT, de Joseph Joffo. (Editions J.-C. Lattès, 253 pages, 35 F.)

La fiction du « Sicilien »

● *Qui a tué John Kennedy ?*

QUAND il eut pour la première *fois l'occasion* de manifester son intelligence et ses dons de tacticien, c'était en 1943, Mark Richards n'avait que dix-sept ans et s'appelait encore Marco Riccione. Qui d'autre aurait pensé à bourrer d'arsenic quelques poulets qui, ainsi lestés, devaient débarrasser son village des déserteurs nord-africains dont l'« exubérance menaçait quelque peu la santé et la sécurité des habitants ? Cette idée lumineuse fit de Marco le héros de Campamaro et lui valut d'être intégré solennellement à l'association des hommes d'honneur.

D'élimination de gêneurs politiques en liquidations diverses, Marco eut l'occasion de confirmer ses aptitudes et d'asseoir une réputation d'efficacité susceptible d'intéresser certains Américains. Intérêt redoutable pour la famille Riccione, qui, chantage oblige, doit abandonner sa sérénité sicilienne pour l'engrenage U.S. Et c'est l'émigration.

Mark fait son éducation américaine, abandonne vin et « pasta » pour whisky et vodka-orange, devient Mark Richards et travaille discrètement dans l'immobilier. Tout aussi discrètement il expérimente à Cuba, en pleine révolution, un mécanisme d'assassinat déjà éprouvé sur la personne du président du Guatemala, et appelé, selon la très plausible thèse de Norman Lewis, à un avenir sinistrement éclatant. Le scénario est simple : moyennant finance, on « emprunte » un condamné à perpétuité bien doué pour le tir. Celui-ci se charge de liquider la victime. On le rembarque pour son pénitencier et on oriente l'attention de la justice vers un bouc émissaire quelconque, « désaxé » ou opposant politique.

Ainsi tombe Andrew Cobbold, ex-Andrea Coppola, mafioso mais traître quand même.

De mission en mission, s'il s'affirme comme « le meilleur », Mark s'engage aussi toujours plus avant dans la machine à broyer les instruments de la « societa ». Et quand il s'agira d'assassiner John Kennedy, il sera à son tour victime du procédé par lui maintes fois utilisé.

La fiction du *Sicilien* est beaucoup plus complexe que ce bref résumé ne le laisse entendre. Mais, si diversifiée que soit cette fiction, la grande force du roman est d'être constamment resserré autour de son propre essentiel : rien d'inutile, le moindre détail est motivé et s'imbrique avec la nécessité d'une pièce de puzzle dans l'analyse des mécanismes de la plus perfectionniste des organisations.

La Mafia est la vraie « héroïne » du *Sicilien*.

Plume énergique et humour noir, les quelques concessions au best-seller sont intégrées avec assez d'intelligence pour qu'on ne sente pas trop leur argument de vente. Sans doute le récit n'est-il pas d'une originalité folle, mais il est efficace, convaincant et rigoureusement documenté. Alors, pourquoi bouder son plaisir ?

N. D.

★ LE SICILIEN, de Norman Lewis. (Editions Grasset. Traduit de l'anglais par Robert Louit. 348 pages, 45 F).

NÉCROPOLIS

(Suite de la page 11.)

Nécropolis. Des cars de police. Des sirènes. Des gyrophares. Un coup de fil de l'inspecteur Flynn : « *On est tombé sur un cimetière. Une vraie boucherie. Des bras. Des jambes. Le grand jeu. Il faut que vous veniez, docteur.* » Un coup de fil de l'adjoint du maire : « *Vous ne voyez donc pas de quoi il s'agit, Paul ? Un racket de vol de cadavres. Et tout ça sous votre barbe. Quelqu'un extorque des milliers de dollars à la municipalité, et nous, nous sommes complices de ces salauds d'entrepreneurs de pompes funèbres. S'il arrive par malheur que les journaux s'emparent de cette histoire...* » Un troisième appel, anonyme cette fois : « *... Docteur König ?* » Suit un bref silence. Puis, tout à coup, un hurlement perçant, déchirant, ponctué à l'arrière par un ricanement obscène. « *... Docteur*, reprend la voix, *vous venez d'entendre votre fille.* »

Un nouveau Frankenstein

Trois intrigues autour du docteur Paul König, chef de l'Institut médico-légal de New-York, le patron sympathique et détestable. Nouveau Frankenstein, il donne naissance à deux personnages, il les recrée à partir de quelques os ramassés près de l'Hudson ; ainsi sont reconstituées les deux victimes du colonel qui n'aimait pas les homosexuels. Grand bourgeois, intègre et cynique, méprisant les magouilles des politicailleurs municipaux, mais capable de maquiller les faits pour que justice — la sienne — soit faite, König est traîné dans la boue par les spécialistes de la pureté. Harassé par des collègues envieux, terrassé par une sciatique, désespéré par le départ de sa fille, qui se fait kidnapper par un de ces groupes politico-criminels agissant « au nom du peuple », Paul König acquiert une dimension tragique, celle du personnage qu'il a joué dans ses années d'étudiant — le roi Lear, abandonné par ses filles, trahi par ses proches, privé de son institut et qui donnerait tout pour retrouver son royaume. Un grand roman policier qui frôle le tragique.

Nécropolis est aussi une belle et terrible histoire d'amour avec New-York. La ville où l'on peut tout voir, mais où personne ne vous voit.

Les palais de justice et d'injustice. Le bruit et la fureur. Et puis, au détour d'une rue, un vieillard qui lit tout haut un passage de la Bible en hébreu. L'endroit et l'envers tout à la fois. Ce qui permet de comprendre la nuit du 17 juillet.

PIERRE DOMMERGUES.

★ NECROPOLIS, d'Herbert Lieberman. Seuil. Traduit de l'américain par M. Rambaud. (396 pages, 49 F.)

étude

Un Maroc en quête de vie littéraire

par TAHAR BEN JELLOUN

Une lecture encore réservée

● *Dans l'attente d'une politique.*

KALILA WA DIMNA est une des grandes librairies de Rabat. Ses vitrines n'ont rien à envier à une bonne librairie parisienne. L'accueil est sympathique. Les lycéens et étudiants de la capitale entrent par petits groupes, regardent, feuillettent les livres et, surtout, cherchent la petite étiquette où est marqué le prix. Ils se retrouvent ensuite autour de la grande table où sont posées des piles de livres de poche. Là au moins, ils peuvent se payer un livre ou deux. Une étudiante s'adresse au libraire : « *Vous ne savez pas quand* le Développement inégal, *de Samir Amin, sera en poche ?* » « *Il est rare que les livres de chez Minuit passent en poche* », lui répond-il.

Au Maroc, les livres coûtent cher : plus cher qu'en France.

Des revues

● *Attakafa El Jadida*, revue de création littéraire et théorique. B.P. 505 Mohammadia.

● *Afaq*, revue de l'Union des écrivains du Maroc, 5, rue Soussa, Rabat.

● *Aqlam*, mensuel, c/o faculté des lettres, Rabat.

● *Attadriss*, E.N.S. : Rabat.

● *Al Manahil*, ministère de la culture, Rabat.

● *Lamalif*, mensuel, culturel, économique et social, 27, rue d'Epinal, Casablanca.

● *Pro-culture*, trimestriel, culturel et scientifique, 9, rue Oulad-Ziane, Aviation, Rabat.

● *Intégral*, 4, passage Sumica, Casablanca.

Leurs prix sont majorés de 5 à 10 %. Cela pour le port. Les libraires sont généralement bien servis par les grands éditeurs français. On peut dire que, dans certains cas, le marché marocain est traité au même titre que celui de la province.

Un autre étudiant, après avoir feuilleté longuement le dernier livre de Michel Tournier, se décide enfin à l'acheter. A la caisse, il sort sa carte d'étudiant et demande une réduction sur le prix marqué (42 dirhams) (1). Il n'existe pas de réduction pour les étudiants. On consent tout au plus 10 % aux enseignants, et seulement dans certaines librairies.

Que lisent les Marocains ? Il est impossible de répondre à cette question, car d'autres vous disent : « Lisent-ils ? » Certes, il est plus facile de savoir quels livres ils achètent. Un libraire de Rabat nous dit : « Le public qui fréquente la librairie est en majorité composé de Marocains : des universitaires, des étudiants, des lycéens. Il y a une clientèle française — surtout les coopérants — assez importante, mais elle n'achète pas les mêmes livres. Les Marocains achètent des essais, en économie surtout. Il y a une grande demande pour l'économie et la sociologie politique. La question du prix joue beaucoup dans le choix. La Petite Collection Maspero marche très bien. Elle répond à une attente, comme d'ailleurs certains titres de 10/18. »

La lecture est souvent fonction des études. « Les étudiants achètent, en priorité, les livres au programme. Un professeur de faculté nous dit : « Au début de l'année, je donne aux étudiants une bibliographie assez étendue. Je constate par la suite que les étudiants qui lisent d'autres ouvrages que ceux imposés par leurs études sont rares. Et ce n'est pas une question d'argent, car ils peuvent les emprunter aux différentes bibliothèques. »

Avenue Allal-Ben-Abdallah, une librairie spécialisée dans le livre arabe. Un petit magasin inondé de publications égyptiennes, irakiennes, libanaises, koweïtiennes... Sur une table, quelques livres marocains, édités à Casablanca ou à Fès, généralement à compte d'auteur. « *Les livres importés des pays arabes se vendent très bien*, nous dit le libraire, *ils ne coûtent pas cher. Tenez, par exemple, ce gros livre de trois cents pages, il vaut 12 dirhams. Le problème, c'est que les commandes tardent beaucoup. Les livres édités au Maroc soutiennent mal la concurrence...* »

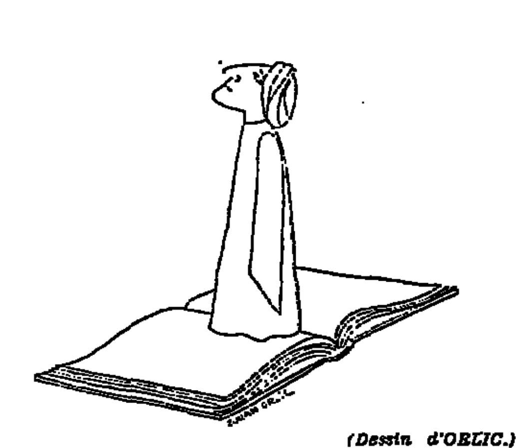
Si les Marocains n'achètent pas beaucoup de livres, ils fréquentent les bibliothèques. A Rabat, par exemple, la bibliothèque de la Mission universitaire française enregistre jusqu'à onze mille prêts par mois environ, et ce pour des lecteurs à 90 % jeunes Marocains. Les rayons sont à moitié vides. Nous demandons à la bibliothécaire si les auteurs maghrébins sont demandés souvent. « *Ici*, nous répond-elle, *c'est une bibliothèque française. Quant à la littérature maghrébine, les lecteurs peuvent se la procurer ailleurs. Nous avons cependant un rayon Islam...* » Nous nous dirigeons vers le rayon indiqué, et nous découvrons Balzac et Zola traduits en arabe avec, à côté, quelques livres sur l'Islam.

Qu'en est-il des bibliothèques nationales ?

La Bibliothèque générale de Rabat possède trois cent mille ouvrages. Pour l'année 1975-1976, trois mille cartes de prêt ont été délivrées. Dans une étude publiée dans le n° 1 de la revue de l'Ecole normale supérieure de Rabat, *Attadriss* (2), Miloud Habibi constate : « *Le 1er janvier 1976, il y a eu trois cents lecteurs sur place, cent quinze livres empruntés, six cents ouvrages consultés et cent treize rendus. La Bibliothèque n'est pas adaptée à la demande de plus en plus grande ; elle n'utilise pas les méthodes et techniques modernes de documentation. Elle est un lieu de conservation de livres. Une bibliothèque ne doit pas être un musée.* »

(1) 1 dirham = 1,10 F.
(2) E.N.S., avenue Ibn-Khaldoun; Agdal ; Rabat.





(Dessin d'OBLIC.)

Hit-parade

LE bulletin *Presse libraire* de janvier-février 1977, édité par la société de diffusion du livre Sochepress, signale les succès qui continuent d'être demandés par les librairies du Maroc.

En tête de liste, René-Victor Pilhes, pour *Toute la vérité* (Grasset), les *Mémoires* de Jean Monnet (Fayard) ; ensuite viennent la biographie d'Omar Charif, les entretiens du shah d'Iran et ceux d'Henri Troyat avec Maurice Chavardes, tous chez Stock. Les autres auteurs sont, dans l'ordre : Henry Bonnier, Valéry Giscard d'Estaing, Claude Manceron, Alain Peyrefitte, Simone Signoret, Jean Ziegler, Jacqueline Grapin, San-Antonio, Michel Jobert et Henri de Grandmaison.

Le livre arabe ne figure pas encore dans les hit?parades...

Mais que peut la littérature ?

● *En toile de fond l'idéologie.*

PARLANT du débat culturel, Abdelkébir Khatibi constate : « *Ce qui manque, c'est une véritable audace de pensée et d'action par rapport à l'inertie sociale.* » (1). Les activités littéraires ne manquent pas. Quoique variées, elles tournent toutes autour de la même problématique : quelle littérature écrire aujourd'hui ? Pour quel public ? Comment communiquer avec le peuple, analphabète dans sa majorité ? On retrouve par moment dans des discussions ou débats publics la question politique : « Que peut la littérature ? » En toile de fond, il y a l'idéologie. Les étudiants réagissent souvent avec violence à l'écriture qui n'est pas directement et immédiatement « engagée ». Certains vont jusqu'à considérer le poème difficile ou hermétique — disons complexe — comme le produit de l'« *idéologie bourgeoise* ». Les questions se posent dans un climat de confusion. Il y a un manque de rigueur, un manque d'élaboration théorique. La pensée schématique et manichéenne est assez répandue dans certains milieux d'étudiants qui donnent à la littérature un pouvoir politique qu'elle n'a pas.

L'écrivain marocain est un solitaire. Il se cherche. On ne peut pas parler de mouvement littéraire. Des individus écrivent et publient comme ils peuvent. Seule l'appartenance à un parti politique permet parfois d'opérer une classification. La littérature qui s'écrit aujourd'hui au Maroc — en arabe ou en français — est une littérature où se côtoient plusieurs courants (réalisme, symbolisme, fantastique, psychologique, nouveau roman, etc.).

Qu'est-ce qu'il y a de commun entre Zefzaf (un réalisme fantastique), Moubarak (réalisme social), Boualou (un naturalisme politique), Madini (un univers onirique et labyrinthique), Khouri (une écriture concrète), Khaïr Eddine (un imaginaire fou traversé par une langue éclatée) ? Un territoire, une mémoire et aussi l'urgence de témoigner sur un pays et un peuple.

La vie littéraire au Maroc c'est justement cette diversité de tempéraments : une multitude d'écrivains solitaires et différents. L'Union des écrivains du Maroc essaie de les réunir. Elle compte actuellement un peu plus de cent cinquante adhérents. Certains trouvent que l'Union réunit peu d'écrivains (il n'existe pas de statut d'écrivain) et beaucoup d'intellectuels et de journalistes. Le nouveau bureau de l'Union est plus dynamique que le précédent. Il a organisé au mois de février un débat de quatre jours sur le théâtre marocain, comme il vient de consacrer durant un mois et dans cinq villes un colloque itinérant et pluridisciplinaire à « la problématique de la culture marocaine contemporaine ». L'Union des écrivains veut susciter le dialogue et la réflexion, développer la lecture et la critique, favoriser les rencontres avec d'autres cultures.

Parallèlement aux activités de l'Union des écrivains, la faculté des lettres fait venir des conférenciers, souvent des universitaires français. De temps en temps, une association culturelle ou un parti invite un poète.

La poésie est, pour beaucoup de Marocains, une expression privilégiée. Non seulement elle est très lue, en tout cas plus que le roman, mais elle est le genre qui attire le plus les jeunes qui commencent à écrire. Les journaux *l'Opinion*, *Al Alam*, *Al Bayane*, publient les premiers poèmes de jeunes gens sous la rubrique « Poètes en herbe ». Par ailleurs, la poésie est considérée par les Marocains comme le lieu de rencontre et d'échange. Elle est célébrée chaque année — généralement en été — dans de petites villes comme Chaouen ou Azilah dans le nord du Maroc : alors les poètes se retrouvent, récitent leurs vers aux applaudissements de la foule, discutent avec le public. La fête accompagne le festival.

La vie littéraire au Maroc est ainsi dominée par l'amour de la poésie et la fréquence des débats souvent d'ordre idéologique. Il s'agit à présent pour les écrivains marocains de se définir, c'est-à-dire de rechercher leurs racines et de se situer par rapport à une réalité complexe et exigeante. Se définir aussi par rapport à l'Orient arabe qui a régné longtemps sur l'ancienne génération et aussi par rapport à l'Occident. La réalité sociale et politique reste le centre de leurs préoccupations et le lieu d'où ils écrivent.

(1) Revue *Lamalif*, n° 85, janvier 1977.

UNE ÉDITION QUI SE CHERCHE

● *Sauf exception, le compte d'auteur.*

RABI MOUBARAK est un auteur heureux. Sur les cinq livres qu'il a publiés, deux ont obtenu un prix (Prix du Maghreb pour *les Bons*, roman, 1971 ; prix de l'académie arabe du Caire pour *En compagnie des armes et de la lune*, récit, 1976). *Sidna Kadr*, un roman populaire (1969), a dépassé les dix mille exemplaires. Quant à ses autres livres ils ont été tirés à plus de cinq mille exemplaires. Moubarak est heureux parce qu'il est parmi les rares écrivains marocains à ne pas rencontrer de difficultés pour se faire éditer — dans le monde arabe et au Maroc, — à avoir un public plus ou moins constant. L'écrasante majorité des écrivains marocains, surtout d'expression arabe, s'éditent eux-mêmes, à compte d'auteur. Leurs livres sont mal diffusés et leur public potentiel n'est pas vraiment touché.

Contrairement à celles de Tunisie et d'Algérie, l'édition marocaine n'est pas concentrée dans un organisme d'Etat. En un sens, c'est tant mieux. Un Etat qui prendrait en charge l'édition poserait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. Il existe cependant quelques libraires ou imprimeurs qui éditent de la littérature, un peu pour le prestige. Prestige ou pas, ils ne prennent pas de risques. Les auteurs — surtout poètes et nouvellistes — publiés par les Editions maghrébines, Dar Attakafa, Ar Rissalat, Imprimerie du Maghreb, Dar Al Kitab, sont des noms connus, ont un public, acquis par leur présence fréquente dans les suppléments culturels hebdomadaires de deux journaux nationaux en arabe, *Al Alam* (quotidien du parti de l'Istiqlal) et *Al Moharrer* (du parti de l'Union socialiste des forces populaires).

Une place importante à la poésie

La presse arabe réserve une place importante à la poésie. Ces deux journaux, par exemple, publient, en dehors du supplément, un poème ou une nouvelle par jour. Ainsi, le public marocain, à défaut d'avoir entre les mains des recueils, peut suivre par les journaux et revues la production littéraire nationale. Ahmed Mejjati (1), le poète le plus important, à notre avis, de la nouvelle génération, n'a pas encore été édité. Ses textes sont pourtant connus d'une grande partie de la jeunesse, comme ils le sont dans le monde arabe.

Mohamed Loakira, un poète d'expression française, après avoir publié sa première plaquette chez P.-J. Oswald, *L'horizon est d'argile*, déçu par la diffusion de cet éditeur, a préféré le compte d'auteur au Maroc, et ses deux derniers recueils ont été édités par une imprimerie de Tanger.

Cas à part : celui d'un écrivain oral, Mohamed Choukri. Sa vie est passionnante. Il mêle l'arabe littéraire à l'arabe dialectal du nord du Maroc. Il a publié plusieurs nouvelles dans les revues des pays arabes. A Tanger, il a raconté sa vie à l'ethnologue américain Paul Bowles. Son livre, retranscrit, a été publié par un grand éditeur de New-York. Choukri est un conteur, un homme marginal, attaché à la terre et à la vérité crue. On ne peut pas dire qu'il soit bien compris au Maroc.

Lors du dernier congrès de l'Union des écrivains du Maroc en août 1976, il a été décidé, pour résoudre partiellement le problème de l'édition, que l'Union édite une dizaine de livres par an. Le manque de moyens (elle reçoit une subvention annuelle de 7 000 dirhams !) rend la réalisation de cette initiative difficile. L'Union a déjà beaucoup de difficultés pour sortir sa revue, *Afaq*, et financer ses activités.

(1) *Le Monde* du 12 avril 1974 et du 3 décembre 1976 a publié des poèmes d'Ahmed Mejjati.

JUSTICE

LE PROCÈS DES TOXICOMANES DE CAEN

Un petit monde

De notre envoyé spécial

Caen. — « Philippe Barbe ? — Présent ! » « Vincent Caplet ? — Oui !... » *Mercredi 3 août*, l'appel achevé, le président du tribunal correctionnel de Caen (Calvados), M. Louis Letellier, s'est trouvé face à douze prévenus. Berger sans emploi, chômeur chronique... fils du maire (P.R.) de la ville, sénateur du Calvados, les « drogués de Caen » répondaient devant lui d'infraction à la législation des stupéfiants, de non-assistance à personne en danger et de recel de cadavres dans une affaire qui compta deux morts (« le Monde » daté 6-7 février).

Six mois après les faits, le climat était à l'apaisement. A peine se rappelait-on les déclarations de M. Jean-Marie Girault, maire de Caen : « Personne n'est à l'abri de pareils drames », et de la nomination de Mme Monique Pelletier, chargée d'établir un rapport *d'ici à la fin de l'année* (« le Monde » du 11 juin). Pourtant, Mᵉ Crédence, défenseur de Vincent Girault, vingt ans, a indiqué : « Le dossier est faussé, anormalement gonflé, déséquilibré du fait de la personnalité de M. Girault, sénateur, maire. »

Ils ont entre vingt et trente ans. Ils sont berger sans emploi, monteur pour 1 800 F par mois, travailleur occasionnel dans une ferme, dessinateur-projeteur pour 2 000 F, brancardier au C.H.R. pour 1 800 F, hydrologue pour 1 700 F. Sept sont sans emploi. Debout, sur une rangée au coude à coude, ils répondent *« oui », « c'est cela »* à l'interrogatoire d'identité du président. Ils forment une partie du milieu des « toxicos » de Caen. Un petit monde.

De fait, dans la nuit du 29 au 30 janvier, directement ou indirectement, leurs chemins se croiseront. Ce soir là, Michel Alain, vingt-six ans, sans emploi, et Jean-Yves Lipot, trente ans, également sans emploi, rencontrent François Simon et Philippe Barbe. Les deux premiers veulent un local et du matériel (seringue, garrot et cuillère) pour se droguer. Tous quatre se rendent alors dans la chambre louée par Vincent Girault et Philippe Boudet... Alain et Lipot se piquent.

« J'en avais marre »

Dans les minutes qui suivent, Michel Alain meurt d'une « overdose » de « brownsugar ». *« C'est un suicide »*, dira la défense. Jean-Yves Lipot — qui a pris une dose moitié moindre — se trouve mal. Simon et Barbe s'affolent. Ils sortent et rencontrent Dominique Doignies et Marie-José Henriou au café L'Olympe. Le corps de Michel Alain est chargé à ce moment dans leur 203 et abandonné dans un bois. Lipot, pendant ce temps, agonise.

Le président : *« Est-ce que vous saviez ce qu'il risquait ? »*

— Je pensais qu'il avait pris un gros « flash », mais qu'il se remettait. »

Bref, Simon, Barbe, Henriou et Doignies vont trouver Girault et Boudet pour les informer. Inconscience, *mauvaise volonté*, lâcheté sans nom ? Personne ne réagit.

« Je ne voulais pas m'en occuper. » « J'en avais marre, j'avais mal à la tête. » « Lorsque je joue de la guitare, je suis flippé. Je n'ai pas réalisé. »

Jean-Yves Lipot meurt à son tour. Non-assistance à personne en danger, doublée de recel de cadavres, dit l'instruction. « Non, répond la défense, *les prévenus ne se doutaient pas de la gravité de la situation.* »

Peut-être... Après tout, les faits sont-ils aussi clairs que les rapports le disent ? Certains avaient bu ; d'autres étaient « partis »... Un instant le tribunal se rappelle qu'il a affaire à des toxicomanes (des *« fourmis »* dans le jargon policier). Il se souvient de l'un des trois chefs d'inculpation : infraction à la législation sur les stupéfiants.

« Vous vous droguiez ? La progression habituelle : hasch, L.S.L., héroïne ?

— Oui, ça m'arrivait.

— C'est ce qu'on vous reproche ? »

Mais le prétoire est-il bien le lieu pour traiter de la drogue ? Au terme de son réquisitoire, le substitut, M. Jean-François Périé, concède : *« Ces individus sont à la fois des délinquants et des victimes. »* Car même les soi-disant pourvoyeurs (Vincent Caplet et Jean-Yves Formal) ne font pas illusion. Mᵉ Bougerie, l'un des sept avocats commis d'office, résume la situation : *« Dans cette histoire, il n'y a pas de trafiquants ; il n'y a que des consommateurs. »*

Alors, va-t-on les punir ? Ce *mercredi 3 août, un procès* n'a-t-il pas lieu, et qui doit juger ? Un avocat dira : *« Vous avez deux possibilités, ou la prison ou le traitement de désintoxication. La deuxième solution est dans l'esprit de la loi. Celle-ci a été faite pour aider les victimes. »*

Le substitut a requis des peines d'emprisonnement de un à dix mois assorties du sursis et de la mise à l'épreuve, à l'exception de deux peines d'un an et de dix-huit mois, dont six et dix avec *sursis*, pour *Jean-Yves Formal* et Vincent Caplet. Le jugement sera rendu mercredi 10 août.

LAURENT GREILSAMER.

On ne visite pas

Il est fréquent de lire, ou d'entendre dire, que le juge d'ins*truction est l'homme le plus* puissant de France puisqu'il a, seul pratiquement le droit de décider d'une incarcération. Ce n'est pas tout à fait exact, en particulier lorsqu'il s'agit d'affai*res retentissantes qui permettent* de donner toute leur portée au recours que la loi prévoit contre les emprisonnements avant jugement.

Mais il est aussi des décisions du magistrat instructeur contre lesquelles le législateur n'a prévu aucun recours, estimant, sans doute, que le sujet, trop véniel, ne méritait pas qu'il s'y arrêtât. Qu'il avait tort !

La prison est faite de petites choses et non pas de grands moments. Ainsi en est-il du droit d'écrire des lettres et d'en lire, du droit de recevoir des visites. Est-il besoin de dire que ces droits là, s'il n'en est pas tenu compte, sont infiniment plus ressentis par les détenus et les proches que les grands principes comme le caractère contradictoire des débats ou la présomption d'innocence ?

Un exemple, parmi d'autres, le montre. Dans la nuit du 12 au 13 mai, trois jeunes maoïstes, membres des « Noyaux armés *pour l'autonomie populaire* » (NAPAP), MM. Frédéric Oriach, Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, ont été arrêtés à l'occasion d'une banale ronde de police et trouvés porteurs d'armes. Ils ont été incarcérés, les deux premiers à la Santé, *le troisième à Fleury-Mérogis*. C'est vrai qu'on les accuse de multiples méfaits, notamment la tentative de meurtre contre M. Kelkavoussi, conseiller à l'ambassade d'Iran ; d'aussi ferme *manière, soit dit par parenthèses*, qu'on en avait jusqu'alors accusé deux jeunes ressortissants iraniens qui subirent, à ce propos, plusieurs semaines d'emprisonnement, dit provisoire. *C'est vrai encore que la liste de* ce qu'on leur impute est longue.

Est-ce une raison, deux mois et demi s'étant écoulés depuis leur incarcération, pour refuser à l'épouse de l'un, à toutes les mères le moindre droit de visite, en oubliant, après tout, que ces visites ont lieu sous le contrôle des surveillants ? Est-ce une raison, de plus, pour faire signifier ce refus par des gendarmes ? Est-ce une manière supplémentaire de démontrer sa toute-puissance... sur les (petites) choses ?

Pareilles interrogations ne répondent pas au désir de se substituer au pouvoir d'investigation du magistrat instructeur, en l'espèce M. Georges Cuq, qui serait sur le point de rentrer de vacances. Qu'il soit permis, encore une fois, de rappeler ce que disait, il y a peut-être trop longtemps, le président de la République : « *La prison, c'est la détention et rien d'autre.* »

Ph. B.

● PRÉCISION. — Après l'information publiée dans *le Monde* du 21 juillet sous le titre « Des étudiants de Grenoble sont condamnés à des peines d'emprisonnement », M. Joannard-Lardant, professeur agrégé à l'institut d'études politiques de Grenoble, nous fait remarquer que de MM. Dalil Hamadéné, Jean-Luc Martin et Guy Laivigne, jugés et condamnés le 11 juillet par le tribunal correctionnel de Grenoble, seul M. Hamadéné était étudiant, MM. Martin et Laivigne étant sans profession. M. Hamadéné, ressortissant algérien âgé de vingt-deux ans, avait été interpellé après la mort de M. Henri Cheminaud, *directeur de la résidence* universitaire Hector-Berlioz de Saint-Martin-d'Hères, victime d'une crise cardiaque le 7 mai. M. Cheminaud, précise notre lecteur, *« subissait depuis de nombreux mois, des agressions morales et physiques »* (*le Monde* du 18 mai), recevant des menaces de mort écrites et verbales. Sa famille avait été également menacée et son domicile attaqué.

REGARDS

Légalité

Les mailles d'un filet — tant policier qu'administratif — ont enserré le 26 juillet, vers 20 h. 30, M. Manick Dayanand, âgé de vingt-trois ans, travailleur mauricien vivant en France depuis 1975. Parce qu'il n'avait pas de pièce d'identité en règle, M. Dayanand fut, en effet, prié, au cours d'un contrôle d'identité à la station de métro Champs-Elysées-Clemenceau, à Paris (8ᵉ), de suivre les agents de la force publique au commissariat des Champs-Elysées. De là, parce qu'il était arrivé sur le territoire français après que le décret de juillet 1974 suspendant l'immigration eut été publié et qu'il tombait, par conséquent, dans la catégorie des travailleurs dits « clandestins », M. Dayanand fut rapidement dirigé vers le service des étrangers de la préfecture de police de Paris.

M. Dayanand était bon ouvrier. Depuis le mois de septembre 1976, il travaillait dans une bijouterie. Son employeur avait fait une démarche auprès des pouvoirs publics pour que sa situation soit régularisée. Lui-même, par trois fois, avait tenté de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouvait. En vain. Au mois de février dernier, la confiscation de son passeport le menait même à une clandestinité redoublée.

Cette clandestinité a pris fin, brusquement, jeudi 28 juillet. Quarante-huit heures après un contrôle d'identité de routine, M. Manick Dayanand a, en effet, été contraint de quitter la France. Expulsion « banale », « logique », « légale », *au regard des textes. Le service des expulsions de la préfecture de police l'a accompagné à l'avion en partance pour l'île Maurice. Billet* « sans retour ».

Le frère de Manick, Surish, âgé de trente ans, n'a même pas été prévenu.

L. G.

Faits et jugements

Le C.A.P. demande la grâce médicale de « Mémé » Guérini.

Le Comité d'action des prisonniers (CAP) a réclamé, mercredi 3 août, au cours d'une conférence de presse, la grâce pour raison médicale de Barthélemy Guérini, dit « Mémé », âgé de soixante-dix ans. Le truand marseillais avait été condamné le 15 janvier 1970 par la cour d'assises de Paris (*le Monde* du 17 janvier 1970) à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre, le 22 juillet 1967, près de La Ciotat, de Claude Mondroyan, un jeune malfaiteur.

Selon l'épouse et la fille de Barthélemy Guérini, qui assistaient à la conférence de presse, celui-ci, actuellement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, à Paris, est dans un état critique. « *Depuis juillet 1972*, ont-elles indiqué, *Barthélemy Guérini a été victime de deux hémiplégies, de deux infarctus, et a été opéré, le 6 juillet dernier, d'un cancer de l'anus.* » M. Serge *Livrozet*, du CAP, a estimé, de son côté, que le « *mythe Guérini* » n'existait plus, et a indiqué que son mouvement « *irait jusqu'au bout* » afin d'obtenir que le truand marseillais puisse « *vivre ses derniers jours en famille* ».

« Mémé » Guérini a déjà tenté à plusieurs reprises, et notamment en octobre 1974, d'obtenir, mais sans succès, une grâce pour raison médicale.

Le docteur Solange Troisier, médecin inspecteur des prisons, avait fait l'objet, au printemps dernier, de menaces de mort dont l'origine est liée sans conteste, fait-on remarquer, au « cas » Guérini.

Suicide de l'auteur d'un double rapt en Alsace.

M. René Basy, l'auteur du rapt de Nathalie et Agnès Sarau (*le Monde* des 2 et 5 mars) qu'il avait grièvement blessées au mois *de février dernier, s'est donné* la mort mercredi 3 août, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Saverne (Bas-Rhin). Il s'est pendu à la clanche d'une armoire murale, à l'aide de son maillot de corps, découpé en lanière. Ainsi qu'il l'avait demandé dès son incarcération, il était toujours seul dans sa cellule.

Au mois de février, juste après le rapt, M. René Basy avait tenté une première fois de se suicider en absorbant des barbituriques. Puis, dans la nuit du 19 au 20 juillet, à la veille de la reconstitution de son crime, il s'était tailladé les veines, mais avait pu être sauvé.



RADIO-TÉLÉVISION

Avant-première

L'instinct de propriété vendredi sur FR 3

Mon travail mon réfrigérateur mes enfants!

La troisième émission du magazine « Vendredi », consacré à l' « Inné et l'Acquis », s'attache à cette nébuleuse à laquelle les conversations d'après-souper donnent parfois quelque consistance : l'instinct de propriété. Instinct ou création culturelle ? Entre le biologisme et le sociologisme, les avis oscillent. Il faut, paraît-il, analyser la notion de propriété pour mieux comprendre la conduite des individus, des groupes et des civilisations. Mais peut-être faut-il aussi définir l'objet dont on parle. Mêlant le territoire du prédateur, les relations familiales, le lieu d'habitation et l'accumulation des biens, Paul Ceuzin et Francis Bouchet font preuve de la plus grande confusion.

Suffit-il de dire « ma maison, mon Rembrandt, ma femme » pour que le possessif recouvre les mêmes dispositifs sociaux ?

On apprend que la marque, la trace, et la clôture permettent de définir une série ascendante qui va de l'animal à l'homme arpenteur de territoire : les uns comme les autres ont, vis-à-vis de l'intrus, les mêmes réflexes de propriétaire. Mais on ne fait guère la différence entre la volonté d'autarcie et le désir de domination. Posséder les moyens de son indépendance équivaut-il à posséder les moyens de soumettre autrui ?

L'histoire, nous dit-on aussi, commence avec la propriété. L'adoucissement progressif des climats permit à certains privilégiés de constituer des stocks alimentaires qu'ils durent protéger contre la convoitise. Cette explication mécaniste, aussi séduisante qu'elle paraisse, est contredite par les faits. Dans les mêmes pays, à la même époque coexistent des sociétés d'accumulation et des sociétés qui refusent de produire des richesses : tous les amérindiens ne furent pas des Incas.

Réalisée à partir d'interviews de biologistes, de psychiatres, de militaires, d'écrivains ou de simples propriétaires, entrecoupés de séquences animalières, cette émission donne l'impression d'un fourre-tout digne de Bouvard et Pécuchet. L'apparente note de sérieux qui la conclut affirmant que la guerre, perpétuelle menace, née de la propriété, instinct irréversible de l'homme, sans doute génétiquement dominateur, donne la mesure de la fantaisie régnant tout au long de cette enquête.

X. D.

★ FR 3, vendredi 5 août, 20 h. 30.

JEUDI 4 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Série : L'appel de l'or (d'après J. London. adapt. W Ulbrich) : 21 h. 58. Musique : Bel canto (Colette Boky).

Une soprano canadienne attachée au Metropolitan Opera de New-York.

22 h. 50. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. FILM : CHARLIE ET SES DEUX NENETTES, de J Séria (1973). avec S Sauvion, J. Goupil, N. Drivet, J.-P Marielle. J Mauvais.

22 h., Série de l'INA : Autocritique 68-75. (Le futur antérieur). de M.-Cl. Schaeffer.

22 h. 45. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. FILM (cycle cinéma français 1968-1976) · LE SOLDAT LAFORET, de G. Cavagnac (1971), avec R. Van Hool. C. Rouvel. F Rabal. F Sardou. B Haller. J Rispal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Kean, ou désordre et génie », d'A. Dumas, avec J.-C Drouot. J.-P Andréani. F Perrin, réalisation G Peyrou : 22 h 30. Entretiens avec François Mauriac par J Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontres de musique contemporaine à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Des Alpes au Caucase : La foire au mariage du mont Gaina (musique traditionnelle de Transylvanie) ; 21 h 15. En direct du festival de Salzbourg récital de piano Mark Zeltser (Haydn, Ravel, Prokofiev, Liszt) ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h 5. Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10. Citations pour un voyage : « Non improvisations » et « Variations baroques » (L. Foss), « Lulu », extraits (A. Berg) ; « Ombres » (A. Boucourechliev) ; « Ludwig van » (M Kagel) ; « Variations sur un thème de Purcell » (B Britten) ; 1 h 40. Couvre-feu.

VENDREDI 5 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal.
13 h. 35, FILM : LES AMOURS FINISSENT A L'AUBE, de H. Calef (1952), avec G. Marchal, F. Christophe, N. Courcel. S. Dehelly. J. Castelot. (N.).

Pour préserver le bonheur et la santé de sa femme, atteinte d'une maladie de cœur, un homme tue une maîtresse occasionnelle venue le relancer. Un film policier psychologique à l'intrigue bien conduite, au climat tendu.

17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) : 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Portes claquent », de M. Fernaud. Mise en scène Ch. Gérard. Avec Ch. Gérard. Y. Clech. H. Dieudonné, M. Gonzalès.

Un vent de folie fait claquer les portes dans une famille d'excentriques. Un célèbre succès comique.

22 h. 20, Allons au cinéma.
22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre : 15 h. 55, Aujourd'hui, madame : 16 h. 45, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 35, Documentaire : La vie des insectes. (La mare aux moustiques) : 18 h., Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres : 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs ; 21 h. 45, Littéraire : Ah ! vous écrivez, de B. Pivot.

Des interviews de MM. Jacques Lanzmann, Serge Doubrovsky et de Mme Christine de Rivoyre, pour l'avatar estival d' « Apostrophes ».

22 h. 40, Sports : Supers stars.
23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Histoire de France ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : l'Inné et l'Acquis. (Troisième partie : le territoire de l'homme, enquête P. Ceuzin, réal. F Bouchet.)

L'instinct de propriété existe-t-il ? Les animaux l'ont-ils ? Avec M H. Laborit, écrivain ; le professeur Grassé, biologiste ; le professeur Alby, psychiatre, le général Buis ; Mme M. Cardinal, écrivain.

21 h. 30, Série documentaire : Quelques Africques, de A. Moravia et A. Andermann. (Voyage au Tchad.)

Dernier carnet d'un voyage qui reste à la surface d'un continent dont on continue d'ignorer presque tout.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J Peignot (rediffusion) ; 8 h 32, Les intellectuels et la politique ; 8 h 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois : « le Président de Brosses », avec F Chaumette et P. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : Lagos ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï. Adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff, réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 47, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée un chef-d'œuvre ; 19 h 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père : « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud Avec L. Lemercier, L. Delamare, M. Barbulée.

20 h., François Deligny par F Estèbe et J. Couturier . « les Vies retranchées » ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) : 23 h., Rencontre à La Rochelle

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Sumertime ; 9 h. 2, Points cardinaux (l'Est) : « Quatuor n° 2 » ; « Trio, opus 15 », extraits (Smetana) ; 10 h., Cicerenella : musiques traditionnelles italiennes et « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini) : 12 h., La chanson : Made in U.S.A : 12 h. 40, Jour « J » de la musique :

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estives : musiques espagnoles ou hispanisantes du Moyen Age à nos jours ; 16 h 2, Livres des meslanges : métamorphoses du sextuor (J. Pleyel, Brahms) ; suivi de : musique française (A. Louvier, A Jolivet, G. Amy) ; suivi de : paysages parisiens (Ockeghem, Tallis, Rameau, Liszt) ; 18 h. 2, Ecoute magazine musical ; 19 h 45, Ateliers d'enfants ;

20 h. 30, Des Alpes au Caucase . la Doina (musiques traditionnelles roumaines) ; 21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Concerto n° 1 pour piano » (Tchaïkovski) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, le pianiste J. Tocco, direction L. Segestam ; 23 h 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Pierres irrégulières : « Folk song » (L. Berio) ; « Quatuor à cordes » (J. Cage) ; « Musique pour instruments de la Renaissance » (M. Kagel) ; « Harmonica Amorosa » (J.-Y Bosseur) ; « Nine rare bits » (E. Brown) ; « Iromachie » (D. Levaillant) ; 1 h. 40, Couvre-feu

L'INA A COLLIOURE

Pour la seconde année consécutive, la Fondation de Collioure, qui a pour vocation d'animer le château royal, propose jusqu'au 10 août, en collaboration avec l'Institut national de l'audiovisuel, un festival de télévision. Pour promouvoir la diffusion des archives de la télévision française, dont il a hérité lors de l'éclatement de l'O.R.T.F., l'INA projette sur grand écran et en plein air dans la cour du château des Templiers une série d'émissions et de courts métrages représentant les différents genres produits par la télévision.

Sous le thème « Le passé, le présent de la télévision », le public pourra voir ou revoir notamment *les Neiges de Grenoble*, de Chris Marker et Jacques Ertaud, *Ces merveilleux pays où les hommes sont rouges*, de Denis Chegaray, *Ubu roi*, réalisé par Jean-Christophe Averty, *le Palais idéal du facteur Cheval*, de Pierre Dumayet et François Chatel, *Soudain un écureuil*, une mise en images du *Requiem* de Verdi par Raoul Sangla. — (*Corresp.*).

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 4 AOUT

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., intervient, en direct de Bordeaux, au cours du journal d'Antenne 2, à 20 h.

VENDREDI 5 AOUT

— *L'attentat perpétré contre le général de Gaulle au Petit-Clamart est le thème* d'« Histoire d'un jour » de Philippe Alfonsi. L'émission comprend des témoignages de Mᵉ Jacques Isorni, avocat à la cour d'appel de Paris (qui fut le défenseur notamment de Philippe Pétain et de Robert Brasillach), du général Raoul Salan, ancien commandant en chef des forces en Algérie et chef de l'O.A.S., et de M. Gaston Monnerville, membre du Conseil constitutionnel, ancien président du Sénat. Sur Europe 1, à 14 heures.

PRESSE

M. DEBRÉ S'INQUIÈTE A NOUVEAU DES PRISES DE PARTICIPATION ÉTRANGÈRES DANS DES JOURNAUX FRANÇAIS

Dans une question écrite, qu'il a posée le 30 juillet, M. Michel Debré, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, attire l'attention de M. Barre « *sur les menaces qui se précisent contre l'indépendance de la presse du fait de l'offensive de capitaux étrangers et lui rappelle à ce propos la prise de participation quasiment majoritaire dans un hebdomadaire politique, les intentions de groupes étrangers de prendre des participations majoritaires dans des sociétés de presse éditant des journaux techniques et des magazines féminins, la constitution en Suisse d'un groupe dont l'objectif est de s'assurer la gestion d'organes de presse, la prise de participation d'une société installée à Luxembourg dans des publications périodiques ;*

» *Lui signale, en outre, l'action non dissimulée de groupes étrangers pour saper l'indépendance et l'unité nationales, et notamment, le développement d'organes de presse prétendument régionaux fort bien nantis prêchant ouvertement le démembrement de la France ;*

» *Lui rappelle, d'une part, les termes de l'ordonnance d'août 1944, sanction de la cruelle expérience de la presse d'avant-guerre, où une véritable Vᵉ colonne s'était infiltrée, d'autre part, les droits du gouvernement, qui ne sauraient en un tel domaine d'intérêt national comporter aucune limite, d'accorder ou de refuser l'autorisation d'investir à des capitaux d'origine étrangère ; enfin l'obligation de s'assurer que des virements en provenance de l'étranger ne viennent pas altérer l'indépendance des organes de presse* ».

[M. Debré fait notamment allusion à l'achat par M. Kimmy Goldsmith de 45 % du capital du groupe Express, à la prochaine prise de participation du groupe allemand Gruner und Jahr dans la société Modes et travaux, à l'autorisation que la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion attend pour contrôler ou prendre des participations dans les sociétés éditrices de « Télé-Star », du quotidien de Dijon « le Bien public » et de « Regards sur... ».]

● *Les syndicats S.N.J. et F.O. de l'audiovisuel* de la région Côte-d'Azur protestent contre les brutalités commises, selon eux, par la police monégasque sur un cameraman de FR 3, M. Alain Castanié, à l'issue du championnat du monde de boxe Monzon-Valdes. M. Castanié, blessé à la tête, ne pourra reprendre son travail avant huit jours, indiquent les syndicats.

ARTS ET SPECTACLES

DANS LA COUR CARRÉ DU LOUVRE

Mikhaïl Baryshnikoff et l'American Ballet Theatre

La pièce maîtresse du deuxième programme de l'American Ballet Theatre est sans conteste *le Sacre du Printemps* dans la version que Glen Tetley a tirée, l'an dernier, de la partition à jamais explosive de Stravinski. Imaginait-on, à première vue, cadre plus anachronique que la cour Carrée du Louvre pour servir aux ébats de danseurs à demi-nus ? C'est ici que nos beaux esprits de 1913 auraient crié au blasphème ! Pourtant, la façade de Jean Goujon bascule vite dans la nuit, et les regards des balletomanes sont uniquement fascinés par le spectacle de l'immense plateau où les projecteurs allument les corps en mouvement comme des feux follets sur la lande. Il fallait une audace peu ordinaire pour se risquer à créer un nouveau *Sacre* après le chef-d'œuvre de Béjart, qui n'est vieux que de douze ans, mais déjà coulé dans le bronze.

Cette performance, Glen Tetley, le très intéressant chorégraphe de *Pierrot lunaire* et de *Voluntaris*, l'a bravement entreprise, sinon gagnée. Plus percutant qu'émouvant, plus athlétique que rituel, négligeant toute référence à l'antique paganisme slave, au « halètement de bétail » et aux « *Géorgiques de la Préhistoire* » qui envoûtaient Cocteau, prônant le héros mort et transfiguré au mépris de l'Elue et de sa horde, ne mettant en scène que sur la fin des accouplements digne du *Khama-Soutra*, mais seulement, comment dirais-je ? techniques, en tout cas nullement érotiques, ce *Sacre* est au fond très sain, ainsi que l'avait conçu Stravinski.

Cette « aération » revient pour une grand part à l'interprète numéro un, Mikhaïl Baryshnikoff. Doté d'un visage de petit gamin cruel sur des jambes compactes aux détentes électriques, Baryshnikoff semble n'être lui-même que dans la stratosphère, à l'image des astronautes, ces hommes-oiseaux insaisissables et un peu fous dès qu'ils reviennent au sol. C'est peu de dire que l'ancien soliste du Kirov est un sauteur, il incarne d'une manière idéale le plus léger que l'air. Ce qu'il réalise alors dans l'espace, après un envol où il lui faut beaucoup de place, tient du prodige : il y fait littéralement ce qu'il veut, tels ces sauts de chat ou ces grands écarts au sommet de l'élévation qu'il dispense en se jouant. L'énergie « saltatoire » de Baryshnikoff est essentiellement légère, à la différence d'un Vassiliev dont la puissance musculaire est plus « épaulée ». Partant du plexus solaire, sa dynamique combine à la fois la vitesse et le contrôle, car ses retombées sont infailliblement placées.

En réalité, ses prouesses ont quelque chose de démoniaquement solitaire, jusqu'à éclipser ses partenaires, contrairement au même Vassiliev, être généreux par excellence, voulant toujours partager le succès avec sa compagne. On ne saurait dire que Baryshnikoff, comme l'étoile du Bolchoï, dispense de grands moments d'émotion, ni même qu'il possède la personnalité débordante de lyrisme d'un Noureev, ni encore qu'il soit un grand danseur romantique, et j'imagine bien que dans *Giselle*, le seul acte qui lui plaise soit le second, où la reine des Willis lui ordonne de sauter, sauter et sauter encore. Mais ce petit farfadet, que nous avions découvert à Londres en 1970 — il avait vingt-deux ans, — n'en est pas moins l'un des seuls à pouvoir enchaîner sans souffler dans la même soirée un grand pas classique hérissé de difficultés comme *Other dances*, version Robbins de *Suites de danses*, de Chopin, et un ballet moderne comme le *Sacre du printemps*, de Tetley.

Ce deuxième programme du Louvre avait l'autre privilège de nous présenter la dernière production d'Antony Tudor. Celui-ci, d'origine anglaise, reste l'auteur très estimable du *Jardin aux lilas* et de *Pillar of fire*, qui sont inscrits au répertoire de l'American Ballet Theatre depuis la guerre. Après vingt ans de silence, le voici qui nous revient avec un ballet au titre bien dans sa manière : *The leaves are fading* « les Feuilles qui se fanent » sur une musique de chambre de Dvorak aussi peu excitante que possible. La chorégraphie, sans argument pour une fois, est une suite de duos et de soli tracés d'une manière élégante que dansent sept couples en tuniques et tutus pastel. C'est vaporeux, vague et à la longue, venant après les épices de Robbins, passablement embêtant. La révélation, par bonheur, est l'interprétation de Gelsey Kirkland — un véritable enchantement...

Gelsey Kirkland, tout comme Baryshnikoff, est une parfaite créature de l'air où son corps aux proportions idéales se propulse avec une incroyable légèreté. « *Regardez cette petite*, m'avait dit Balanchine un jour, *d'ici peu, elle sera un prodige.* » Gelsey avait alors quinze ans — nous étions en 1968 à Monte-Carlo. Fille de Jack Kirkland, auteur dramatique connu de Broadway, sœur cadette de Johnna, autre danseuse alors du New York City Ballet, elle n'avait pas tardé à réaliser la prédiction de « Mr. B ». La rupture vint en 1974, peu après que Baryshnikoff eut « sauté le pas » à Toronto, où il se produisait avec des éléments du Kirov et du Bolchoï. Gelsey Kirkland devint alors du jour au lendemain sa partenaire attitrée, se vouant à lui avec une telle passion qu'elle n'avait pas hésité à quitter le New York City Ballet pour l'American Ballet Theatre. Jusqu'à la date relativement récente où Natalia Makarova, autre dissidente de marque, vint rejoindre cette dernière compagnie par la grande porte.

Aujourd'hui, Makarova, faisant jouer le charme slave, a « vampé » Baryshnikoff, avec lequel elle s'entend visiblement beaucoup mieux sur scène que contre Noureev. Et on a le cœur un peu serré de voir dans la même soirée la petite étoile américaine figurant les utilités, sinon les futilités...

OLIVIER MERLIN.

PHOTOGRAPHIE

Grandioses et sinistres, les bunkers

Du cap de la Hague aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en passant par le Morbihan, Royan et les Landes, le photographe Jean-Claude Gautrand a fait le tour de France des grèves et des falaises. Il chassait le monstre. Non la baleine ni le cachalot, mais le bunker. Que reste-il, trente-cinq ans après, du fameux mur de l'Atlantique, qui devait s'opposer à un débarquement des Alliés ? Ce livre donne à cette question une réponse — d'une grandiose et sinistre beauté.

On ne manquera pas de disserter brillamment sur l'esthétique qui inspira ici l'ingénieur Fritz Todt, auteur des autoroutes du Reich et de la ligne Siegfried. On discernera dans ces images impressionnantes l'influence du Bauhaus. On cherchera sur ces masses disloquées la signature de Gropius, de Breuer, de Mies van der Rohe, ou celles d'Auguste Perret et de Tony Garnier. On évoquera l'église construite par Le Corbusier à Ronchamp, qu'on a appelée Notre-Dame-du-Blockhaus. Mais cela ne va pas sans cynisme, car c'est oublier qu'une architecture est inséparable de l'intention qui l'anime, et que toute construction a une âme, religieuse, musicale, royale, ou simplement administrative, domestique.

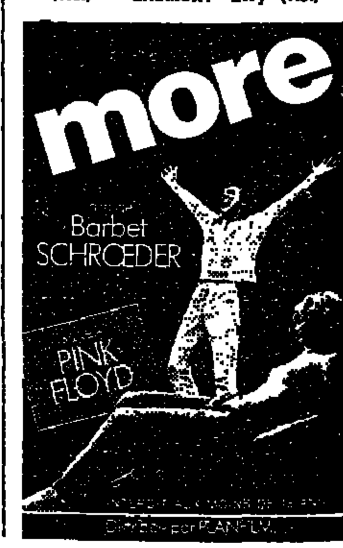
Quelle est donc l'âme de ces mastodontes enlisés dans les sables, fissurés par le gel, foudroyés par la tempête ? Elle est d'abord militaire. Ces constructions sont des armes, au même titre que les citadelles du Moyen Age. Mais il y a plus. Il s'agissait d'une muraille devant entourer l'Europe nazie, celle des fêtes nocturnes, flamboyantes de torches et de bûchers, celle des camps de concentration.

En vérité Jean-Claude Gautrand ne manque pas d'audace. François Augiéras raconte un souvenir plein de signification. Il avait repéré sur une plage un blockhaus en forme de dôme. On pouvait y pénétrer par le sommet, mais non sans effort. L'intérieur formait une assez belle coupole qu'il avait entrepris de couvrir de fresques. Mais l'air stagnait dans ce caveau, et Augiéras, noyé dans les émanations de sa propre peinture, fut pris de malaise. Il essaya de sortir. En vain. Intoxiqué, il n'avait plus la force de faire le rétablissement nécessaire. Il s'écroula, pensant sa dernière heure venue.

C'est qu'on ne viole pas impunément ces nécropoles où flottent l'âme de milliers d'hommes — défenseurs et assaillants — et un grand rêve mégalomaniaque. Ce monde dont voici les vestiges était un monde de la mort, et cette mort morte pèse d'un poids double sur les épaules du visiteur d'aujourd'hui. La solitude farouche qui y souffle n'a pas fini d'effrayer l'enfant venu jouer sur la plage, ni d'attirer l'adolescent morbide.

MICHEL TOURNIER.

★ Jean-Claude Gautrand, *Forteresses du dérisoire*. Edité par les Presses de la connaissance, Paris, Weber, 94 p., 115 F.





Culture

Libres opinions

Une politique de la culture à Paris

par PIERRE BAS (*)

LA grande charte communale de 1884 a remis entre les mains du maire l'ensemble des pouvoirs municipaux : à Paris, comme dans toutes les communes de France, c'est à lui qu'il appartient de déterminer et de conduire la politique de la cité même s'il attribue — par délégation — certains secteurs d'activités à ses adjoints. Le maire de Paris m'ayant ainsi confié la charge des affaires culturelles, c'est sous sa direction que je mènerai la politique dont je présente ici quelques-uns des premiers objectifs.

Une nouvelle politique culturelle pour Paris doit d'abord reposer, comme l'a clairement indiqué Jacques Chirac, sur un principe fondamental : celui de la participation. Ce grand dessein gaulliste, dénigré par certains, galvaudé par d'autres, en tout cas trop souvent ignoré, est le seul ressort efficace de l'action politique et la seule vraie chance de réussir l'animation culturelle de Paris.

* * *

La culture ne peut être passive. La culture, ce n'est pas seulement aller au théâtre, visiter un musée ou écouter un concert. C'est aussi, et surtout, s'exprimer, explorer, créer, même au niveau le plus simple : en un mot participer. C'est bien cette participation de tous à une culture vécue que la nouvelle municipalité doit se fixer comme objectif premier, en tissant au niveau du quartier, de l'arrondissement, de la ville, des liens qui permettront aux Parisiens de prendre conscience de leur rôle et de leur place dans la cité.

S'il fallait chercher une preuve tendant à justifier cette orientation, il ne serait guère difficile d'en trouver une, irréfutable, dans l'exceptionnelle réussite du Centre Pompidou, extraordinaire forum des temps modernes qui a accueilli en moins de quatre mois deux millions de visiteurs. Dans ces conditions, toute considération d'ordre esthétique n'a plus de sens : le succès du Centre Pompidou est exemplaire et montre à l'évidence que l'on a sans doute sous-estimé les « besoins » culturels des Français : « *Du pain et des jeux* » ne suffiraient-ils plus, par hasard, à nourrir le citoyen ? Aux responsables politiques d'en tirer la leçon...

En ce qui concerne la vie culturelle de Paris, la conjoncture économique actuelle ne permettra sans doute pas d'accomplir à court terme l'effort financier nécessaire pour combler toutes les lacunes ou pallier toutes les insuffisances du jour au lendemain.

* * *

Il convient d'abord de poursuivre, dans le cadre des indispensables activités de prestige, ce qui est fait en faveur de l'Orchestre de Paris et du Théâtre de la Ville. Mais il n'est pas question de laisser ces deux phares rayonner sur un désert culturel. Ainsi, sur le plan musical, l'ouverture sur un vaste public populaire pourra être assurée par un utile mouvement de décentralisation : vie associative, animation des conservatoires, développement des discothèques... Sur le plan théâtral, le théâtre privé parisien, qui a été un des plus prestigieux du monde (pensons à Copeau, à Dullin, à Jouvet, à Barrault), doit être encouragé afin que soit garantie l'entière liberté de création. A ce propos, j'affirme que seule la qualité du spectacle doit être prise en compte, ce critère exclusif étant le seul à assurer l'esprit de tolérance, même s'il est parfois fréquent de voir certains « créateurs » camoufler leur médiocrité sous l'habillage trompeur de l'engagement politique.

Puisqu'il s'agit aujourd'hui de fixer quelques objectifs et de définir quelques priorités, il me semble utile d'accomplir un effort particulier pour les musées. Le musée doit échapper à l'image traditionnelle qui peut en être donnée : celle d'un établissement poussiéreux, inerte, sans âme. Le musée doit, au contraire, être une maison vivante, qui informe, interroge, apprend, un centre, un carrefour. Il doit savoir prendre des risques. Il ouvre largement les perspectives artistiques, il soutient activement la recherche et la création.

Le Musée d'art moderne de la Ville, qui a fait des miracles, montre la voie à suivre, et son dynamisme doit être soutenu, tant au plan des expositions qu'à celui de l'animation.

Il est d'ailleurs sans doute nécessaire de revoir les horaires d'ouverture des musées, pour les rendre accessibles au plus grand nombre possible de Parisiens qui souhaitent, après le travail, y être accueillis. Il n'est pas normal, en effet, que ceux qui sont pris par leurs tâches quotidiennes trouvent porte close aux seuls moments où ils peuvent être libres.

Mais les adultes ne sont pas seuls en cause : les enfants doivent aussi pouvoir bénéficier d'une animation culturelle spécifique, et il conviendra de développer à leur intention les ateliers et autres centres d'expression artistique. Tout ceci étant entrepris dans un esprit nouveau : il s'agira plus de « faire » que d'apprendre.

* * *

Paris redeviendra la capitale internationale des arts si les efforts étroitement unis de l'Etat et de la Ville sont dirigés non seulement vers le rayonnement d'activités de prestige, mais aussi et surtout vers la participation de toute sa population à une vie culturelle active, démocratique et dynamique. Comme l'a souligné Rousseau, « *c'est avec les maisons qu'on fait les villes, mais ce sont les citoyens qui font les cités* ».

(*) Député R.P.R., adjoint au maire de Paris chargé de la culture.

L'ACTION POUR LE JEUNE THÉATRE : une situation scandaleuse.

L'Action pour le jeune théâtre, qui rassemble cent trente compagnies professionnelles sans convention statutaire avec l'Etat, estime, dans une lettre adressée à M. Jacques Chirac, maire de Paris, que « *la situation faite à la création dramatique professionnelle dans la première ville de France est proprement scandaleuse et met en cause à court terme la survie de toute expression théâtrale libre et pluraliste à Paris* ». L'A.J.T. ajoute notamment : « *Ne pas octroyer des subventions à des compagnies dont la recherche artistique n'entraîne pas systématiquement des recettes suffisantes est un acte de censure.* »

■ Le comédien américain Afred Lunt est mort à Chicago, le 3 août. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait commencé sa carrière théâtrale en 1913, et, à partir des années 20, était devenu avec sa femme, Lynn Fontane, une des plus grandes vedettes de Broadway.

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 4 août

Les salles ouvertes

Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Maison du poète, 21 h. 15 : Chansons et poésie en liberté.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin des Prés.
Quai du Port-Saint-Bernard, 18 h. 30 : Trio Janneau, Texier, Humair.
La Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Conciergerie, 18 h. 30 : Quatuor Panocha (Haydn, Beethoven, Dvorak).
Saint-Séverin, 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra et Freiburger Vokalensemble, dir. W. Schafer (Haendel : le Messie).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Theatre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Rétro-Rock ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, I, 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
Café de la Gare, 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Choucroute du cap Horn.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeannes.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Tiens moi ça, j' reviens tout d' suite ; 21 h. : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 22 h. : Anita Picchiarini. — II, 21 h. : J.-B. Palguière ; 22 h. 30 : Bobby Few (free jazz).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : J'accuse, d'A. Gance ; 18 h. 30 : les Marins de Cronstadt, d'E. Dzigane ; 20 h. 30 : Scarface, de H. Hawks ; 22 h. 30 : Agostina, de M. Bolognoni (inédit).

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BATAILLON EN FOLIE (It.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), jusqu'à jeu., U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*), v.o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), jusqu'à jeu.
CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). H. sp., Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeu., Hautefeuille, 6e (633-79-38), à partir de ven., Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). — V.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (It., v.f.) (**) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), à partir de vend. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi.
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-97-77) ; Berry, 12e (357-51-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAIN RS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.
PANIQUE EN PLEIN CIEL (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04), jusqu'à jeudi, Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
ROCKY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., v.f.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à jeudi ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE (F.-Can., v. ang.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
UN FLIC SUR UN TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48).
UN TAXI MAUVE (F.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Les Images, 18e (522-47-94).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques 13e (589-68-42).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GET AWAY (A. v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98), hor. sp.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e 337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A. v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. (jusqu'à jeu.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) (jusqu'à Jeu.) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Panthéon, 5e (033-15-04), à partir de vendredi.
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)

Les films nouveaux

BROTHERS, film américain de Arthur Barron. V. o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA THEORIE DES DOMINOS, film américain de S. Kramer. V. o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HORIZONS EN FLAMMES, film américain de E. Bellamy. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Balzac, 8e (359-52-70) ; v. f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Omnia, 2e (233-39-36).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA, film italo-français de F. Legrand (*). V. ang. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DOUCE CAPTIVE, film américain de L. Philips. V. o. : Quintette, 5e (033-35-40), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DESIR ET LA CORRUPTION, film américain de I. Passer. V.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RAGE, film américain de D. Cronenberg (**). V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

A PARTIR DE VENDREDI

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS, film brésilien de Bruno Barreto (**). V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

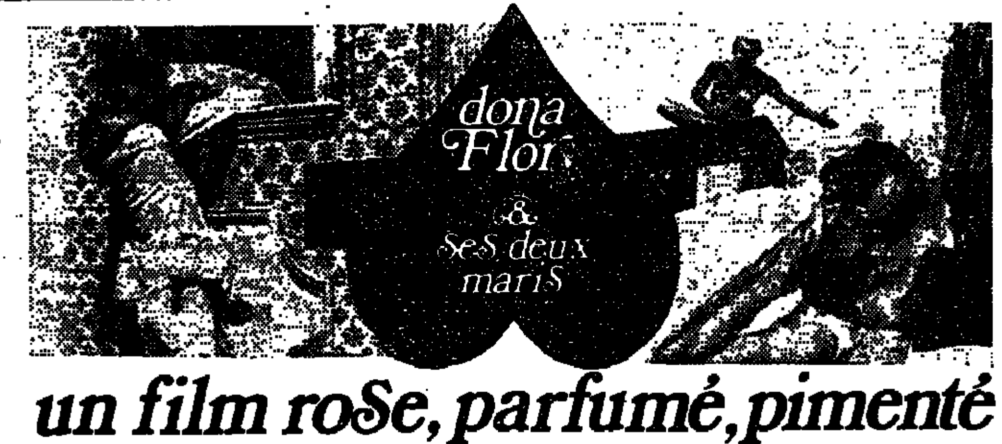
Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v. f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), le 9 à 21 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., **, v. f.) : Les Tourelles, 20e, le 6 à 17 h.
BEN ET BENEDICT (F.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
LENNY (A., v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (F.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Lucernaire 6e, 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.

Les festivals

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Abattoir 5.
CINÉMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Marseillaise.
EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). — I. : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II. : 14 h. 30 et 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Coup de l'escalier.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Dancing Lady.
GRANDS SPECTACLES (v.o) Broadway, 16e (527-41-16) : Jésus-Christ super-star.
I. BERGMAN (v.o.) Racine (6e) (633-43-71) : Rêves de femmes.
ETRANGE (v.o.) Le Seine (5e) (325-95-99), 22 h., Solaris ; 24 h. 15, le Manuscrit trouvé à Saragosse.
P. PASOLINI (v.o.) Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. le Décaméron ; 22 h., les Mille et Une Nuits.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14). — I : 11 h. 50 (sf D.), la Grande Bouffe ; 16 h. 20, Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 23 h. (V. et S. à 0 h. 15), l'Epouvantail. — II : 12 h. (sf D.), les Mille et Une Nuits ; 14 h., Satyricon ; 16 h. 10, Cria Cuervos ; 18 h. 15, Taxi Driver ; 20 h. 20 et 22 h. 40, le Dernier Tango à Paris ; V. et S. à 0 h. 45, Cabaret.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.). — I : 13 h., Pink Floyd à Pompéi ; 14 h., Fellini-Roma ; 16 h., Amarcord ; 18 h., le Lauréat ; 20 h., Carrie (V. et S., 0 h. 15) ; 21 h. 45, Satyricon. — II : 13 h., Jeremiah Johnson ; 14 h. 45, 1900 (prem. partie) ; 17 h. 30, 1900 (deux. partie) ; 20 h. 15, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise ; V. et S. à 24 h. Délivrance.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIETE DE FINANCEMENT TOURISTIQUE EN MEDITERRANEE
cherche

CADRE
DE TRES HAUT NIVEAU

pour lui confier la création d'une Société de Gestion Hôtelière.
La personne recherchée devra correspondre au profil suivant :
— être âgé (e) de 30 ans minimum ;
— bonne formation universitaire ;
— une expérience dans une Société Internationale de gestion hôtelière d'au moins 7 années à un haut niveau de responsabilité ;
— parler plusieurs langues parmi les suivantes : anglais, français, allemand, arabe, espagnol, italien ;
— dynamique ;
— pouvoir se libérer rapidement.

Le salaire et les avantages accordés peuvent être substantiels. Une discrétion absolue est assurée aux candidats ainsi qu'une décision très rapide.

Répondre à HAVAS CONTACT, n° 67.016, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

Important Périodique
recherche

chef de publicité

Au sein d'une équipe très structurée, il sera responsable d'une clientèle composée d'annonceurs et d'agences de publicité.
Son action sera essentiellement tournée vers la vente.
Le candidat doit avoir :
– 30 ans minimum,
– la volonté déterminée de persuader et de convaincre,
– un contact aisé,
– une imagination et un esprit toujours en éveil,
– une approche professionnelle des problèmes,
– un sens profond de la responsabilité,
– le goût du travail en équipe,
– le sens de l'organisation et de la méthode.
Écrire avec CV, photo et prétentions sous n° 40624 à Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

SPIE BATIGNOLLES
recherche pour son
DÉPARTEMENT CATÉNAIRES
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
E.S.E. - E.T.P. - A.M. ou similaire

ayant si possible quelques années d'expérience dans le domaine des lignes de traction par caténaires. Anglais indispensable.
Env. C.V., photo et référ. à SPIE BATIGNOLLES Lignes THT et Caténaires 13, av. Morane-Saulnier, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Offre situat. pr 1er septembre à jne fem. laborieuse, prés. bien, ayant suivi cours Ecole du Louvre et ayant tempérament commercial. Formation assurée. — Ecr. P.D., B.P. 255-08, Paris-8e.

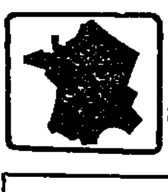
Famille allemande ch. JEUNE FILLE AU PAIR pour 1 an ou plus. Père entrepr. de constr. Notions allem. souhait. Ecr. en allem. ou franç. av. photo, Mme Schauffele, Hans Reyling Weg 16, 7250 Leonberg Ramtel (R.F.A.).

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
LE CAMEROUN
UN ADJOINT AU DIRECTEUR
Ayant une grande expérience en bâtiment et travaux publics. Formation ingénieur T.P. ou similaire.
Ecrire avec C.V. sous no 8.279 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Filiale sté américaine de distribution matériels aéronautiq. 12 personnes recherche
COMPTABLE
— Capable tenir comptabilité en totalité ;
— Les communications entre les filiales européennes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise ;
— L'éventuel candidat est un CADRE capable, après familiarisation, de superviser l'ensemble de la filiale et de *remplacer le directeur lors* des nombreux déplacements de ce dernier.
Envoyer C.V. + prétentions à n° 7.377, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROGRAMMEUR GAP II
SRS, 66, rue de Provence, 9e, 2e étage gauche.

Cherche personne pour 1 h de ménage par jour - SURESNES. Tél. 857-43-79, à partir 20 h 30.



emplois régionaux

Importante usine articles de ménage réorganise ses circuits commerciaux
et cherche
CADRE DE DIRECTION
Homme capable - Haut niveau - Ayant grande expérience dans distribution circuit court - Sérieuses références exigées - Poste stable.
Adresser C.V. et photo sous n° 1.862 à SOPIC, B.P. 31 R 1, 67001 STRASBOURG Cedex.

JEUNES CADRES
DYNAMIQUES
25 ans min., bons gestionnaires, bons contacts clients, ayant des responsabilités, capables de diriger une unité décentralisée avec pouvoir hiérarchique sur employés, largement disponibles pour tenue dépôts province.
Téléphoner pour rendez-vous ATELIERS DE CHAMBOURCY, 965 - 30 - 67.

BON AIDE-COMPTABLE
ou
COMPTABLE 1er ÉCH.
HOMME
EMPLOI STABLE
77 TORCY
Libre 1er-9 ou 1er-10-77. Ecr. av. C.V. et photo, à R. Clément, 58, r. Fg-Poissonnière, Paris 10e

offres d'emploi

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION
recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11
92081-Paris-La Défense.
GIE

Entreprise Travaux Publics et Bâtiment
C.A. 350 MILLIONS DE FRANCS
recherche
pour prendre la direction de l'ensemble des services comptables du siège, des agences et des chantiers étrangers
CHEF COMPTABLE HAUT NIVEAU
(EXPERTISE COMPTABLE).
Expérience pratique confirmée dans la profession préférable mais non déterminante.
Adresser C.V. très détaillé et prétentions à N° 3.135, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

RECHERCHONS
RESPONSABLE GROUPE ACHATS
Devra avoir expérience dans organisation achats, gestion, magasin, passation contrats, réglementation échanges commerciaux avec étranger, en particul. avec Grande-Bretagne.
Bonne connaissance anglais indispensable.
Avantages retraites. Cantine. Remboursem. frais déménagem. Classement selon qualification et expérience.
Adres. C.V. et photo d'identité sous référence I.L.L. 77/12.
Person. Institut Laue-Langevin, 156 X Centre le Tri, 38042 Grenoble Cedex France.

COLLABORATEUR gd standing pour contact haut niveau. Possibilité gain important. 236-12-30.

demandes d'emploi

J.F. 25 a., nat. franç., dipl. en commerce université canad., 1 an expér. en financem. des PME au Canada, recherche emploi en finance ou équiv. en Afriq. ou en France. Envisag. rencontre début sept. avec les intéressés. Ecr. Michèle Renou, B.P. 110, Iles Saint-Pierre et Miquelon, D.O.M. d'Amérique du Nord.

Jne fme trent., ét. supér. (angl. cour.) et cours art. dram., ch. emploi hôtesse ou activités en relat. av. public. Roselyne Chevreuil, 18, r. Malar, 75007 Paris.

CADRE 36 ans, anglais, cherche trav. en France ing. biochimie, expér. ind. alimentaire, pharmaceutique, traitement des eaux. Ecr. n° 7.375, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 31 ans, formation et esprit classiques (licence), expér. dans secteur para-administratif jusqu'à poste de dir., très cultivé, désir. servir, ch. fonction d'autorité ou d'adjoint à personnalité dom. culturel, politiq. ou autre. Ecr. n° 1.370, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESSINATEUR-TOPOGRAPHE en archéologie, ancien membre mission archéologique française Ethiopie, exam. ttes offres travx rémunérés bureau, domicile, terrain, préf. relevés archit. anc. Anglais courant. Ecr. J. GIRE, 45, rue St-Ferdinand, Paris-17e.

ÉLÈVE INGÉNIEUR
3e année E.S.C.I.L.
cherche stage neuf mois dans
INDUSTRIE CHIMIQUE
Ecr. M. Canac, 50, r. des Prés-Hauts, 92290 Châtenay-Malabry.

JEUNE HOMME 26 ANS
AGENT TECHNIQUE
ELECTRONICIEN
5 ans expérience professionnelle, ch. emploi stable. Tél. 926-61-58.

capitaux ou proposit. com.

Ile Côte des Charentes, recherche ASSOCIE RESPONSABLE CABINET DE GESTION IMMOBILIERE. Prise de participation nécessaire. Ecr. n° 91.417, HAVAS LA ROCHELLE, qui transmettra.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- *Vos droits, lois et accords.*

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

autos-vente

12 à 16 C.V.

1977 CITROEN CX 2400 Pallas. Air conditionné, accessoires, 10.000 km. 11, av. de la Porte-d'Asnières, Paris-17e. 754-44-66.

DS 21 et 23 Pallas état et prix exceptionnels, AMIRAL 74, B.A., radio, AUDI 100 S coupé, T.O., B.A. 331-81-72 - 583-73-04.

divers

Conditions Spéciales Vacances
Livraisons Immédiates
LANCIA
Autobianchi
1 rue Mirbel Paris 5e
336.38.35 +

occasions

A VDRE COLLECTION COMPLETE SOUS RELIURE DE LA REVUE « ENTREPRISE ». Plus de 1.100 numéros. 723-43-92.

sports loisirs

GRÈCE - TURQUIE
A LA VOILE
Sur sloop 11 m, avec SKIPPER
Possibilité 4 - 5 personnes
INITIATION - CROISIERE COTIERE - FARNIENTE
Participation aux frais.
Tél. le soir à partir de 19 h. à PIERRE ET ANNE, 254-63-76.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BEAUBOURG
11, rue Geoffroy-l'Angevin
STUDIOS, 2 PIECES
tout confort, moquette téléphone, cuisine équipée.
Tél. heures bureau : 278-72-94.
VISITE SUR PLACE.

DEVENEZ INVESTISSEUR
avec 30.000 F (PEL. POSSIB.)
SOYEZ RASSURE TOUS RISQ.
Placer son argent est un acte sérieux. Sélection de programmes d'investissem. DS PARIS.
— Haute rentabilité immédiate ;
— Accroiss. rapide du capital ;
— Fiscalité avantageuse ;
— Location et gestion assurées.
Pour une étude personnalisée
GROUPE VRIDAUD
261-52-25 +
15, rue de la Paix, PARIS.
Ouvert ts les jours sur rend.-vs.

VENDONS BEAU 2 PIECES cft, calme, bel imm., occupé. GROS RAPPORT - 531-85-56.

Pour vendre, louer, acheter entre PARTICULIERS
« SANS INTERMÉDIAIRE »
le jeudi dans les kiosques ou téléphoner : 266-16-90

XVIe - proche O.R.T.F. Petit 3 pièces libre immédiat. Tél. 222-21-92 (heures ouvr.).

MARAIS, proche THORIGNY Liv. + 2 chbres, tt cft, dernier étage, style grenier, bel imm. 18e en rénovation. 290.000 F, crédit 80 %. 728-89-18 (p. 33).

AV. MI-MAUNOURY. 4e ét., gd stand. 250 m2, 6 p., impeccable. - « TAC » : 329-33-30.

17e TRES BEAU 2 PIECES, s. d'eau, w.-c., moquette, chauffage, et plusieurs appts à refaire dans immeuble en cours de rénovation. BAS PRIX, gros crédit. Propriétaire : 324-32-16.

Hôpit. ROTHSCHILD Mo Bel-Air Balc., verdure, vaste studio, ent., belle cuis., wc, s. bns, penderie, asc., soleil. 175.000 F. 345-82-72.

PARC MONCEAU ETOILE
6, rue Alfred-de-Vigny
Propriétaire vend duplex 75 m2 tout confort, imm gd standing. 450.000 F. Tél. 566-65-09 et 734-76-13. S/pl. 14 h à 19 h.

Proche BOIS de VINCENNES Propriétaire vend ds immeuble en cours rénovation 3 P. tt cft. A partir de 265.000 F. Tél. 566-65-09 et 734-76-13

PLACE DES FETES, ds imm. p. de t., magn. 3 p., cuis., w.-c., bns, moqu., ref. neuf, sacrifié 200.000 F. Sur place propriétaire vendr., 14-18 h., sam., 10-13 h. 164, rue de Belleville.

JOURDAIN. Imm. réc. très bon standg, 9e ét., vue, living double 40 m², sur balc., ch., belle cuis. équip., s. de bns, 6 penderies. Parkg et tél. 370.000. 366-45-29.

PEREIRE-TERNES, sur jardin, récent 2 pces, 45 m² + balcon. 275.000 F. — 229-52-98.

20e, JOURDAIN, ds petit imm. 105 m² sur terrasse, living 32 m², 3 ch., bns, cuis., ascens. partic., téléph. 450.000 F. Tél. 366-45-29.

SULLY-MORLAND
7, rue CHARLES-V (MARAIS)
Dans immeuble de caractère
PETIT 5 P. RÉNOVÉ
PRIX : 590.000 F
Jeudi, vendredi, 13 h à 17 h, ou tél. 292-29-92.

Paris Rive gauche

Maine Montparnasse. ODE. 95-10 Beau STUDIO TT CFT 80.000 F IDEAL PLACEMENT

LUXEMBOURG
Propriétaire vend directement PLUSIEURS STUDIOS ET 2 P., cuis., bains, w.-c. Sur place MARDI, MERCREDI, JEUDI, 14 h 30 à 18 h : 7, RUE ROYER-COLLARD

ECOLE MILITAIRE. Studios différentes surfaces ds imm. 1930 tt cft. A partir de 135.000 F. Crédit 80 %. - Tél. 720-89-18.

ALESIA Résidentiel. Bel imm. p. de t. 4 pièces, cuis., bains, chff. cent., chbre de serv. 500.000 F. - 539-67-52.

MONTPARNASSE
dans immeuble neuf de luxe magnifique 2 pièces 55 m², cave, parking, téléphone 422.000 F
Prix justifié.
Sur pl. ts les jrs, 14 à 19 h. 30,
4 à 6, RUE FERMAT
ou téléphoner 766-13-14.

AVENUE DE CHOISY
Imm. récent, bon standg, living 28 m², ch., sur balcon terrasse, cuis., bains, dernier étage. Tél. 320.000 F. — Téléph. 797 - 93 - 21.

CONFIANCE
Investissez EN FRANCE
Pptaire vend STUDIOS et APPARTS rénovés ou à rénover. Libre ou occupés à Paris à partir de 55.000 F. Bonne rentabilité. 325-63-80, même samedi.

PORTE-D'ORLEANS
SUPERBE 2 P. tout confort, 40 m2, 3e ét. s/rue, ensoleillé, exceptionnel 165.000 F. Jeudi, vendredi, 14 à 18 h : 33, rue de Bagneux, MONTROUGE - 206-15-30

Région parisienne

95-Herblay - Résid. Espace vert, tennis, 20 copropr., 7 mn gare, 20 mn St-Lazare, appt gd stand. 4 P., 80 m2, cuis. amén., 2 ch., chauff. indiv. 280.000 F. Tél. MARTIN : 997-15-36, apr. 18 h.

Les TERRASSES de VILLIERS DU STUDIO AU 5 P. 22, rue de Villiers, Levallois, de 15 à 19 h. - Tél. 757-15-57.

MONTROUGE
300 m PORTE d'ORLEANS SUPERBE 3 P. tt cft, 1er ét. sur rue, ensoleillé, exceptionnel 210.000 F. Jeudi, vendredi, 14 à 18 h : 33, rue de Bagneux - 206-15-30.

NOGENT Grande Rue Magnifique 2-3 p., salle de bains, w.-c., moquette, chauff., ds petit imm. rénové. Prix à débattre, gros crédit. Propriétaire : 324-32-16

BOULOGNE sur jardin
Séjour double, 2 chbres, tt cft, balc., imm. récent. - 825-60-40.

CHATEAU-VINCENNES - Vaste 5 P., ent., cuis., 2 wc, s. bns, chf., box, soleil. 425.000. 344-71-97

Part. de préf. à part. appart. très bon état 110 m2, VILLE-d'AVRAY, 3 chbres, cuis. équip., 2 jardins privés. 595.000 F. Tél. 945-54-21, après 19 heures.

Province Province

COTE D'AZUR. VILLEFRANCHE-SUR-MER
« CACTUS ROC »
Chemin du Col du Caire-Basse-Corniche
20 appartements de prestige dans un cadre unique au monde
Visite sur place et PROGADIM
5, rue de la Buffa, 06000 NICE
Tél. (93) 82-16-12

CANNES. Calme, luxe, habitable de suite, 2, 3, 4 pièces, piscine, tennis. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, boulevard Gambetta, 06-LE CANNET

immeubles

Dispose 1.500.000 F pour achat immeuble de petit rapport. Mme DERAY - 754-94-12.

hôtels-partic.

MUETTE - Hôtel particulier, réceptions + 6 chbres, jardin, impeccable - URGENT. « TAC » - 329-33-30

Immobilier (information)

525 25 25
INFORMATION LOGEMENT
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- une documentation sur chaque programme ;
- des renseignements juridiques et fiscaux ;
- un plan de financement adapté à votre budget ;
- un service entièrement gratuit.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525-25-25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris
371-11-74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris
539-22-17

locations non meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles - 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. - Tél. 577-54-04.

AV. FOCH - 225-73-26. Gd living + chbre, 6e ét., asc., tél. 3.115 F + Parking.

RUE DE L'UNIVERSITE. Imm. pier. de taille, 5 pièces, 2 bns, tout conft, terrasse + 2 chbres de service, 5.500 F. — 887-24-27.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 5-6 pièces imm. stand., 2 bains, tél., si poss. balcon ou terrasse. Max. 3.000 F. Téléph. matin, avant 10 h. : 542 - 92 - 42.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Province

Cherche location pr. St-André-de-l'Eure (à 20 km max.). 350-40-24.

bureaux

SANS COMMISSION
loue 1 ou plusieurs bureaux Bon standing. Neuilly. 758-12-40
116, Champs-Elysées - 563-17-27
38, rue de Bassano - 723-55-18

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

8e SAINT-AUGUSTIN
32 BUREAUX
sur un seul niveau, libres 1er septembre 1977.
Téléph. direction de l'immeuble
293-62-52

fonds de commerce

Cause départ étranger vends RESTAURANT bonne clientèle, station balnéaire littoral Languedoc. CABINET MORLOT, B.P. 66, 34300 AGDE.

Boutiques

MONTROUGE
MURS DE BOUTIQUE
LIBRE, tous commerces, 35 M2.
Exceptionnel 105.000 F.
Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h.
33, rue de Bagneux. — 206-15-30.

pavillons

PLESSIS-TREVISE. S/1.000 m², pavillon meulière 4-5 p., cuis., tt cft, gar. + pav. 2 p., cuis., bains. 425.000 F. — 344 - 00 - 19.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, sur 400 m², coquet, compren. entrée, séjour double, cuis. A l'étage : 2 ch., s. de bns. Sous-sol compl. (garage, chauf., bureau). Prix justifié 460.000 F. — 045-29-09.

VILLEPREUX Pav. 6 p. bon ét., jard. clos, chauff. Récent. 340.000 F. - 460-31-22.

propriétés

Perche (61). A vendre MOULIN 9 pièces, garages, tout confort, beau bief + rivière sur 600 m. Téléph. (33) 26-47-11, le matin.

Rech. pour INDUSTRIEL propriété caractère de 30 à 100 km OUEST, désire acquérir avant rentrée scolaire. Investissement envisagé de 1 à 2 millions.
URGENT
A. 13 VERNON - 72 av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

terrains

ETANGS A VENDRE
région Gien (Loiret) sur terrain boisé pour construire.
Téléph. (38) 05-00-58 le matin, de 9 h. à 11 h.

CROISSY-SUR-SEINE 500 m RER
BEAU TERRAIN 800 M2
fac. 22 à 26 m. Toutes viabilités.
PX 370.000 F ttes taxes compr.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

domaines

SOLOGNE
A v. BONS TERRITOIRES DE CHASSE DE 10 A 100 HA avec étangs ou possibilités. Prix intéressants. Téléph. matin de 9 à 11 h. : 15 (38) 05-00-38.

fermettes

EN BERRY
Prox. forêt. Fermette restaurée habit. de suite, cuis., séj., pout. appar., chemin., 3 ch. + 1 P., s. de bns, wc, chff. élect., eau, él., tél., grange, terr. att. 3.000 m2.
PRIX 188.000 F
Possibilité crédit
PROGECO - 12, pl. Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX
(15-54) 22-09-31 - 22-30-21

chasse-pêche

SOLOGNE, chasse 50 ha, 3 chasseurs, ch. quatrième fusil, 4.000 F (2 fusils). - Tél. 913-18-37, 20 h.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

La nomination de M. Chalandon à la tête de l'ERAP

La logique de la privatisation

La nomination, par le conseil des ministres du 3 août, de M. Albin Chalandon à la présidence de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP), qui devrait être suivie prochainement de sa désignation à la tête de la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.), manifeste pour beaucoup la volonté du président de la République de tenir ses promesses. Le 13 février 1976, l'ancien ministre de l'équipement s'était vu confier, sur le conseil de M. Giscard d'Estaing, une mission sur l'approvisionnement pétrolier de la France. Et, lorsqu'il eut abandonné en août son siège de député pour poursuivre cette mission, M. Chalandon reçut confirmation écrite de sa future nomination à la tête d'Elf-Aquitaine par M. Chirac. Le premier ministre d'alors était sans doute trop content d'éloigner ainsi un de ses rivaux à l'U.D.R...

Un choix très controversé

Ce choix, le président de la République n'a effectivement cessé de le défendre. Contre l'équipe dirigeante d'Elf-Aquitaine, peu satisfaite de voir un inspecteur des finances néophyte dans le domaine énergétique faire une intrusion dans un secteur jusqu'alors réservé au corps des Mines. Mais aussi contre M. Barre, puis contre le nouveau ministre de l'industrie, M. Monory, qui estimaient inopportune cette nomination peu désireux qu'ils étaient de voir rappeler le passé *« privé »* de M. Chalandon dans le groupe Dassault et *« l'affaire »* Aranda. Il y a moins de deux mois, M. Monory fit une dernière demande auprès de l'Elysée pour plaider en faveur d'un *« gel »* de toute décision, ce qui aurait eu pour conséquence le maintien pour quelques mois de M. Guillaumat à la tête du groupe. Il lui fut répondu que l'on reparlerait de tout cela au début du mois d'août. Mais le décret constitutif de l'ERAP fut modifié au début de juillet, pour supprimer la clause exigeant que le président de l'entreprise appartienne à la fonction publique, et le 28 de ce mois une simple note de la présidence demandait au ministère de la rue de Grenelle de préparer le décret de nomination de M. Chalandon, puisque cette décision est censée être prise *« sur proposition du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat »*.

Il ne faudrait pourtant pas voir dans la fermeté de M. Giscard d'Estaing la seule volonté de récompenser le plus giscardien des U.D.R. La désignation d'un homme politique là où a régné douze ans durant un pouvoir technocratique est significative : elle s'inscrit dans une privatisation progressive du groupe pétrolier d'Etat.

Comme si l'ERAP n'existait plus...

Peu avant la fusion des actifs d'Elf-ERAP, société entièrement contrôlée par l'Etat, et de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, entreprise de droit privé où l'Etat est majoritaire, un haut fonctionnaire du ministère de l'économie et des finances prévoyait : *« Le centre de décision du groupe sera le conseil de la S.N.E.A. et non celui de l'ERAP, qui ne paraît avoir été maintenu que pour des raisons d'opportunité. »* Aujourd'hui, cela est parfaitement vérifié. Tout se passe comme si l'ERAP n'existait plus. On envisage d'en faire un simple organisme de gestion des participations publiques dans les entreprises pétrolières (70 % dans la S.N.E.A. et 35 % dans la C.F.P.). L'Etat, manifestement, ne veut pas inquiéter les actionnaires privés de cette société cotée en Bourse. C'est dans ce but qu'il a gelé 18 % des actions qu'il détient pour n'utiliser ses droits de vote qu'à concurrence de 52 %. Et la société n'a jamais caché qu' *« aucune activité ne sera décidée dont la rentabilité ne soit assurée à des conditions normales pour une entreprise faisant appel à l'épargne privée »*.

Dans un tel contexte, la nomination de M. Chalandon paraît parfaitement logique, même si l'on peut s'interroger sur les conséquences de la gestion *« privée »* d'une entreprise qu'on dit encore publique.

BRUNO DETHOMAS.

Le conseiller des princes

« Oui, le capital doit être domestiqué » : *tel était le thème, résumé par l'orateur en ces termes mêmes, du discours de M. Albin Chalandon devant les assises du mouvement gaulliste, qui se nommait alors l'U.N.R., réunies à la fin de 1960 pour décider que 1961 serait une « année sociale ». Gaulliste de gauche et banquier, homme politique promis aux emplois délicats et homme d'affaires fort avisé, le « bel Albin », sportif, séduisant et distingué, la quarantaine très britannique, paraissait alors au faîte de sa puissance, au sommet de sa double et brillante carrière. Pourtant, ce n'était encore pour lui qu'une étape.*

Sa biographie est éblouissante. Né dans une vieille famille lyonnaise, licencié en philosophie, il commanda à vingt-trois ans, en 1943, cinq cents maquisards près d'Orléans, rejoint en août 1944 la 2e D.B à Etampes, participe à la libération de Paris. L'année suivante, il entre à l'inspection des finances, appartient successivement aux cabinets de Léon Blum, Paul Ramadier et René Mayer, prend la direction de la B.N.C.I.-Afrique à Alger en 1950 et se retrouve deux années plus tard, à trente-deux ans, dans le privé, directeur général de la Banque commerciale de Paris, qui décuplera en cinq ans son chiffre d'affaires et deviendra notamment la banque du groupe Dassault.

Parallèlement, il a milité au premier parti gaulliste, le R.P.F., comme délégué général adjoint à l'action ouvrière et professionnelle, participé au « comité d'études » du Rassemblement aux côtés de MM. Debré, Pompidou, Raymond Aron, Gaston Palewski, Louis Vallon, et établi le premier « rapport Chalandon » plaidant la réorganisation complète de l'industrie aéronautique nationale.

C'est à cet administrateur efficace, à ce financier habile qui a pris rang parmi les barons du gaullisme que sont tout naturellement confiés, dès le retour du général au pouvoir en 1958, la charge des finances de l'U.N.R., puis en février 1959 le poste-clef de secrétaire général du mouvement gaulliste, pierre angulaire du nouveau régime. Il se heurte bientôt durement à M. Jacques Soustelle, dont l'un des fidèles du moment, M. Dronne, exige qu'on « déchalandonnise l'U.N.R. » et obtient gain de cause.

Le banquier renoue alors le fil de sa carrière dans les affaires, président de sa banque, membre du Conseil économique et social, tout en préparant les voies d'un nouveau bond en avant dans la politique. Elu député U.N.R. d'Asnières en mars 1967, il entre, au lendemain de mai 1968, dans le gouvernement où il siégera sans interruption pendant quatre ans, à l'industrie, puis à l'équipement et au logement, retrouvant son mandat de député en 1968, puis en 1973. S'il fallait caractériser en quelques mots sa politique, on pourrait dire qu'elle consiste à restaurer l'initiative privée et à réduire le champ des interventions publiques, qu'il s'agisse d'alléger les formalités qui freinent la construction, de lancer des concours pour le logement à bon marché — les « chalandonnettes », — de financer par les capitaux privés l'édification des autoroutes.

Cependant, de façon plus discrète, il continue d'être le conseiller écouté des princes, M. Pompidou d'abord, M. Giscard d'Estaing ensuite, en même temps qu'il exerce un rôle de mentor auprès de la direction de l'U.D.R. Il explore dans de nombreux articles, notamment dans les colonnes du Monde, les voies d'un dirigisme librement consenti, à égale distance du libéralisme et de l'étatisme. Depuis dix-huit mois, parlementaire en mission, il se prépare, en contribuant à orienter et à organiser les approvisionnements pétroliers de la France, à remplir le nouveau rôle, à la fois considérable et mystérieux, qui lui échoit officiellement à présent

P. V.-P.

● *Le Koweït ne diminuera pas le prix de son pétrole lourd*, malgré la requête des compagnies pétrolières étrangères, a annoncé, mercredi 3 août, M. Ali Nasser, vice-ministre koweïtien du pétrole chargé des affaires économiques. Il confirme ainsi l'attitude hostile qu'avait eu ce pays lors de la conférence de l'OPEP à Stocholm, en juillet dernier, concernant une baisse possible des prix du brut lourd.

M. Nasser a fait cette déclaration à l'issue du quatrième jour des négociations entre les responsables koweïtiens et les représentants de plusieurs sociétés pétrolières, parmi lesquelles *Shell*, *Pont Ariel* et *Gaz Océan*. — *(A.F.P.)*.

CONJONCTURE

La croissance économique des États-Unis va se poursuivre

ESTIME L'O.C.D.E.

Le produit national brut des Etats-Unis, après avoir progressé pendant le premier trimestre 1977 au rythme exceptionnellement élevé de 6,9 % l'an, a vu sa croissance se ralentir au second trimestre. Il n'empêche que pour les six premiers mois de cette année le taux de croissance aura atteint 5,7 % et qu'il devrait — selon le rapport que vient de publier l'O.C.D.E. — se maintenir à peu près à ce rythme annuel (+ 5,6 %) au second semestre, ne fléchissant que légèrement pendant les six premiers mois de 1978 (+ 5,2 %).

L'O.C.D.E. justifie ainsi ces prévisions optimistes :

● CONSTRUCTION DE LOGEMENTS. — *« Le dynamisme marqué récemment par les mises en chantier et par les permis de construire implique de nouveaux progrès considérables de l'investissement résidentiel. »*

● CONSOMMATION PRIVEE. — Le rythme de croissance très élevé enregistré au premier semestre (+ 6,3 % en rythme annuel) fléchira au second (+ 3,8 %) et se maintiendra au premier semestre 1978 (+ 3,9 %). Cependant, note l'O.C.D.E., *« la consommation privée devrait rester l'un des principaux moteurs de la reprise. Les taux d'imposition moyens devraient augmenter en 1977 à un rythme moins rapide qu'en 1976, et les tendances actuelles comme les perspectives d'évolution de la production et de la productivité permettent d'attendre de nouveaux progrès considérables de l'emploi. On estime généralement que les autres éléments des revenus des ménages continueront à augmenter rapidement. Aussi, en dépit de l'accélération de la hausse des prix à la consommation, la progression (en termes réels) des revenus disponibles devrait être en 1977 du même ordre que l'année précédente (4 % environ). Il est peu probable, par contre, que le taux d'épargne continue à baisser. »*

● INVESTISSEMENTS. — L'élément incertain de la conjoncture demeure les investissements. L'O.C.D.E. note :

« Les perspectives restent quelque peu incertaines en ce qui concerne l'investissement fixe des entreprises. Au cours des quatre derniers trimestres, les dépenses d'équipement non résidentielles se sont accrues en termes réels au rythme annuel moyen de 8,3 %. Selon les indicateurs précurseurs et certaines enquêtes privées, le rythme serait encore plus élevé en 1977. La dernière enquête officielle sur les intentions d'investissement faisait apparaître les perspectives sous un jour moins favorable, en laissant entrevoir un accroissement de 7,5 % entre 1976 et 1977 et un ralentissement très net entre le premier et le second semestre de cette année. Toutefois, si l'on tient compte de la vigueur marquée récemment par la reprise et si l'on suppose que, comme lors des précédentes reprises cycliques, les dépenses effectives en capital dépasseront le niveau prévu, l'évolution de l'investissement fixe des entreprises qui paraît la plus vraisemblable est le maintien en 1977 du rythme d'accroissement enregistré l'année dernière, suivi d'une légère accélération au premier semestre de 1978 à mesure qu'augmenteront les taux d'utilisation des capacités. »

Emploi : vers une amélioration

● EXPORTATIONS. — Elles devraient croître au rythme annuel de 7,7 % au second semestre, contre 2,6 % au premier.

Compte tenu de ces diverses composantes de la demande, l'O.C.D.E. prévoit une assez nette amélioration de la situation de l'emploi. *« Il n'est pas du tout impossible que le taux de chômage tombe aux environs de 6,5 % au milieu de 1978. »* (1).

L'O.C.D.E. conclut :

« Si les perspectives d'évolution de la demande sont relativement favorables, les perspectives de baisse du rythme tendanciel d'inflation le sont moins. L'une des principales caractéristiques de l'évolution récente est que le rythme d'inflation n'a pratiquement guère varié au cours des deux dernières années. Il semble donc qu'il conviendrait d'entreprendre de nouvelles actions. Le programme anti-inflation récemment annoncé pourrait utilement venir étayer la régulation de la demande. Le dispositif proposé de consultations entre représentants des pouvoirs publics, des travailleurs et du secteur des entreprises pourrait aider à mieux faire comprendre la nature du problème de l'inflation et celle des solutions qui pourraient lui être apportées. Un allégement des impositions liées aux coûts pourrait, entre autres moyens, contribuer à enrayer la spirale prix/salaires. Mais il importerait au plus haut point de faire en sorte que les réductions d'impôts ou de charges budgétaires soient répercutées sur les prix et que le ralentissement de l'inflation qui en résulterait soit ensuite pris en compte dans les revendications salariales. »

« Du point de vue international, il serait souhaitable que les Etats-Unis (avec d'autres pays se trouvant aussi en meilleure position) demeurent en tête de la reprise mondiale et que leur balance extérieure courante reste déficitaire pendant quelque temps encore », conclut l'O.C.D.E.

(1) Exprimé en pourcentage de la population active, ce taux était de 9 % en 1975, 7,3 % en mai 1976, 6,9 % en mai 1977.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL AU MOIS DE JUIN

(en pourcentage)

	EN 1 MOIS (Juin 1977 comparé à mai 1977)		EN 6 MOIS (Juin 1977 comparé à déc. 1976)		EN 1 AN (Juin 1977 comparé à juin 1976)	
ENSEMBLE	0,8		5		10,2	
ALIMENTATION	1		7,6		14,6	
Produits à base de céréales		0,5		3,1		10,8
Viandes de boucherie		0,4		3,3		8,9
Porc et charcuterie		0,9		4,2		4,4
Volailles, produits à base de viande		— 0,5		2,5		10,7
Produits de la pêche		1,4		8,7		15,8
Lait, fromages		0,4		4,5		10,4
Œufs		— 1,1		— 8,1		14,6
Corps gras et beurres		1,6		7,8		11,8
Légumes et fruits		2,7		14,8		26,1
Autres produits alimentaires		1,3		8,9		13,3
Boissons alcoolisées		0,6		5,6		8,4
Boissons non alcoolisées		3,1		31,9		62,3
PRODUITS MANUFACTURES	0,7		3,5		7,3	
1) HABILLEM. ET TEXTILES		0,9		3,6		8,1
2) AUTRES PROD. MANUFACT. dont :		0,5		3,4		6,9
Appareils ménagers électriques et à gaz		0,5		1,8		5,7
Articles de loisirs		0,9		3,9		7,5
SERVICES	0,5		4,8		10,4	
Logement		0,2		5,3		10
Loyer		—		5,1		9,4
Soins personnels et de l'habillement		0,7		3,6		8,7
Santé		1,2		4,4		11,7
Transports publics		0,5		4,3		8,2
Services d'utilisation de véhicules privés		0,8		3,9		9,2
Hôtels, cafés, restaurants, cantines		0,8		5,8		11,4
Autres services		0,7		3,2		10,2

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	5 3/8	6 3/8	3 3/8	4 3/8	1 3/8	1 7/8	10	12
1 mois	5 5/8	6 1/8	3 5/8	4 1/8	1 3/4	2 1/4	12 3/4	13
3 mois	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4	3 3/8	2 7/8	11 5/8	12
6 mois	6	6 1/2	3 3/4	4 1/4	2 5/8	3 1/8	11 5/8	12

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

POUR LA TROISIÈME FOIS

La Générale Occidentale propose de prendre le contrôle total de Cavenham

Le groupe Générale Occidentale, qui est présidé par le financier franco-britannique, Sir James Goldsmith, vient de proposer aux actionnaires minoritaires de la firme alimentaire britannique Cavenham, une série d'opérations d'échange complexes qui auraient pour conséquence de porter de 75 à 100 % la participation du groupe Générale Occidentale dans Cavenham (voir en rubrique financière les modalités des échanges). M. S. Montagu, banquier agissant pour le compte des actionnaires minoritaires de Cavenham, recommande, dans un communiqué commun des deux sociétés, d'accepter ces propositions.

Ces modifications du capital de Cavenham seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Cavenham, à l'accord des porteurs de warrants, à l'acceptation par la Bourse de Londres, de la cotation des nouvelles actions de préférence et à l'agrément des autorités gouvernementales anglaises et françaises.

[Une série d'opérations boursières ont permis à Sir James Goldsmith, au début de 1976, de restructurer son empire alimentaire et financier en faisant de la Générale occidentale le holding du groupe, dont Cavenham, filiale à 51 %, devenait le pivot des participations alimentaires dans la distribution et la fabrication. Le nouvel ensemble était, avec un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 15 milliards de francs, le n° 3 de l'alimentation en Europe, après Unilever et Nestlé.

Début 1977, la Générale Occidentale a tenté une première opération pour prendre le contrôle total de Cavenham, mais, devant l'opposition des actionnaires minoritaires, représentés par le banquier Samuel Montagu, elle a dû renoncer. Une nouvelle tentative, faite en mai, pour porter la participation de la Générale Occidentale à 75 % fut couronnée de succès. Cette troisième proposition, faite aux actionnaires minoritaires, tend donc à parachever la restructuration amorcée en 1976.]

AGRICULTURE

● *M. Pierre Méhaignerie*, ministre de l'agriculture, vient d'inviter les éleveurs à livrer leurs animaux aux abattoirs « *de façon aussi régulière que possible* ». En effet, à cause de l'abondance d'herbe et de fourrage, les éleveurs ont tendance à garder leurs bêtes. Ce qui entraîne un raffermissement des cours des bovins sur les marchés de gros, cours qui sont désormais voisins du prix d'orientation européen. Le ministre de l'agriculture craint qu'à l'automne les éleveurs se débarrassent d'animaux trop gras, provoquant ainsi l'effondrement des prix. En raison de ce risque, la Fédération bovine (F.N.B.) a demandé la semaine dernière la taxation des viandes importées dans la C.E.E.

En outre, pour réduire le déficit français en viande porcine, qui dépasse désormais 200 000 tonnes par an, M. Méhaignerie a écrit au directeur du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles), M. André Bord, pour lui demander d'intensifier les efforts pour développer la production.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MONNAIES ET CHANGES

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Le léger redressement du dollar, qui s'était amorcé mercredi 3 août dans l'après-midi, s'est confirmé jeudi 4 août sur les marchés des changes. En fin de matinée, la devise américaine s'échangeait en effet à 4,85 F environ à Paris (contre 4,8550 F la veille) et à 2,2880 DM à Francfort (contre 2,2865 DM). La décision prise par la banque Morgan Guaranty Trust de relever d'un quart de point son taux de base (« prime rates ») et de l'aligner sur celui des autres grands établissements financiers semble être à l'origine de ce mouvement.

La tenue du dollar sera-t-elle évoquée lors de la réunion des ministres des finances des treize membres de l'OPEP, qui se retrouvent à Vienne jeudi et vendredi ? *Le ministre iranien des finances* a précisé que ce sujet ne figurait pas à l'ordre du jour de cette réunion consacrée au fonds d'aide de l'OPEP pour les pays pauvres, mais qu' « il pourrait être évoqué à titre individuel par l'un des ministres ». De son côté, le « Journal de Téhéran » laisse entendre que les pays exportateurs de pétrole pourraient décider de baser le prix du brut sur un panier de monnaies afin d'être à l'abri des fluctuations du dollar.

SIDÉRURGIE

Les licenciements à Sacilor-Sollac

L'interprétation de la convention sociale provoque une polémique entre F.O. et M. Ferry

La direction de Sacilor-Sollac a, comme prévu (*le Monde* du 3 août), annoncé à Hayange (Moselle), mercredi, le licenciement de deux mille cinq cents personnes (deux mille cent à Sacilor, quatre cents à Sollac) au cours des douze prochains mois. M. Durand-Rival, directeur général de Sacilor, a souligné que depuis l'annonce, en décembre dernier, d'un plan de *réduction des effectifs de neuf* mille emplois à Sacilor, les aides au départ volontaires ont permis le départ de neuf cents personnes. Plus de quatre cents autres agents sont partis en préretraite à soixante ans et plus de mille trois cents emplois ont été trouvés en dehors du groupe et mis à la disposition du personnel.

De leur côté, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C., exigent dans une déclaration commune « *l'arrêt immédiat de tout licenciement* » et réclament « *l'ouverture de sérieuses négociations débouchant sur une véritable convention sociale* ».

Pour sa part, la fédération F.O. de la métallurgie s'élève, dans un communiqué, contre les « *deux mille cinq cents licenciements de fait* ». *Force ouvrière*, qui a été la seule organisation syndicale à signer la convention de protection sociale, le 3 juin dernier, affirme que cette convention ne fait pas état de licenciements, et qu'elle est aujourd'hui en quelque sorte violée par la direction de Sacilor-Sollac.

En effet, déclare la fédération F.O. de la métallurgie, « *la convention de protection sociale permet le dégagement en préretraite de plus de six mille travailleurs (sur neuf mille deux cents suppressions d'emplois annoncées le 10 décembre 1976 au comité central d'entreprise) et les dispositions prévues dans la convention (mutations, formations, reconversions professionnelles et reclassements) n'ont pas encore été utilisées* ».

M. Bernard Mourgues, secrétaire de cette fédération, a écrit à M. Christian Beullac, ministre du travail, et à M. Jacques Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française et vice-président du C.N.P.F. pour « *exiger une application correcte de la convention de protection sociale* » et pour demander à la Rue de Grenelle qu' « *un refus soit opposé aux demandes de licenciements ainsi présentées* ».

M. Jacques Ferry a affirmé, au cours d'une réunion de presse, réunie mercredi à Paris, que les suppressions d'emplois annoncées par la direction de Sacilor-Sollac « *étaient toutes inscrites dans la convention de protection sociale* » et qu' « *aucune mesure nouvelle n'a été ajoutée* ».

Le président de la chambre syndicale de la sidérurgie française a rappelé que les dispositions de cette convention prévoyaient au total un peu plus de 16 000 suppressions d'emplois devant s'échelonner de 1977 à 1979, dont 13 400 dans l'Est, 2 100 dans *le Nord et 600 dans les autres* régions, avec des possibilités de départ en pré-retraite pour la majorité. Mais près de 5 000 salariés devraient être reconvertis hors de la sidérurgie, dont 2 100 agents « *sans attache locale* », pour la plupart des travailleurs immigrés.

M. Ferry a également indiqué que le patronat de la sidérurgie espérait être en mesure de reprendre la négociation avec les pouvoirs publics sur les conditions de pré-retraite particulières qui pourraient être offertes aux travailleurs postés. Si elles aboutissaient, ces négociations permettraient de réduire le nombre des licenciements.

● *Nouvelle vente d'or du FMI.* — Le Fonds monétaire international (FMI) a procédé mercredi 3 août à une nouvelle vente d'or. Cette vente, qui a porté sur 524 8000 onces, est effectuée au prix de 146,26 dollars l'once, soit à un cours très voisin de celui du marché.

EMPLOI

1 800 000 chômeurs en France avant la fin de l'année, prévoit la C.G.T.

C'est à la fin du mois d'octobre que l'on pourra mesurer l'effet des dispositions gouvernementales prises en faveur de l'emploi des jeunes de moins de vingt-cinq ans, a indiqué M. Christian Beullac, ministre du travail, au cours d'une interview, mercredi 3 août, au journal de l'A 2.

Pour M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., interrogé ce jeudi par le quotidien *Sud-Ouest*, il y aura à cette date ou tout au moins « *avant la fin de l'année* » un million huit cent mille chômeurs en France, dont un million de jeunes de moins de vingt-cinq ans.

La C.G.T. a d'autre part annoncé, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi à Paris, qu'elle avait loué un train spécial, qui partira lundi 8 août pour Dieppe avec à son bord cinq cents chômeurs, qui passeront une journée au bord de la mer : M. Jean Dréan, secrétaire de l'union régionale C.G.T. de Paris, a précisé que c'est sur cette plage qu'en 1936 de nombreux « congés payés » étaient allés passer leurs premières vacances. « *Plus de quarante ans après cette importante conquête ouvrière*, a ajouté M. Dréan, *beaucoup de travailleurs ne peuvent aujourd'hui bénéficier de ce droit.* »

Enfin, les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. du Finistère ont fait savoir, mercredi, qu'elles ne se rendraient pas à une invitation à un entretien avec M. Raymond Barre, vendredi 5 août à la préfecture de Quimper. F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. ont donné leur accord pour cette rencontre avec le premier ministre, qui doit effectuer, on le sait, un mini-tour de France de l'emploi.

La C.G.T. et la C.F.D.T. expliquent, dans un communiqué, qu'elles « *entendent, par cette attitude, dénoncer, d'une part, cette pseudo-réunion de travail sur les problèmes de l'emploi et, d'autre part, condamner la politique économique et sociale du gouvernement* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOGÉPARGNE

SICAV

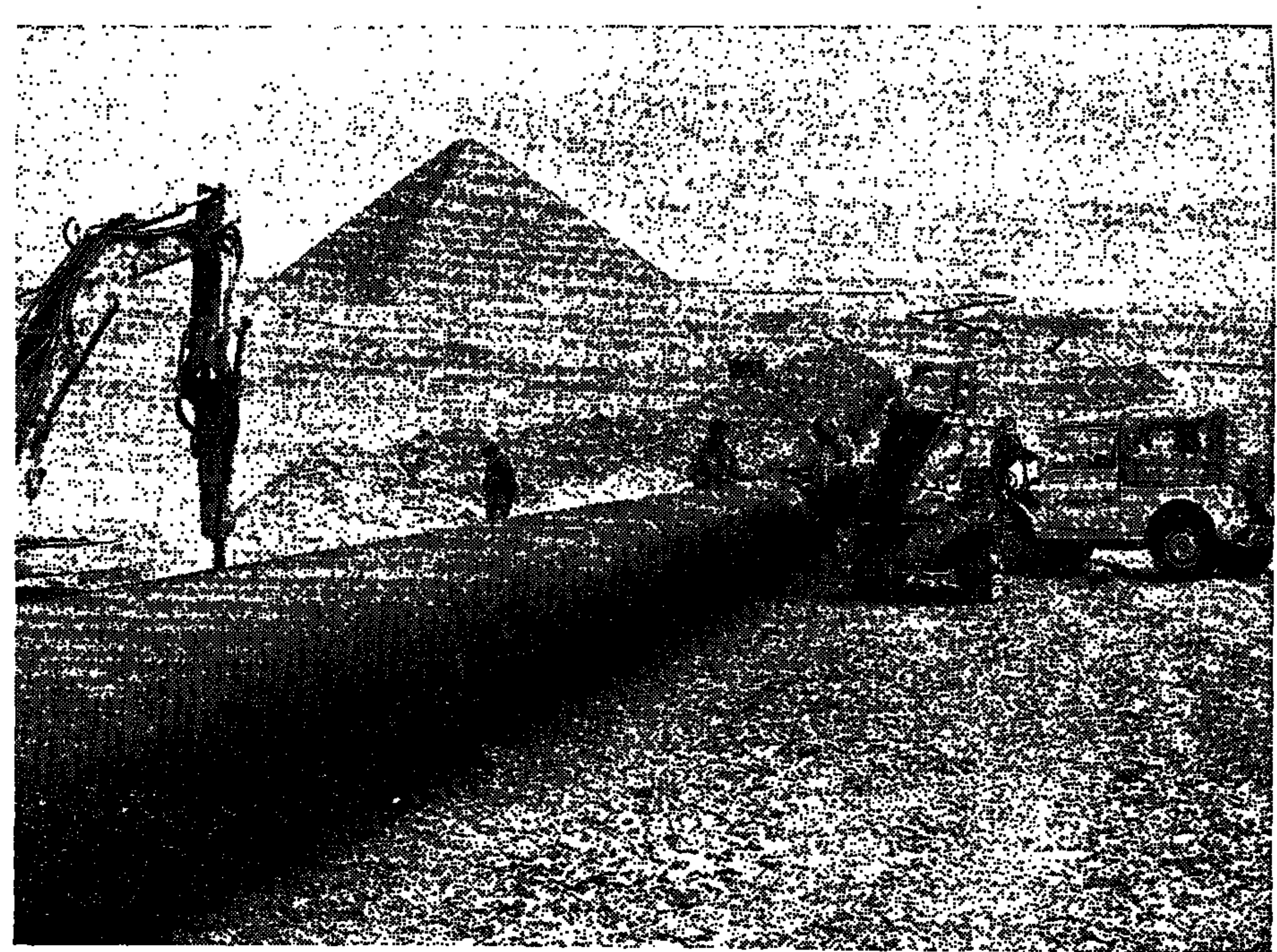
Situation au 30 juin 1977

Le conseil d'administration de Sogépargne a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 22,28 F (20,16 F net) au lieu de 21,97 F (19,64 F net) au titre de l'exercice précédent. Ce dividende global, rapporté à la valeur *liquidative ex-coupon au 30 juin* 1977, déterminerait un rendement annuel de 9,27 %.

Au 30 juin 1977, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 260,45 F contre 263,08 F un an auparavant, après détachement d'un coupon brut de 21,97 F le 1er octobre 1976.

Au cours de l'exercice, l'actif net est passé de 1 968 millions de francs à 2 181 millions, soit une augmentation de 10,83 %, 894 171 titres nouveaux ayant été souscrits au cours de cette période.



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 AOUT

Calme mais un peu mieux orienté

Le marché ne s'est guère montré beaucoup plus actif ce mercredi. Cependant, après deux jours d'effritement, les cours ont été légèrement mieux orientés. Inchangé à l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance en hausse de 0,25 % environ.

Le nombre de valeurs en repli est toutefois resté sensiblement égal à celui des hausses, ces dernières étant principalement relevées à l'alimentation, tandis que le matériel électrique subissait encore quelques dégagements.

Les plus fortes progressions ont été enregistrées par les Presses de la Cité, Bail Investissement et Talcs de Luzenac (+ 3 à 5 %). A l'inverse, J. Lefebvre et Métallurgique de Normandie ont subi les plus nets replis (— 3 %).

La légère remontée du franc sur le marché des changes? La petite détente observée sur le marché monétaire? Il est bien difficile d'expliquer un redressement en Bourse lorsqu'il est aussi minime et que les échanges ont été aussi maigres. En fait, tous les boursiers étaient d'accord pour affirmer qu'il ne s'agissait que du phénomène habituel de balancier : les cours se redressant légèrement après deux séances d'une baisse tout aussi difficilement justifiable.

Calme plat aux valeurs étrangères, où seules les mines d'or ont poursuivi leur mouvement de reprise.

Sur le marché de l'or, un peu plus animé, les transactions ont porté sur 5,68 millions de francs contre 2,73 millions. Le lingot est resté inchangé à 23 445 F, tandis que le napoléon montait à 246 F, avant de revenir à son niveau de la veille : 245 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	2 août	3 août
Valeurs françaises ..	84,7	84,7
Valeurs étrangères ..	99,6	99,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56	56

LONDRES

Bien orienté

Le marché demeure bien orienté jeudi matin. Les industrielles sont même fermes, progressant de plusieurs points. Reprise des cotations de Cavenham, dont la hausse atteint 29 pence (voir ci-dessous). Effritement des pétroles. Nouvelle avance des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 148 50 contre 148 ..

VALEURS	CLOTURE 3/8	COURS 4/8
Beecham	582 ...	584 ...
British Petroleum	898 ...	894 ...
Courtaulds	115 ...	118 ...
De Beers	281 ...	282 1/2
Imperial Chemical	398 ...	399 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	211 ...	212 ...
Shell	558 ...	557 1/2
Vickers	193 ...	195
War Loan 3 1/2 %	29 3.4	29 3/4
*West Driefontein	20 1/4	20 1/4
*Western Holdings	16 1/2	16 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

GROUPE GENERALE OCCIDENTALE. — Déjà détenteur de 75 % du capital de la firme alimentaire britannique Cavenham, le groupe se propose de porter sa participation à 100 % des actions ordinaires (voir d'autre part). Pour ce faire, il offre aux actionnaires minoritaires (le public) d'échanger leurs titres contre des actions de préférence Cavenham à créer sur la base de 3 actions ordinaires (nominal 25 pence) contre 4 actions de préférence (nominal 100 pence). Cette opération leur procurerait un rendement plus élevé. En outre, compte tenu de la récente distribution gratuite (1 action de préférence pour 3 actions ordinaires), les actionnaires détiendraient 5 actions de préférence au lieu de 3 actions ordinaires. Cette opération a été acceptée par Samuel Montagu, établissement agissant pour le compte des actionnaires minoritaires. Cependant elle doit encore être approuvée par l'assemblée extraordinaire de Cavenham, les porteurs de warrants, la Bourse de Londres et les autorités compétentes britanniques et françaises. La cotation des actions Cavenham, suspendue le 3 août à Londres et à Paris, ont repris le 4 août.

L. CLAUSE. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin dernier s'élèverait à 5,3 millions de francs environ (+ 40 %). La marge brute de la société atteindrait près de 20 millions de francs (+ 42,8 %) et celle du groupe 30 millions (+ 36,3%). Le dividende global (21 F pour 1975-1976) serait augmenté.

NEW-YORK

Nouveau repli

En dépit d'une reprise survenue en fin de séance, les cours ont encore notablement fléchi mercredi à Wall Street. L'indice des industrielles n'a toutefois que très partiellement reflété ce mouvement de repli, n'enregistrant qu'une perte de 1,39 point à 886. En fait, sur 1 867 valeurs traitées, 902 ont baissé et 479 seulement ont monté.

L'activité s'est accélérée : 21,17 millions de titres ont changé de mains contre 17,91 millions la veille.

A l'origine de ce nouveau reflux, une déception : compte tenu des excellents résultats affichés par la General Motors pour le second trimestre et des récentes ventes records de voitures, beaucoup s'attendaient à voir la firme automobile augmenter son dividende. Il n'en a rien été, celui-ci étant fixé à 85 cents (inchangé).

Et puis, toujours la crainte d'un relèvement général du loyer de l'argent, avivée cette fois par la décision de la Morgan Guaranty Trust de réaligner son taux de base sur celui de ses concurrents en le portant de 6,5 % à 6,75 %.

Seuls quelques rachats de vendeurs à découvert expliquent le redressement modeste intervenu peu avant la clôture.

VALEURS	COURS 2/8	COURS 3/8
Alcoa	51 3 4	51 ...
A.T.T.	63 1 8	63 3 8
Boeing	58 1 2	58 ...
Chase Manhattan Bank	31 3/4	31 3 4
Du Pont de Nemours	118 ...	118 1 4
Eastman Kodak	57 7 8	57 5 8
Exxon	51 5 8	51 3 4
Ford	44 1 4	43 1 2
General Electric	53 7 8	54 1 4
General Foods	35 3 4	35 5/8
General Motors	68 1 2	67 1/2
Goodyear	20 3/4	21 ...
I.B.M.	269 3 8	269 3/4
I.T.T.	32 3 4	33 ...
Kennecott	27 1 4	27 ...
Mobil Oil	68 1/4	68 1 8
Pfizer	25 3 4	26 1.4
Schlumberger	65 1 2	68 3 4
Texaco	30 1 8	29 5.8
U.A.I. Inc.	18 ...	18 ...
Union Carbide	47 1/8	47 ...
U.S. Steel	34 7.8	34 1/8
Westinghouse	20 3 8	20 1/8
Xerox	50 ...	50 1 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/8	4/8
1 dollar (en yens) ...	266 325	265 50

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 3 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 20	2 523
5 %	51 50	2 521
5 % 1920-1960	... ..	2 521
3 % amort. 45-54	87 .	9 825
4 1/4 % 1963	103 .	0 885
4 1/4-4 3/4 % 63	91 70	3 995
Emp. N. Eq.5½ 65	105 50	4 415
Emp. N. Eq.6%66	104 10	5 047
Emp. N. Eq.6%67	98 30	1 852
Emp. 7 % 1973	213 40	3 838
Emp. 8,80% 1977	103 90	. ...
E.D.F. 6 à 1950	117 15	1 353
— 6 % 1960	103 20	2 315

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1956	486 ..	489 ..
E.D.F. parts 1959	... .	490 ..
Ch. France 3 %	139 50	146 ..
Abeille I.G.A.R.D.	... .	470 ..
Abeille (Vie)	... ..	194 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	379 .	379 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1126 .	1138 .
Concorde	235 ..	244 ..
Epargne France	302	298 ..
Financ. Victoire	168	167
Fonc. T.I.A.R.D.	74 90	74 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	162 .	157 ..
France (La)	314 .	d326 .
GAN (Sté) Centr.	620 .	620 .
Protectrice A.I.R.	227 .	223 .
U.A.P.	557	558 ..
Alsacien. Banque	346	346 .
(Lt) Bque Dupont	235 .	235 .
Banque Hervet	228 .	227 50
Bque Hypoth. Eur.	211 50	212 50
Bque Nat. Paris	372 .	372 .
Banque Worms	148	149 10
C.G.I.B.	56 50	56 10
Cofica	.. ..	83 ..
C.A.M.E.	58	80 ..
Creditel	93 50	85 ..
Créd. Gén. Indust	125 ..	125 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	133 ..	131 .
(M) Crédit Mod.	49	49 ..
Electro-Banque	114 70	115 10
Eurobail	101 ..	101 50
Financière Sofal.	256 50	256 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	48 ..	48 50
France-Bail	152 ..	149 .
Hydro-Energie	.. ..	23 60
Immobail B.T.P.	119 20	119 ..
Immobanque	158 .	158 ..
Immofice	122	122 .
Interbail	141 90	141 90
Laffitte-Bail	108 10	108 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	174 ..	173 ..
Locafinancière	123	124 50
Marseil. Crédit	231 50	231 50
Paris-Réescompt.	265 10	265 .
Séquanaise Banq.	147	147 .
SLIMINCO	164 90	161 .
Sté Cent. Banq.	67 40	67 50
Sté Générale	201 20	201 50
SOFICOMI	151 .	152
Sovabail	193	194 50
UCIP-Bail	104 ..	104 .
Unibail	176 .	177
Un. Ind. Crédit	129 50	129 50
Cie F. Stein Re.	.. ..	81 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	608 ..	600 .
(M) S.D.F.I.P.	67 .	67 .
Fonc. Lyonnaise	525 .	525 .
Immob. Marseille	760	750
Louvre	160 .	158 70
Midi	596 .	596
Rente foncière	...	800
SINVIM	147 70	147 80
Voitures à Paris	d271 .	265 50
Cogifi	108 50	108 60
Foncina	94 .	98
Gr. Fin. Constr.	109 30	109 50
Immindo	... .	112 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	80 ..	80 ..
Cie Lyon. Imm.	81 60	80 ..
UFIMEG	78 10	78 10
U.G.I.M.O.	100	101 ..
Union Habit.	144 80	144 80
Un. Imm. France	119 ..	117 ..
Acier Investiss.	88 50	86 .
Gestion Sélect.	164 .	166 .
Sofragi	185	187 .
Abeille (Cie ind.)	148 ..	143 ..
Applic. Hydraul.	558 ..	568 ..
Artois	89 ..	92 50
Centen. Blanzy	258 50	258 50
(Ny) Centrest	... ..	110 40
(Ny) Champex	109 .	110 ..
Charg. Réun. (p.)	2490	2560 .
Comindus	332 .	340 .
(Li) Dév. R. Nord	128 ..	128
Electro-Financ.	201 ..	206 50
Fin. Bretagne	.. ..	38 70
Gaz et Eaux	451 ..	445 ..
La Mure	22 90	22 ..
Lebon et Cie	105	106 50
(Ny) Lordex	111 ..	111
Cie Marocaine	25 80	26 10
O.V.A.I.M.	.. ..	39 .
OPB Paribas	90 ..	90 20
Paris-Orléans	74 50	75 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	71 ..	71 .
Placem. Inter.	75 50	75 50
Providence S.A.	170	177 .
Revillon	226 50	220 .
Santa-Fé	78 20	78 20
Seichimé	.. ..	87 ..
Soffo	70 .	70 ..
Sofinex	180 ..	180 ..
Cambodge	44 ..	43 10
Clause	338 ..	336 ..
Indo-Hévéas	d 72 60	72 60
Madag. Agr. Ind.	.. ..	27 10
(M.) Minot	.. ..	17 50
Padang	76 80	76 80
Salins du Midi	... ..	167 50
Aliment Essentiel	69 70	72 ..
Allobroge	138 ..	139 ..
Bananla	194 10	194 50
Fromageries Bel.	81 ..	80 .
Berthier-Savoco	594 .	589 ..
Cédis	304 ..	304 .
(M.) Chambourcy	147 ..	149
Compt. Modernes	130 10	130 10
Docks France	200 ..	202 ..
Economats Centr.	284 ..	280 ..
Epargne	359 .	357 .
Fram. Paul-Renard	... ..	250 .
Générale Aliment	.. ..	85
Genvrain	128 ..	125 50
Goulet-Turpin	163 20	166 .
Lesieur (Cie fin.)	... .	205 .
Gr. Moul. Corbeil	134 .	133 .
Gr. Moul. Paris	257 .	266 .
Nicolas	178 .	178 .
Piper-Heidsieck	... .	220 .
Potin	o322 .	312 .
Rochefortaise	160 ..	160 .
Roquefort	210 .	210 .
Saupiquet	180 .	180 .
Sup. Marché Doc.	77 .	76 50
Taittinger	229 ..	229 .
Unipol	103 .	105 .
Bénédictine	1010	1010 .
Bras. et Glac. Int.	d332	342 .
C.D.C.	... .	161 .
Cusenier	320	314 .
Dist. Indochine	307 ..	312 ..
Ricqlès-Zan	79 10	78 80
Saint-Raphaël	134 50	133 .
Sogepal	226	232 ..
Union Brasseries	27 80	27 ..
Sianna	169 60	169 .
Sucr. Bouchon	70 ..	68 .
Sucr. Soissonnais	o152 .	158 ..
Barilet	.. ..	.. ..
Chausson (Us.)	30 ..	30 .
Citroën	.. ..	44 05
Equip. Véhicules	64 40	54 20
Motobécane	100 10	99 20
Saviem	105 .	102 .
Bois Dér. Océan.	5 20	o 5 10
Borie	230 .	228 .
Camp. Bernard	71 .	71 .
C.E.C.	45 20	46 20
Caraball	98 90	98 40
Ciments Vicat	C229 80	228 50
Cochery	61 ..	61 .
Drag. Trav. Pub.	136 .	136 .
F.E.R.E.M.	62	61 ..
Fougerolle	100	100 .
Française d'entr.	d 85 50	o 88
G. Trav. de l'Est	96 90	C 96 10
Héricq	173 60	170 .
Iéna Industries	.. ..	19 50
Lambert Frères	35 20	35 ..
Leroy (Ets G.)	53 50	55 .
Origny-Desvroise	94 20	95 .
Porcher	122 .	121 50
Rougier	138 .	138 .
Routière Colas	215	224 .
Sablières Seine	80 20	80 20
S.A.C.E.R.	34 .	33 ..
Savoisienne	... .	108 .
Schwartz-Hautm.	32 ..	32 20
Spie Batignolles	C 38 50	37 .
Unidel	180 10	182
Voyer S.A.	. .	.
Dunlop	20 40	19 80
Hutchinson-Mapa	80 30	80 30
Safic-Alcan	152 50	162 50
Comiphos	72 10	73 50
S.M.A.C.	112 .	112 .
Gaumont	444 ..	445 ..
Pathé-Cinéma	62 ..	63 .
Pathé-Marconi	118 .	118 ..
Tour Eiffel	80 ..	80 .
Air-Industrie	67 10	64 50
Applic. Mécan.	37 40	38 50
Arbel	115	118 80
Ateliers G.S.P.	18 80	18 50
Av. Dass.-Breguet	239	240
Bernard-Moteurs	.. ..	31 50
B.S.L.	233 50	232 .
C.M.P.	256 ..	252 .
De Dietrich	405 ..	405 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	280 .	284 ..
E.L.M.-Leblanc	465 ..	460 .
Ernault-Somua	76 50	78 .
Facom	470 .	470 ..
Forges Strasbourg	52 ..	51 50
(Li) F.M.B. ch. fer	101 .	101 20
Frankel	408 .	407 .
Huard-U.C.F.	185 .	185 .
Jaeger	78	78 ..
Jaz	146 .	147 .
Luchaire	180 ..	186 ..
Manurhin	133 ..	130 .
Métal Déployé	... .	221 ..
Nadella	41 50	42 .
Nodet-Gougis	178 50	178 .
Peugeot (ac. out.)	106 ..	110 .
Ressorts-Nord	.. ..	85 80
Reffo	d 7 90	8 20
S.A.F.A.A. Ap. Aut	85 .	81 50
Satam	65 40	65 80
Sicli	58 ..	50 ..
Soudure Autog.	175 30	182 30
S.P.E.I.C.H.I.M.	183 ..	165 .
Stokvis	60 80	62 10
Trailor	307 ..	307 ..
Virax	102 ..	102 ..
Chant. Atlantique	185 ..	178 50
At. Ch. Loire	14 90	14 50
France-Dunkerque	63 ..	60 40
Ent. Gares Frig.	113	110 ..
Indus. Maritime	234	234 .
Mag. gén. Paris	105 50	103 30
Cercle de Monaco	32 80	33 50
Eaux de Vichy	430 ..	425 ..
Sofitel	22 60	21 60
Vichy (Fermières)	o196 .	o198 .
Vittel	189 .	170 ..
Aussedat-Rey	37 50	37 90
Darblay S.A.	28 50	27 50
Didot-Bottin	99 ..	98 50
Imp. G. Lang	.. .	.. ..
La Risle	60 .	60 ..
Rochette-Cenpa	49 30	49 ..
A. Thiéry-Sigrand	129 .	129 .
Bon Marché	61 .	61 50
Damart-Servip	215 50	215 50
Darty	311 ..	310 .
Mars. Madagasc.	.. ..	46 10
Maurel et Prom.	87 ..	89 80
Optorg	156 ..	162
Palais Nouveauté	301 ..	301 ..
Prisunic	22 60	22 ..
Uniprix	34 30	33 ..
Crouzet	84 40	83 20
Europ Accumul.	220 ..	222 20
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	80 .	80 .
Lampes	76 ..	78 50
Merlin-Gerin	162 .	162
Mors	38 50	38 50
Océanic	88 10	90 70
Paris-Rhône	94 ..	96 .
Piles Wonder	195 .	195 .
Radiologie	242 .	242 .
SAFT Acc. fixes	578 .	555 .
Schneider Radio	154 50	158 ..
SEB S.A.	181 .	179 ..
S.I.N.T.R.A.	228 .	232 .
Carnaud S.A.	46 45	45 70
Chiers	36 50	37 10
Davum	.. ..	98 80
Escaut-Meuse	150 ..	149 50
Fonderie-préc.	21 50	21 50
Gueugnon (F. de)	47 80	48 50
Profilés Tubes Es	27 ..	26 50
Senelle-Maub.	48 ..	40 .
Tissmétal	78 05	70 85
Vincey-Bourget	o 38 50	38 50
Huaron	105 ..	o125 .
Kinta	248 40	248 40
Mokta	185 50	187 ..
Amrep G.	190 ..	190 ..
Antargaz	141 ..	141 ..
Antar P. Atlant.	.. ..	19 50
Hydroc. St-Denis	143 ..	141 50
Lille-Bonnières-C	162 ..	164 90
Shell Française	.. ..	49
Carbone-Lorraine	o 48 30	38 .
Delalande S.A.	170 ..	171 .
Finalens	44 .	44 .
FIPP	d 41 ..	42 60
(Ly) Gerland	206 .	207 ..
Gévelot	163 .	165 .
Grande-Paroisse	81 ..	81 50
Huiles G. et dér.	.. ..	C 66
Novacel	95 ..	95 50
Parcor	... .	230 ..
Quartz et Silice	24 75	28 .
R.E.T.I.	175 70	175 .
Ripolin-Georget	.. ..	48 40
Rousselot S.A.	... .	438 ..
Souvre Réunies	135 10	135 10
Synthelabo	108 ..	108 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Thann et Mulh.	31 .	29 90
Ufiner S.M.D.	103 .	103 ..
Agache-Willot	355 ..	365 .
Filés Fourmies	19 .	19 50
Lainière-Roubaix	42 50	44 30
Roudière	306	304
Saint-Frères	32 70	33 10
Auxil. Navigation	85	87 .
M. Chambon	122	122 .
Delmas-Vieljeux	171 50	178 30
Messag. Marit.	d 53	54 80
Nat. Navigation	68	68 .
Navale Worms	99 60	98 80
Saga	36 ..	36 ..
Transat (Cie Gle)	d160 ..	164 .
S.C.A.C.	85 10	85 .
Stemi	240 ..	235 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	100 ..	101 .
Transport Indust.	130 ..	130 50
(Li) Baignol-Farj.	45 ..	45 ..
Bis S.A.	259 ..	250 ..
Blanzy-Ouest	164 ..	163 ..
La Brosse	64 10	64 20
Cigarettes Indo.	d109 ..	112 .
Degremont	302 ..	296 .
Dong-Trieu	157 ..	157 .
Duquesne-Purina	315 50	316 .
Essilor	700 ..	701 .
Ferrailles C.F.F.	225 ..	225 .
Havas	c118 ..	110 .
Locatel	169 ..	162 ..
Lyon-Alemand	94 10	94 ..
G. Magnant	.. ..	49 50
Novalor	140 ..	140 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	251 50	251 50
Publicis	102 .	102
Sellier-Leblanc	.. ..	137 50
Waterman S.A.	220 .	220
Brass. du Maroc	.. .	281 ..
Brass. Ouest-Afr.	97 ..	95 ..
Elf-Gabon	409 .	408
(B) Min. et Métl.	... .	430 .
C.E.C.A. 5 1/2 %	4880 ..	4600 .
Emprunt-Young	... ..	219 .
Nat. Nederlanden	... ..	190 .
Phoenix Assuranc.	17 80	17 90
Algemeine Bank	644 .	648 .
Bco Pop. Español	72 ..	73 .
B.N. Mexique	.. ..	22 50
B. régl. intern.	7260 ..	7650 .
Bowring C.I.	8 ..	7 90
Commerzbank	424 ..	405
Dresdner Bank	... ..	482 .
Bowater	15 25	15 70
Cie Br. Lambert	. . ..	220 .
Gén. Belgique	... ..	281 60
Latonia	95 10	96
Rolinco	261 ..	259 50
Robeco	358 10	363 50
Cavenham	. ..	6 25
Lyons (J.)	7 60	8 ..
Goodyear	100 50	101 .
Pirelli	6 .	6 ..
I.B.C.	29 20	30
Kubota	6 50	5 80
Olivetti	4 10	4 10
S.K.F Aktiebolag	71 50	74 20
Pakhoed Holding	... ..	157 60
Femmes d'Auj.	.. ..	55 10
Marks-Spencer	10 30	10 40
A.E.G.	192	185
Bell Canada	247 .	243 50
E.M.I.	18 ..	17 60
Hitachi	3 84	3 98
Honeywell Inc.	... ..	265
Matsushita	11 10	10 95
Sperry Rand	174 ..	173 ..
Arbed	301 50	381 .
Cockerill-Ougrée	.. ..	87 50
Finsider	.. ..	0 83
Hoogovens	o 83 ..	o 83 ..
Mannesmann	... ..	340 .
Steel Cy of Can.	... ..	120 50
Thyss c. 1000	245 ..	248 ..
Blyvoor	18 80	C 18 85
De Beers (port.)	17 55	16 65
De Beers p. cp.	.. ..	61 .
General Mining	.. ..	92 .
Hartebeest	.. ..	56 65
Johannesburg	.. ..	62 60
Middle Witwat.	.. ..	16 20
President Steyn	32 80	32 60
Stilfontein	11 30	11 90
Vaal Reefs	72 ..	71 ..
West Rand	8 40	8 70
Alcan Alum.	134 ..	130 10
Asturienne Mines	99 ..	99 20
Cominco	153 ..	150 .
Finoutremer	... ..	125 .
Minerals-Resourc	.. ..	8 30
Noranda	125 ..	124 ..
Vieille Montagne	... ..	333 .
Am. Petrofina	... ..	166 50
British Petroleum	78 ..	74 50
Gulf Oil Canada	120 10	127 ..
Petrofina Canada	.. ..	83 .
Shell Tr. (port.)	45 30	45 60
Akzo	... ..	62 80
Dart. Industries	176 ..	176 10
Dow Chemical	156 ..	153 50
Feseco	14 30	14 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	169 ..	165 90
Glaxo	43 ..	43 ..
Grace and Co.	141 20	138 .
Pfizer Inc.	124 60	124 70
Procter Gamble	385 50	384 50
Courtaulds	. ..	9 30
Est-Asiatique	103 20	102 10
Canadien-Pacif.	85 05	87 90
Wagons-Lits	.. ..	70 ..
Barlow-Rand	10 80	9 90
Suéd. Allumettes	.. ..	73 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	462 ..	482 ..
Batibail-Sicomi	... ..	535 .
Cellulose Pin	.. ..	61 ..
Coffpa-Sicomi	... ..	862 ..
Coparex	231 ..	231 ..
Ecco	312 .	390 ..
Euratrep	430 ..	425 .
Francarep	.. ..	88 50
Intertechnique	148 ..	138 ..
Métall. Minière	.. ..	68 ..
Promoptia	... ..	225 .
Sab. Mor. Corv.	... .	161 .
Sofibus	... ..	267 ..
S.P.R.	... .	230 .
Ufinex	... ..	152 .
Oce v. Grinten	... ..	298 .
Rorento NV	... ..	244 .

SICAV

Plac. Institut.	12271 95	11565 96
1re catégorie	9945 94	9750 92

4-8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	135 90	129 74
Aedificandi	153 99	147 01
Agfimo	164 61	157 15
A.L.T.O.	149 38	142 59
America-Valor	286 02	273 05
Assurances Plac.	118 94	113 55
Bourse-Invest.	125 66	119 97
B.T.P. Valeurs	121 12	117 03
C.I.P.	265 59	253 55
Convertibles	112 44	107 34
Convertimmo	117 35	112 01
Drouot Invest.	164 41	156 96
Elysées-Valeurs	162 67	155 29
Epargne-Croiss.	508 50	485 44
Epargne-Inter	256 89	245 24
Epargne-Mobil.	148 31	141 78
Epargne-Oblig.	133 03	127 ..
Epargne Revenu	277 48	264 90
Epargne-Unie	266 97	254 86
Epargne Valeur	165 85	158 33
Foncier Investiss	273 16	260 77
Fortune 1	120 60	108 66
France-Croissance	154 26	147 25
France-Epargne	148 61	141 87
France-Garantie	214 42	210 22
France-Invest.	133 81	127 74
Laffitte-Rend.	102 93	98 26
Laffitte-Tokyo	183 79	175 46
Nouv. France-Obl.	275 24	262 76
France Placement	158 29	151 11
Gestion Rendem.	225 67	215 44
Gest. Sél. France	*138 70	132 41
I.M.S.I.	137 11	130 89
Indo-Valeurs	177 27	169 23
Intercroissance	135 19	129 06
Intersélection	132 80	126 78
Livret portef.	187 76	179 24
Oblig. ttes catég.	1100 13	1065 50
Paribas Gestion	148 80	142 05
Pierre Investiss.	180 49	172 31
Rothschild-Exp.	265 11	253 09
Sécur. Mobilière	283 51	270 65
Sélec. Croissance	522 28	498 59
Sélect. Mondiale	116 02	110 75
Sélection-Rend.	129 81	123 92
S.F.I. FR. et ETR	164 67	157 21
S.I.G.	238 39	227 31
Silvafrance	149 06	142 30
Silvam	108 88	103 76
Silvarente	142 58	136 11
Silvinter	126 42	120 69
Sogepargne	276 54	264 ..
Sogevar	318 16	303 72
Soleil-Investiss.	165 48	157 98
U.A.P.-Investiss.	127 40	121 62
Unifoncier	273 36	260 93
Unijapon	194 46	185 64
Uni Obligations	1458 37	1402 28
Unipremière	1482 99	1425 95
Unisic	132 57	126 56
Worms Investiss.	221 37	211 33
4/8		
Actigest-Etoile	101 88	97 26
Credinter	132 03	126 04
Croissance-Imm.	134 36	128 27
Euro-Croissance	132 80	126 78
Financière Privée	319 08	304 62
Fructidor	139 82	133 48
Gestion Mobilière	192 71	183 97
Mondiale Invest.	188 21	180 58
Obligem	126 99	121 23
Optima	137 64	131 40
Planinter	271 29	258 99
Sicavimmo	183 69	175 36
S. I. Est	361 98	345 57
Soginco	118 52	113 15
Soginter	415 31	396 48
Univalor	147 78	141 08
Valorem	153 09	146 15

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
659	4,5 % 1973	657 ..	667 ..	657 ..	657 ..
1880	C.N.E. 3 %	1993 ..	1998 ..	1995 ..	1986 ..
315	Afrique Occ.	326 50	326 50	326 50	321 ..
265	Air liquide	268 ..	272	272 .	272 ..
58	Als.Part. Ind.	58 10	58 20	58 20	58 20
125	Als. Superm.	125 90	125 20	125 20	125 20
53	Alsthom-Atl.	52 20	51 50	51 50	51 70
136	Applica. gaz	141 50	143 50	143 70	142 ..
280	Aquitaine	290 ..	289 80	289 80	290 ..
48	— certif.	51 90	50 80	50 80	50 ..
91	Arjom. Prioux	87 80	86 .	88 85	85 10
260	Ass. Gr. Paris	254 .	254 .	254 .	254 .
169	Aux. Entrepr.	175 50	176 ..	176 10	173 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
187	E.J. Lefebvre	197	191 ..	191 ..	191 ..
61	Esso S.A.F.	57 50	57 ..	58 ..	57 70
158	Euratrance	164 90	165 ..	163 70	165 .
345	Europe n° 1	355 10	350	350 .	354 ..
340	Ferodo	332 ..	331 ..	332 50	331
146	Fin. Paris PB	144 ..	143 ..	144 80	143 10
193	— obl. conv.	196 ..	196	198 .	194 ..
47	Fin. Un. Eur.	47 20	47 90	47 90	48 50
113	Finextel	111 80	113 50	113 50	113 50
69	Fraissinet	63 20	63 ..	63 ..	63 .
95	Fr. Pétroles	97 .	97 80	97 80	97 .
23	— (Certific.)	23 90	22 80	23 20	22 25
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
115	Olida-Caby	118 ..	118	117 80	116 .
82	Opfi-Paribas	84 10	84 10	84 10	85 60
59	Paris-France	57 40	57 30	57 30	57 .
64	Pechelbronn	66	66	66	65 10
76	P.U.K.	77 80	78 40	78 80	77 10
119	— (obl.)	119 80	120 30	120 40	120 30
41	Penarroya	40 80	40 80	40 80	40 80
157	Penhoët	154 50	152	152 .	154 80
225	Pernod-Ric.	221	222	222 .	220 ..
88	Perrier	86 40	84 70	85 .	85 ..
69	Pétroles B.P.	61 50	61 50	61 90	62 ..
230	Peugeot-Citr.	230 50	230 20	230 20	225 40
305	— (obl.)	312	310 .	310 .	306 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
185	Tél. Ericsson	178 .	182 ..	182 ..	184 .
58	Terres Roug.	59 40	60 ..	60 ..	59 10
156	Thomson-Br.	158 50	157 50	158 50	156 ..
215	— (obl.)	210	209	209	210 ..
198	U.I.S.	200 80	202 50	202 40	203 .
182	U.C.B.	160 20	161 ..	161 ..	157 80
192	Un. F. Bques	196	197 .	197 .	195 .
66	U.T.A.	66 70	66 70	56 70	67 90
21	Usinor	23 ..	22 80	22 80	22 40
107	— (obl.)	110 ..	109 50	109 50	109 .
88	Vallourec	90 .	90	91 ..	91 80
328	V. Clicquot-P.	325 .	326 .	326 .	321 ..
310	Vieiprix	313 ..	318 .	319 ..	312 ..
195	Amax	191 50	188 50	187 ..	186 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
245	Dome Mines	251 80	250 ..	249 80	248 40
580	Du Pont Nem.	570	570	568 ..	570 .
280	East Kodak	284 10	282 70	281 ..	282 70
12 50	East Rand	12 70	13 ..	13 10	12 75
108	Ericsson	111 50	111 .	111 ..	110 80
265	Exxon Corp.	264 ..	262	262 .	262 ..
270	Ford Motor	274 ..	269 20	269 20	268 .
59	Free State	61 90	60 80	61 50	60 90
265	Gen. Electric	262 ..	C268 ..	268 ..	268 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	335 ..	329 ..	327	328 .
12	Goldfields	13 05	12 85	13 ..	12 80
19	Harmony	19 40	19 65	19 55	19 20
290	Hoechst Akt.	294 50	294 80	294 50	282 50
32	Imp. Chem.	33 60	32 65	33 30	32 80
125	Inco Limited	113 ..	112 90	112 20	111 10
1300	I.B.M.	1306	1294 ..	1283	1281 ..
169	I.T.T.	162 80	159 70	159 50	159 70
275	Merck	263	262 .	261 ..	261 ..
240	Minnesota M.	247 50	244 ..	244 ..	243 ..
335	Mobil Corp.	335 10	330 .	331 .	329 10
7050	Nestlé	7050	7050	7050	7050 ..
215	Norsk Hydro	215 80	215 80	215 10	212 ..
570	Petrofina	566	562 .	561	560 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11 50	Tanganyika	11 60	11 50	11 50	11 50
250	Unilever	246 .	243 50	244 ..	245 20
15	Union Corp.	14 70	15 10	15 10	14 80
118	U. Min. 1/10	119 50	119 50	119 50	118 ..
101	West Driet.	102 80	104 ..	103 20	103
40	West Deep.	40 90	40 85	40 85	40 05
76	West Hold.	78 05	78 ..	79 50	77 80
250	Xerox Corp.	247 50	244 50	243 ..	243 90
0 98	Zambia Cop.	0 99	0 99	0 99	0 98

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 868	4 842	4 840
Allemagne (100 DM)	212 480	211 880	212 ...
Belgique (100 F.)	13 765	13 704	13 680
Pays-Bas (100 fl.)	199 450	199 090	198 ...
Danemark (100 krd)	81 500	81 180	81 500
Suède (100 krs)	111 520	111 040	110 500
Norvège (100 k.)	92 480	92 280	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 482	8 424	8 450
Italie (1 000 lires)	5 621	5 493	5 600
Suisse (100 fr.)	202 680	202 250	202 ..
Autriche (100 sch.)	29 852	29 810	30 050
Espagne (100 pes.)	6 738	6 720	6 725
Portugal (100 esc.)	12 656	12 605	12 750
Canada ($ can. 1)	4 533	4 513	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	23480	23380 ..
Or fin (kilo en lingot)	23445	23445
Pièce française (20 fr.)	245 ..	246
Pièce française (10 fr.)	204 ..	208 60
Pièce suisse (20 fr.)	217 .	216 .
Union latine (20 fr.)	204 .	202 .
Souverain	222 90	223 .
Pièce de 20 dollars	1099 60	1095 60
Pièce de 10 dollars	558 ..	558 .
Pièce de 5 dollars	315 ..	315 ..
Pièce de 50 pesos	937 ..	935 ..
Pièce de 10 florins	219 ..	214 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le différend entre le Tchad et la Libye

LA SEULE FRONTIÈRE CONNUE EST CELLE QUI EXISTAIT AU JOUR DE L'INDÉPENDANCE souligne M. Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing a reçu mercredi après-midi 3 août à l'Elysée, le général Joseph Garbas, *ministre* nigérian des affaires étrangères. Le porte-parole de l'Elysée a précisé, à l'issue de l'entretien, que celui-ci avait notamment porté sur le différend frontalier tchado-libyen. A ce sujet, le président de la République a tenu à souligner auprès de son interlocuteur que « *la seule frontière du Tchad connue par la France, en raison des responsabilités qu'elle a exercées, est celle qui délimitait le territoire tchadien au jour de son indépendance, le 11 août 1960* ».

En outre, M. de Guiringaud a indiqué que le gouvernement nigérian, qui conjointement avec celui du Niger, a accepté une mission de bons offices, a invité les gouvernements libyen et tchadien, ainsi que les mouvements d'opposition de ce dernier pays, à se réunir le 16 août à Lagos, en vue de rechercher une « *réconciliation* ».

A propos des relations bilatérales entre Paris et Lagos, le ministre des affaires étrangères a précisé que celles-ci ont connu « *des progrès considérables au cours des dernières années* » et « *ont pris de plus en plus une dimension politique* ». M. de Guiringaud se rendra en visite officielle au Nigéria en novembre prochain.

[Par cette mise au point, Paris rappelle qu'il ne reconnaît pas l'occupation, depuis juin 1973, de la bande d'Aozou, au nord du Tchad, par les forces de Tripoli. La Libye revendique cette zone en vertu d'un accord signé entre Mussolini et Laval en 1935. Cet accord, souligne-t-on dans les milieux autorisés français, n'a jamais été ratifié par le Parlement français de l'époque.]

« ADAPTATIONS PONCTUELLES » POUR PARIS-PROMENADE

L'expérience Paris-Promenade, prévue du 2 au 16 août par M. Jacques Chirac, le maire de Paris, n'a pas commencé dans les meilleures conditions. Les embouteillages en resteront célèbres (*le Monde* du 4 août).

Cela n'a pas fait revenir le maire de Paris sur sa décision : le dispositif en faveur des piétons est maintenu. Dans l'entourage de M. Jacques Chirac on affirme que « *le principe est conservé* » et que « *des adaptations ponctuelles seront appliquées au vu des difficultés de chaque jour* ».

Le groupe communiste du Conseil de Paris, pour sa part, souhaite que de nouvelles dispositions soient adoptées.

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1977 a été tiré à 496 083 exemplaires.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les dirigeants de la majorité ont établi une première liste de candidatures uniques

La troisième réunion pré-électorale des principales formations de la majorité a eu lieu mercredi après-midi 3 août, au siège du Rassemblement pour la République. Les délégations qui y ont participé étaient respectivement constituées de MM. Philippe Malaud et François-Xavier Parent pour le Centre national des indépendants et paysans, Jacques Douffiagues, Alain Griotteray et Edgar Peretti pour le parti républicain, André Fosset, Charles Baur (M.D.S.F.) et Mme Annick Lavaur pour le Centre des démocrates-sociaux, MM. Yves Guéna, Charles Pasqua et Emmanuel Aubert pour le R.P.R.

La séance a duré près de quatre heures et s'est déroulée dans une atmosphère très détendue confirmant l'amélioration du climat intervenue au sein de la majorité depuis la précédente réunion, le mercredi 27 juillet (le Monde *du 29 juillet).*

Un seul point figurait à l'ordre du jour : la poursuite de l'examen du partage des circonscriptions.

La trêve actuellement observée par leurs leaders ayant mis une sourdine à leurs divergences et les dispensant ainsi de propos liminaires, comme cela avait été le cas le 27 juillet, les onze délégués, siégeant à huis clos, sont entrés immédiatement dans le vif du sujet. Ils ont repris, par ordre alphabétique, l'examen des départements à partir de celui des Bouches-du-Rhône, auquel ils en étaient restés, et l'ont poursuivi jusqu'au département de la Haute-Garonne.

Faisant assaut de courtoisie et d'esprit de conciliation, mais en *réservant, toutefois, les cas les* plus difficiles pour un examen ultérieur, les quatre délégations sont parvenues à un certain nombre d'accords concernant, à ce jour, un total de trente et un départements et environ cent vingt circonscriptions. Une première liste d'une cinquantaine de candidatures uniques a été établie dont une vingtaine en faveur du R.P.R., une quinzaine pour le parti républicain et une demi-douzaine pour le C.D.S., sans que ces indications permettent, pour autant, de présager le résultat *final des négociations.*

Dans certains cas, les délégués ont retenu le principe d'une candidature unique associant au titulaire désigné un suppléant portant une étiquette différente ; dans d'autres ils sont convenus de présenter un candidat commun sans fixer leur choix, toutefois, parmi les candidats potentiels en *présence*. Parfois, encore, ils sont tombés d'accord sur un « couple » de candidats sans désigner pour l'instant lequel sera le titulaire et lequel le suppléant. Quelques cas particuliers sont définitivement réglés, de façon peu inattendue il est vrai : dans la troisième circonscription de la Corrèze, M. Jacques Chirac sera le seul candidat de la majorité ; de même pour M. Yves Guéna dans la première circonscription de la Dordogne. Tout le monde est également d'accord pour laisser le champ libre à *M. Raymond Barre* où qu'il décide de se présenter.

Pour le moment, le nombre des élections « primaires » envisagées est à peu près égal à celui des candidatures uniques, les délégations opérant d'ailleurs une distinction subtile entre les « primaires vraies », qui verront s'opposer au premier tour plusieurs candidats de la majorité, et les « primaires *fausses* », qui seront organisées dans certaines circonscriptions pour des raisons « tactiques » purement locales. La *mise en* « *réserve* » des cas les plus difficiles se traduira sans nul doute, à terme, ainsi que le souhaite le R.P.R., par un nombre de « primaires » beaucoup plus important que celui des candidatures uniques.

Sur la liste des situations « complexes » figure — évidemment, est-on tenté d'écrire — le département de la Corse, au sujet duquel M. Alain Griotteray a fait observer, sans être contredit : « *Les corses sont parfaitement au fait de la politique métropolitaine, mais les métropolitains le sont moins de la politique corse...* »

M. DOUFFIAGUES (P.R.) : une discussion affectueuse

Bien que le parti radical ne participe pas à cette négociation pré-électorale à laquelle il refuse, depuis le début, de s'associer, les délégués des quatre formations présentes ont tenu compte de certains de ses candidats connus ou supposés, allant même jusqu'à *envisager de confier* à quatre d'entre eux le bénéfice de la candidature unique de la majorité.

Au cours de la brève conférence de presse qu'il a tenue au terme de la réunion, M. Yves Guéna a d'ailleurs indiqué que l'absence du parti radical ne constituait pas « *un vrai problème* ».

Après avoir souligné que cette *séance s'était déroulée « dans les meilleures conditions possibles »* et n'avait été perturbée par « *aucun problème fondamental ou dramatique* », le délégué politique du R.P.R. s'est félicité de constater que la majorité semblait « *entrée dans des eaux calmes* ». « *L'événement de cette journée, c'est qu'il ne s'est passé aucun événement* », a déclaré en conclusion M. Guéna. M. Jacques Douffiagues, délégué général du parti républicain, versait dans le même optimisme : « *Pour une fois, le taux d'adrénaline des participants n'a pas fait le moindre écart au cours de la réunion. Sauf revirement de nos partenaires, je ne vois pas comment des difficultés pourraient naître. Après la discussion courtoise de la semaine dernière, on pourrait même parler de réunion affectueuse.* » La prochaine séance aura lieu mercredi 10 août, à partir de 10 h 30, au siège du parti républicain. Les dirigeants de la majorité aborderont les problèmes de fond puisqu'il s'agira pour eux de préciser les « valeurs » et les « *orientations* » qu'ils se proposent de défendre devant les électeurs.

Compte tenu de l'hostilité du R.P.R. à toute idée de « programme », il est permis de penser que la discussion sera, cette fois, un peu plus laborieuse.

ALAIN ROLLAT.

LA RÉFORME DU STATUT DES SUPPLÉANTS

M. Michel Debré s'élève contre le « retour à une République des partis »

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est entretenu mercredi après-midi 3 août avec M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, du projet qui lui tient à cœur et qui vise à obtenir de l'Assemblée *nationale et du Sénat, réunis en Congrès au début du mois de* septembre, la modification du statut des parlementaires suppléants de membres ou d'anciens membres du gouvernement (« le Monde » des 3 et 4 août).

A sa sortie de l'Elysée, le sénateur de Seine-et-Marne, qui appartient au groupe de la gauche démocratique, a rappelé qu'il avait toujours été partisan de cette modification, et il a indiqué : « *C'est une réforme de bon sens. Il est à craindre que si elle n'était pas réalisée avant le renouvellement partiel du Sénat du 25 septembre, elle ne puisse avoir lieu.* »

La volonté du chef de l'Etat de relancer l'entreprise qui avait avorté en octobre 1974 a, en revanche, été commentée avec beaucoup de sévérité par M. Michel Debré, ancien premier ministre, député R.P.R. de la première circonscription de la Réunion, qui a notamment déclaré, mercredi, en fin d'après-midi, sur les ondes de R.T.L. :

« *Je suis surpris. Il est certes important de se soucier de la sécurité de l'emploi, même pour les hommes politiques, mais, me semble-t-il, il y a un temps pour tout. On peut longuement discuter de ce problème, mais réunir le congrès du Parlement à Versailles pour une telle mesure donne l'impression que les parlementaires s'occupent surtout d'eux-mêmes. Ce n'est pas bon par les temps qui courent. Ma seconde appréciation, c'est que, par touches successives, on tend à revenir aux errements des Républiques précédentes. Nous glissons vers le retour à une République des partis. Ce n'est pas la bonne voie pour la France. Je souhaite donc que l'on ne donne pas présentement suite à ce projet.*

« *S'il y a une réunion de notre groupe parlementaire, je ferai part de mes idées et montrerai une fois de plus à quel point le retour à des errements des Républiques précédentes est certainement très fâcheux. Il faut se préoccuper de bien d'autres problèmes aujourd'hui que de ce problème là.* »

Comme on lui demandait s'il redoutait que « l'on ne passe de la Ve République à la Ve bis ou même à la VIe », l'ancien premier ministre a répondu : « *Je ne sais pas quel est le numéro. Il y a des Républiques qui gouvernent et il y a des Républiques qui se préoccupent d'autre chose que de gouverner.* »

Des propos aussi rudes n'ont rien qui puisse surprendre et ils sont même parfaitement logiques venant de M. Debré, qui a toujours été l'un des partisans les plus fermes et les plus passionnés d'une stricte séparation entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif, et qui avait été l'un des principaux inspirateurs et l'un des plus actifs rédacteurs de la Constitution de 1958 au titre de garde des sceaux du général de Gaulle dans le dernier gouvernement de la Ve République (1er juin 1958 - 8 janvier 1959).

Le député R.P.R. serait toutefois mieux fondé à s'indigner et à dénoncer un retour aux « errements des Républiques précédentes » si la règle de l'incompatibilité entre fonctions *ministérielles et mandat parlementaire* avait depuis quelque vingt ans été strictement respectée, notamment pas ses amis politiques.

Tel n'a pas été le cas, chacun le sait fort bien. Sans rentrer dans le détail, on se bornera à évoquer deux cas particulièrement significatifs.

M. Jacques Chirac, qui est député de la troisième circonscription de la Corrèze depuis le 12 mars 1967, ne siège réellement à l'Assemblée nationale que depuis le 19 novembre 1976, mais nul ne saurait prétendre qu'entre le 7 avril 1967, date de sa première nomination au gouvernement, et le 25 août 1976, jour de son départ de l'hôtel Matignon, il se soit tenu à l'écart de sa circonscription et s'en soit désintéressé.

On peut relever comme plus intéressant encore et comme particulièrement paradoxal le cas de M. Jean-Marie Bailly, qui fut *secrétaire d'Etat du 23 juin 1969* au 5 juillet 1972 : appelé au gouvernement, il avait abandonné son mandat de député U.N.R. de Belfort, qu'il détenait depuis le 25 novembre 1962, puis il avait renoncé de la même manière à occuper le siège de sénateur qu'il avait brigué et obtenu dans le même département le 26 septembre 1971. A l'expiration de son délai d'option entre la seconde Assemblée et son poste ministériel, le 2 novembre 1971, il s'était trouvé être représenté par un « suppléant » à la fois à l'Assemblée *nationale et* au Sénat, ce qui ne l'avait pas dispensé de continuer de suivre de près les affaires de « son » département.

Il y a bien longtemps que l'incompatibilité voulue par les constituants de 1958 est abaissée au niveau d'une fiction ridicule, et la sagesse voudrait que l'on y mît fin le plus tôt possible. Ou bien l'on interdit aux cinquante-huit membres ou anciens membres du gouvernement représentés par des suppléants à l'Assemblée nationale ou au Sénat d'exercer la moindre activité politique dans leurs circonscriptions électorales respectives, ou bien l'on abroge les dispositions en vigueur.

M. Dailly a raison de considérer qu'il s'agit d'une « *réfome de bon sens* ».

RAYMOND BARRILLON.

Le voyage de M. Vance au Proche-Orient

• Réserves syriennes à l'égard des propositions américaines
• Aide de Washington à l'armée libanaise

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, s'est vivement félicité mercredi 3 août de la proposition du président Sadate d'établir un « groupe de travail » *des pays en conflit au Proche-Orient, au niveau des ministres des affaires étrangères.* « La proposition de M. Sadate, *a dit M. Begin à la radio israélienne,* est très positive et constitue un développement très favorable de la position de l'Egypte. » « Ce sera, *a-t-il ajouté,* une négociation pour un accord de paix entre nous et nos voisins. »

A Beyrouth, le secrétaire d'Etat avait révélé avant son départ pour Damas que les Etats-Unis avaient décidé d'accorder au Liban des crédits de 100 millions de dollars, en deux tranches, pour la reconstruction de l'armée, totalement démantelée durant la guerre. « Nous avons, *a-t-il dit,* prévu dans notre budget de 1977 un crédit de 25 millions de dollars à cette fin. Nous avons également prévu, dans une seconde étape qui s'étendra sur les deux prochaines années, des crédits de 75 millions de dollars. Cette seconde tranche doit toutefois être approuvée par le Congrès. »

De notre envoyé spécial

Damas. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, est arrivé le mercredi 3 août dans l'après-midi à Damas, étape capitale de sa mission. Mais ses entretiens n'ont début que ce jeudi, il a été mercredi soir l'hôte à un dîner offert par son collègue syrien, M. Khaddam.

M. Vance trouve à Damas des interlocuteurs toujours bien disposés à l'égard de la médiation américaine en vue de la réunion de la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient, mais réticents à l'égard de l'idée lancée par le président Sadate lors de l'étape égyptienne de M. Vance, d'une « *préconférence* » arabo-israélienne qui se tiendrait à New-York en septembre au niveau des ministres des affaires étrangères, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies.

Les responsables syriens voient dans cette initiative un habile subterfuge ayant deux objectifs: escamoter au stade actuel le problème de la représentation palestinienne et mettre sur pied un « succédané » à la conférence de Genève en partant de la constatation que, pour l'instant, celle-ci n'a aucune chance de se tenir tout au moins à la date *envisagée du 10 octobre* prochain.

Telle est également l'opinion des milieux proche de la délégation américaine où l'on ne nie pas qu'il puisse s'agir en réalité d'une proposition de Washington que le chef de l'Etat égyptien a reprise à son compte. Ces milieux rappellent, à ce propos, que la proposition de M. Sadate reprend en l'amendant une « *vieille idée* » de M. Kissinger. Celui-ci préconisait, en effet, une « *pré conférence* » de la paix en bonne et due forme destinée à régler les questions de procédure, alors que les pourparlers envisagés dans le cadre de la prochaine Assemblée de l'ONU eussent pris la forme de simples contacts entre Israël, l'Egypte, la Syrie et la Jordanie, selon une procédure souple ne nécessitant pas des séances officielles et plénières.

Les réticences syriennes laissent prévoir un refus probable, mais *non certain, de la formule envisagée.* Les membres de la délégation américaine croient que le moyen le plus sûr de débloquer la situation serait une initiative *palestinienne*, qui comporterait, d'une façon ou d'une autre, la reconnaissance de l'Etat d'Israël, ce qui amènerait, disent-ils, le président Carter à mettre immédiatement M. Begin au pied du mur sur le fond du problème : l'affaire palestinienne.

LUCIEN GEORGE.

Au Pakistan

M. BHUTTO DÉCIDE DE FAIRE CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS

Quelques jours après l'Alliance nationale pakistanaise, coalition des partis de l'ancienne opposition, M. Bhutto, premier ministre déposé par l'armée le 5 juillet, a annoncé, mercredi 3 août, que son parti et lui-même participeraient aux élections générales du 18 octobre.

M. Bhutto a affirmé que le choix des candidats présentés par le Parti du peuple pakistanais témoignerait d'une « *certaine évolution* » de l'ancienne formation gouvernementale. Il a ajouté que la décision de participer, sans conditions préalables, aux élections organisées par les militaires n'avait pas été prise à l'unanimité, mais que les membres du comité exécutif du Parti du peuple s'étaient cependant ralliés, en majorité, à ses « vues personnelles ».

LA « PRAVDA » ATTAQUE LES ÉTATS-UNIS

Moscou (A.F.P.). — Les Etats-Unis sont responsables de la détérioration des relations soviéto-américaines par leur « attitude hostile » envers l'U.R.S.S. et leur « ingérence dans les affaires intérieures », estime la « Pravda », mercredi 3 août, dans un article de l'académicien Arbatov.

Sous prétexte de lutte idéologique, écrit l'auteur qui dirige à Moscou l'Institut des Etats-Unis, les Américains pratiquent « la défiance, l'hostilité, la falsification de la réalité, et même l'activité subversive ».

« Par la faute des Etats-Unis, ajoute-t-il, les négociations sur la limitation des armements stratégiques ne font aucun progrès (...) Comment peut-on faire coïncider les déclarations des Etats-Unis sur leurs intentions d'obtenir une limitation et une réduction radicale des armements avec la récente décision sur le développement des missiles stratégiques et la création des bombes à neutrons. Il est évident que les tentatives des Etats-Unis de « corriger » la détente (plus exactement de la vider de son contenu) ont des racines plus profondes qu'un manque d'expérience de la nouvelle administration (...) ou que les particularités « du style politique » du président, ou encore que les conceptions personnelles de certains membres de son entourage. »

« Ces racines, affirme M. Arbatov, se trouvent dans le désir de la classe dirigeante des Etats-Unis, qui a naguère donné naissance à la guerre froide. (...) »